

L'ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'UNEF

Fondée en 1936, elle est présidée par *Pierre ROSTINI*, reconstruteur de l'UNEF au moment de la Libération. Elle compte quelques 200 membres qui ont exercé des responsabilités dans les Associations Générales, et, pour beaucoup d'entre eux, dans les bureaux nationaux successifs de l'UNEF depuis l'avant-guerre (pour les plus anciens) jusqu'à la scission des années 70.

Citons parmi les plus connus : *Charles LEBERT*, fondateur de la sécurité sociale étudiante, *Pierre TROUVAT* (décédé en 1994), *Paul BOUCHET*, *Guy PENNE*, *Michel PÉRICARD*, le Professeur *Georges VEDEL*, et le cardinal-archevêque de Paris, *Jean-Marie LUSTIGER*, ancien président de la FGEL (Sorbonne-Lettres).

AAUNEF

12, rue du 4 septembre

75002 Paris

Tél : 01 42 96 86 07

TRACES ÉTUDIANTES

Fondée en 1992, elle est présidée par *Emmanuel de PONCINS*, Président d'honneur de l'OTU, ancien secrétaire général et trésorier de la MNEF dans les années 80.

Elle a pour objet :

- d'offrir un espace de réflexion et d'échanges
- de promouvoir, dans une perspective dynamique tous les débats qui touchent au monde de l'éducation et à celui de la santé.

Elle rassemble d'anciens dirigeants et militants étudiants et tous ceux que les questions étudiantes intéressent à un titre ou à un autre. Elle a comme membres fondateurs :

- La Mutuelle Nationale des Etudiants de France
- La Fondation Santé des Etudiants de France
- L'Union Nationale des Etudiants de France Indépendante et Démocratique

et comme membres associés :

Les Anciens de l'UNEF, les Amis de la MNEF (*Jean Michel GROSZ*, Président), les Amis de la FSEF (*Marie Thérèse CHAPALAIN*, Présidente), et l'Entraide universitaire française (*Hervé HAMON*, Président).

Traces Etudiantes

137, Boulevard Saint-Michel

75005 Paris

Tél : 01 44 32 06 53

Contact : *Jeannine MORIN*,

Déléguée Générale

LE COMITÉ D'HONNEUR DU COLLOQUE

Sous la présidence de *Pierre ROSTINI*, Président de l'Association des Anciens de l'UNEF
Jacques BERTHERAT, *Paul BOUCHET*, *Pierre DETEIX* (décédé), *Jean Michel GROSZ*,
Charles LEBERT, *Aurore MARANGE*, *Jean Marc MOUSSERON*, *Guy PENNE*, *Michel PÉRICARD*
Emmanuel de PONCINS, *Bernard SCHREINER*, *Olivier SPITHAKIS*, *Gaston THORN*
Georges VEDEL

SOMMAIRE

page 4-5

Ouverture des travaux

Pierre ROSTINI, Président de l'Association des Anciens de l'UNEF
Emmanuel de PONCINS, Président de l'association TRACES Etudiantes

page 7

Table-ronde N°1

Aux origines du mouvement étudiant

Modérateur : *Jean-Marie DUPONT*, Directeur de la Communication de France 3
Intervenants :

Jean Paul DELBEGUE, ancien Directeur des Services de l'analytique du Sénat, adjoint au BN de l'UNEF (1952-54)

Louis LAISNEY, Secrétaire Général de l'UNEF (1941-46)

Stéphane MERCERON, Etudiant-chercheur en histoire

Alain MONCHABLON, Professeur d'histoire, auteur d'une "Histoire de l'UNEF"

page 29

Table-ronde N°2

Le mouvement étudiant face aux questions politiques et sociales

Modérateur : *Michel DELBERGHE*, Le Monde

Intervenants :

Pierre BAUBY, Chargé de l'Observatoire électricité et société d'EDF, Président de l'AGEL en 1968

Paul BOUCHET, Conseiller d'Etat honoraire, Co-rédacteur de la Charte de Grenoble en 1946, Président de l'AG de Lyon (1945-46)

Alain GEISMAR, Inspecteur Général de l'Education Nationale, Vice-Président de l'AG de Nancy (1961-62)

Jean Yves SABOT, Enseignant-chercheur à l'IEP de Grenoble

Michel JOUET, Avocat, AG de Paris en 1962, Président de la FMJD (1968-71)

Les représentants des organisations étudiantes d'aujourd'hui :

Pouria AMIRSHAHI, Président de l'UNEF- ID

Karine DELPAS, Présidente de l'UNEF

Philippe EVANNO, Délégué Général de l'UNI

Mikaël PINAULT, Président de la FAGE

page 53

Communications

L'engagement étudiant dans le contexte international

Paul BOUCHET, Conseiller d'Etat honoraire, Co-rédacteur de la Charte de Grenoble en 1946, Président de l'AG de Lyon (1945-46)

Pierre ROSTINI, Président de l'Association des Anciens de l'UNEF

Gaston THORN, Président de la CLT, ancien Président de la Commission Européenne, ancien Président de l'Union des Etudiants Luxembourgeois

page 63

Table-ronde N°3

Le rôle du mouvement étudiant dans le développement universitaire

Modérateur : *Olivier REY*, Directeur de Publication d'Espace Universitaire

Intervenants :

Jean-Pierre DHOURY, Chargé des Relations extérieures à l'Université de Compiègne, Secrétaire Général de la MNEF en 1971.

François DUBIN, Président de la Fédération Nationale des Centres PACT-ARIM, Président de la MNEF en 1959

Didier FISCHER, Professeur d'Histoire

Guy ROMIER, Président de l'Université Pierre Mendès France (Grenoble), Vice-Président de l'UNEF (1960-61)

Jean-Claude ROURE, Préfet hors-cadre, Directeur Général des services du Conseil Général de l'Hérault, Président de l'UNEF en 1963



page 77

Table-ronde N°4

Le statut social étudiant :

enjeux et évolutions dans le développement universitaire

Modérateur : *Olivier REY*, Directeur de Publication d'Espace Universitaire

Intervenants :

Christophe BORGEL, Président de l'Observatoire de la Vie Etudiante,
Président de l'UNEF-ID (1988-91)

Jean-François DAURIAC, Directeur du CROUS de Créteil, Président de
l'Observatoire de la Démocratie

Isabelle MARTIN, Chargée de mission à la Direction Générale de la MNEF

page 89

Table-ronde N°5

Le mouvement étudiant, école de formation citoyenne

Modérateur : *Béatrice GURREY*, Le Monde

Intervenants :

Olivier HINDERMEYER, Directeur Général de l'UCPA,
Vice-Président délégué de l'UNEF en 1970

Bruno LEROUX, Maire d'Epinaux sur Seine, membre du BN de
l'UNEF-ID en 1988

Luc ROSENZWEIG, Journaliste, Secrétaire Général du CERS en 1965

Claude ROSSIGNOL, Médecin-conseil national de la Sécurité Sociale,
Président de l'UNEF (1955-56)

Robi MORDER, Chercheur, Président du Groupe d'Etude et de Recherche sur
les Mouvements Etudiants (G.E.R.M.E.)

Jean-Marie SCHWARTZ, Directeur de Recherche au CNRS, Secrétaire général
de l'Entraide Universitaire Française, Trésorier de la MNEF en 1971

Bernard WOUTS, Président Directeur Général du "Point",
Président du Bureau des élèves de l'Ecole Centrale de Lille (1962-63)

page 101

Conclusion des travaux

Nicolas GUELMAN, Secrétaire Général de l'UNEF (1953-54)

Remerciements

Nous tenons à remercier vivement l'ensemble des entreprises et institutions partenaires sans qui nous n'aurions pu mener à bien l'organisation du colloque et l'édition de ces Actes :
AFIJ (p.28), Chambre syndicale des BANQUES POPULAIRES (2^e de couverture), CASDEN BP (p.28), Espace Social Européen (p.28 & 104), Euroformalités (p.104), Gaumont (p.28), MAIF (p.103), MNEF (4^e de couverture), Groupe MUL (p.102), Mutuelle Interprofessionnelle de France (p.104), OFUP (p.6), Espace Universitaire (3^e de couverture).

Nous tenons également à remercier le journal «Le Monde» de nous avoir fait bénéficier de son partenariat amical, et Madame Thomas-Critton qui, par un travail important de collecte et de synthèse des archives, a permis la nécessaire confrontation des témoignages aux sources.

Toute notre gratitude va enfin à Cécile GOFFETTE qui a eu en charge la transcription de l'ensemble des débats, et tout particulièrement à Jean-Emmanuel BOULEY qui a eu la lourde charge à la fois de la conception de ces Actes mais aussi de restituer dans leur rédaction toute la richesse des débats.

OUVERTURE DES TRAVAUX

Pierre ROSTINI Président de l'Association des Anciens de l'UNEF

J'ouvre ce colloque en vous remerciant de l'amitié que vous nous avez faite de venir. Aussi bien les jeunes que les anciens et les amis. Nous avons souhaité faire ce colloque pour apporter une contribution à l'histoire du mouvement étudiant, et en particulier à l'histoire de l'UNEF, née il y a maintenant 90 ans. Il est vrai que pendant longtemps le mouvement étudiant était seulement l'UNEF, du moins dans son expression syndicale et corporative ; l'UNEF s'étant donnée comme tâche d'améliorer la vie de l'étudiant, de représenter les étudiants auprès des autorités, notamment le Ministère de l'éducation nationale, et de ceux qui avaient un contact quelconque avec les universités, mais aussi d'organiser le sport universitaire... Elle assurait d'autre part la représentation internationale des étudiants français. Le rôle des anciens n'est pas de tirer de cette histoire une leçon pour les jeunes. Nous voulons simplement leur faire part de notre expérience, et répondre peut-être à un besoin qui s'est exprimé depuis quelques temps - il y a dorénavant beaucoup d'étudiants qui font des recherches sur le mouvement étudiant.

Nous avons laissé partir des témoins, nous n'avons pas toujours retrouvé les archives. C'est donc une mise au point peut-être parfois partielle que nous allons essayer de faire au cours de ces journées sur l'histoire de ce mouvement étudiant, sur les apports de l'UNEF, de «l'école» qu'elle a été pour un certain nombre de personnes, qui ont ensuite fait des carrières dans diverses branches, y compris dans la branche politique. Malheureusement, nos parlementaires de gauche ou de droite, ne pourront être présents puisqu'il sont en campagne électorale.

Il n'y a peut-être pas une seule histoire de l'UNEF, il y a peut-être diverses histoires de diverses générations de dirigeants de l'UNEF. Avec ma génération, par exemple, dont Louis Laisney ici présent a fait partie, nous avons poussé l'UNEF du corporatisme vers le syndicalisme. L'aboutissement de cette réflexion a été La Charte de Grenoble de 1946, les dirigeants de l'UNEF sortants ayant été totalement renouvelés à cette occasion.

D'autre part, à la Libération, les relations internationales ont pris une toute autre tournure. Il y a eu une rupture dans les relations internationales entre la période d'avant-guerre et la période qui a commencé après la guerre.

Nous voudrions arriver à chercher les orientations, à essayer de faire de l'histoire de ce mouvement étudiant, une histoire objective qui ne tienne pas compte des idées ou des tendances des uns ou des autres. L'UNEF, quand elle était seule, connaissait des oppositions internes et on ne peut pas dire que l'UNEF ait été un mouvement à pensée unique. Mais s'il y avait des oppositions au sein de l'UNEF, pour le travail et ses objectifs, il n'y a jamais eu de difficultés fondamentales. Avant de laisser la parole à Emmanuel de Poncins, je voudrais remercier tout particulièrement TRACES, la MNEF et Jeannine Morin, Déléguée Générale de Traces, sans lesquels nous n'aurions jamais réussi à organiser ce colloque.

Emmanuel de PONCINS Président de l'association TRACES Etudiantes

Je voudrais aussi remercier Pierre ROSTINI et l'association des Anciens de l'UNEF, parce qu'il est vrai que des membres de l'association ont fait un gros travail, notamment de recherche d'archives.

L'objectif de ce colloque est de faire se rencontrer les générations, et on le voit bien dans la salle. L'intention de TRACES, fondée par la MNEF, l'UNEF ID et la FSEF, est de faire se retrouver un certain nombre de responsables étudiants à travers l'histoire des mouvements dans lesquels ils ont eu des responsabilités. On l'a appelé TRACES, bien que cela fasse un peu «pistard», mais il est vrai qu'il y a un travail de recherche très important à faire. Très souvent, y compris dans l'une des structures qui est la plus organisée juridiquement, comme la MNEF, où les conseils d'administration nécessitent d'enregistrer les adresses de leurs membres pour des impératifs préfectoraux et légaux, lorsqu'on dépasse quinze ans, on a du mal à retrouver les adresses, ne serait-ce que parce que bien souvent on a des adresses en résidence universitaire.

Le courrier a donc tendance à se perdre. C'est donc beaucoup plus à travers la mémoire de chacun, les contacts individuels qui ont été préservés, qu'il faut chercher. Nous organisons régulièrement des petits-déjeuners autour d'une personnalité qui a eu des responsabilités étudiantes, sur un thème précis, toujours sur des questions d'éducation et de santé, puisque ce sont les deux tropismes de notre association. Nous allons également éditer un premier annuaire, qui rassemblera les premiers noms et les adresses actuelles d'un certain nombre d'anciens responsables étudiants. Cet annuaire aura pour vocation d'être enrichi par les apports des uns et des autres.

Ces deux jours ne doivent pas être regardés seulement comme une réunion d'anciens combattants de manifestations, ni de lanceurs de pavés. Pourtant, le travail de recherche de TRACES et de l'association des Anciens de l'UNEF est facilité par le fait que chacun est resté sensible à la période étudiante qu'il a vécue. Cela fait partie des moments plutôt agréables de la vie, où c'est vrai, on apprend à gérer son indépendance dans une atmosphère relativement conviviale et où quelques fois, on est un peu plus préservé, d'un certain nombre de contraintes financières, familiales ou professionnelles, rencontrées plus tard.

A travers TRACES, nous voulons également démontrer, que le fait d'avoir assumé des responsabilités durant sa période étudiante, qu'elles soient syndicale, mutualiste ou associative, n'est pas une perte de temps mais bien plutôt un complément de formation extrêmement utile et valorisant. On y apprend généralement ce qu'est un rapport de forces, et à le gérer, on apprend quelque fois à parler dans des assemblées hostiles, et puis, ce qui est important dans la vie professionnelle, on apprend également, ce qu'est une négociation.

Par contre, lorsque l'on regarde l'histoire des revendications, notamment de l'UNEF et maintenant des diverses organisations étudiantes, on s'aperçoit qu'elles sont relativement constantes: pré-salaire étudiant, allocation d'études, allocation logement. Il y a là une relative continuité, même si, et c'est l'un des aspects très satisfaisants, les structures gestionnaires de la vie étudiante se sont très largement organisées et ont étendu leur champ d'intervention. Je pense aux mutuelles étudiantes et à un certain nombre d'associations spécialisées sur le monde étudiant qui ont perduré dans le temps et se sont très largement renforcées dans leurs capacités d'intervention. Et puis il reste une revendication, à laquelle est attentive l'association des anciens de l'UNEF, cette volonté de favoriser, autant que faire ce peut, un nouveau rassemblement des diverses organisations étudiantes et notamment des deux UNEF, pour recréer une organisation unitaire et pluraliste.

Je voudrais remercier ceux qui ont facilité cet événement : Nicolas GUELMAN, Jean-Paul DELBEGUE, Dominique LÉVÊQUE, qui ont travaillé régulièrement, depuis un an, pour organiser cette réunion, la MNEF, qui a apporté son soutien logistique, les chercheurs de GERME, Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Mouvements Etudiants, ainsi que les donateurs, plus d'une vingtaine d'entreprises. Un remerciement tout particulier au journal Le Monde, qui a participé à l'organisation et qui participera à l'animation de ce colloque et qui a fait un travail extrêmement utile et passionnant, à travers le tiré-à-part d'un certain nombre d'articles retraçant l'histoire du mouvement étudiant à travers les années. Je remercie enfin, Olivier REY qui, non seulement a trouvé le titre de ce colloque «Passé-présent du mouvement étudiant» mais surtout nous a aidé, par sa plume, à mettre en forme le bouillonnement de nos idées, pour en faire une thématique structurée.

Je tiens aussi à excuser l'absence de certains intervenants : Jean Marc MOUSSERON pour des raisons de santé, les politiques, notamment Michel PÉRICARD, retenus par la campagne électorale et un certain nombre de candidats à la députation ; André FONTAINE qui a dû partir à l'étranger et Jean Claude CASANOVA. Sont également à l'étranger, le doyen VEDEL et André LARQUIE, enfin Dominique WALLON retenu par le Festival de Cannes.

En vous remerciant tous de votre présence, je passe la parole à Jean Marie DUPONT, qui va animer la première table ronde sur le thème des origines du mouvement étudiant, et que je tiens également à remercier, parce que si lui n'a pas de responsabilités politiques, en tant que Directeur de la communication de FRANCE 3, il en a d'autres. Et nous sommes d'autant plus sensibles à la présence de Jean Marie DUPONT ce matin.

Ces deux jours ne doivent pas être regardés seulement comme une réunion d'anciens combattants de manifestations, ni de lanceurs de pavés.

Une volonté : favoriser un nouveau rassemblement des diverses organisations étudiantes dans une organisation unitaire et pluraliste.



**Parce qu'un étudiant
est en droit de s'interroger sur le monde,
l'OFUP se fait un devoir de lui apporter
toutes les réponses de la presse
au meilleur prix.**

OFUP

La Presse qu'il vous faut, au prix qu'il faut.

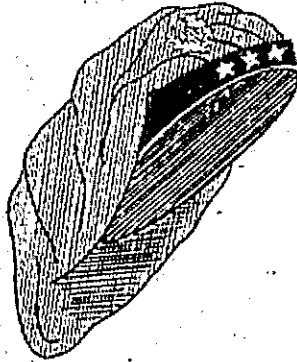
MERCREDI 14 MAI 1997

10h00 - 12h30

Table ronde n°1

Aux origines du Mouvement Étudiant

5 DEC 1934



Union Nationale d'Étudiants de France

ASSOCIATION GÉNÉRALE
DES ÉTUDIANTS

GRENOBLE

CARTE
DE MEMBRE ACTIF

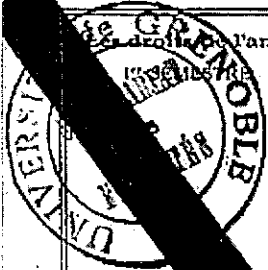
1934-1935

carte valable pour toute la France

1934

1935

27-11



l'année scolaire sont soldés

3^e TRIMESTRE

4^e TRIMESTRE

TRAVAUX PRATIQUES	1 ^{er} SEMESTRE	2 ^e SEMESTRE
Mathématiques		
Chimie Générale		
Physique Générale		
Electrochimie		
S. P. C. N.		
P. C. N.		
Botanique		
Zoologie		
Géologie		
Mécanique Industrielle		
Electrotechnique		

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

FACULTÉ DES SCIENCES

1934-1935

CARTE D'ÉTUDIANT

INSTITUT-SECTION
Ingenieur de

Sup II

M. Perron de cause
N° 381 Robert

l'année scolaire ne peut être accompli que sur la présentation de cette carte.

La photographie de l'étudiant est obligatoire (Décret du 3 Février 1927)

JEAN MARIE DUPONT, MODERATEUR

Vice-Président de l'UNEF (1960-61)

Directeur de la Communication de France 3

Cette première table ronde sur les origines du mouvement étudiant réunit à la fois des historiens et des acteurs de l'histoire, dont Louis LAISNEY. Raoul GIRARDET ne pourra se joindre à nous, pour des raisons de santé.

Nous avons à nos côtés pour discuter des origines du mouvement étudiant : Jean Paul DELBEGUE, responsable de l'UNEF entre 1952 et 54, Stéphane MERCERON, qui prépare une thèse d'histoire sur l'UNEF entre les deux guerres, plus précisément sur les années 30, Alain MONCHABLON, auteur de la première histoire de l'UNEF contemporaine, puisqu'elle démarre en 1956 et Louis LAISNEY, qui fût secrétaire général de l'UNEF à une époque importante, pendant et après la guerre, de 1941 à 46. Et moi-même qui suis là, non pas en tant que Directeur de la communication de France 3. Je me suis d'ailleurs interrogé pour savoir pourquoi l'on m'avait demandé d'animer cette première table-ronde sur les origines du mouvement étudiant. Je n'ai évidemment pas connu 1907 personnellement, mais je suis Lillois. J'ai été président de l'AGE de Lille, en 1959-60, vice-président de l'UNEF en 1960-61, et rédacteur de l'*Étudiant de France*. Il y avait peut-être un petit clin d'oeil de faire appel à un Lillois, pour célébrer le débat sur les 90 ans de l'UNEF (créée à Lille en 1907). Alain MONCHABLON y reviendra sûrement tout à l'heure.

J'ai pris sur moi d'inviter les intervenants à abandonner les petits textes préparés pour rendre plus vivant ce défilé de 80 à 100 ans d'histoire du mouvement étudiant, et d'intervenir en fonction de leur connaissance historique mais aussi éventuellement de leur expérience personnelle.

Jean Paul DELBEGUE va intervenir sur les origines du mouvement étudiant, Alain MONCHABLON pourra développer très explicitement pourquoi les AGE se réunissent et créent l'UNEF, Stéphane MERCERON enchaînant sur la période des années 30. Chacun d'entre vous pourra intervenir et Louis LAISNEY, bien sûr, pourra nous entretenir de cette période difficile de la guerre et de l'après-guerre.

Je cède donc la parole à Jean Paul DELBEGUE pour qu'il nous évoque la création des associations étudiantes au début de la III^e République.

JEAN PAUL DELBEGUE

Adjoint au BN de l'UNEF (1952-54)

Ancien Directeur des Services de l'analytique du Sénat,

Les archives que j'ai pu étudier sont des archives parisiennes. Je m'en excuse auprès des Lillois, notamment, et de tous ceux qui ne sont pas Parisiens.

La naissance des Associations générales d'étudiants se fait, en France, un peu partout à la fois ; c'est Nancy qui crée la première d'entre elles.

A quoi est-ce que cela répond ? Je dispose d'un texte publié - lui-même à titre commémoratif, dans le *bulletin de l'«A» de Paris* en 1886 - emprunté à un article d'Ernest Lavisse, l'historien, dans la *Revue internationale de l'enseignement* en 1878, et qui exprime mieux que l'on ne pourrait le faire, la raison d'être de ces associations.

"Les universités allemandes ont dans la vie allemande une place considérable qui leur est assurée par une longue histoire glorieuse, par les services qu'elles ont rendues et qu'elles rendent encore. L'Université en Allemagne est le domicile légal de la jeunesse, elle se compose de salles de cours, de salles de brasserie, de promenades et de fêtes (...). Rien de pareil chez nous ; point d'organisation de la jeunesse, point de vie commune, point de fêtes brillantes et bruyantes, point de places réglées au soleil ; rien qui attire l'attention et l'intérêt de la foule ; point de notoriété, point de popularité. Or ces signes extérieurs seraient utiles pour faire comprendre au public l'utilité de ces grands établissements de culture scientifique et nationale, et pour lui faire admettre

**Acteurs et
historiens
pour évoquer
100 ans de
mouvement
étudiant**

**A Nancy,
se crée
la première
association
générale
d'étudiants.**

la nécessité d'un régime particulier presque privilégié ; car la solidarité de la jeunesse universitaire est la manifestation visible pour tous de cette solidarité du corps universitaire qui est une des conditions indispensables au progrès scientifique".

J'ai cité ce texte d'un homme qui a beaucoup encouragé l'association à ses débuts parce qu'il me semble que la création des A.G. , d'où sortira ensuite l'UNEF, est en fait une cristallisation due à l'onde de choc provoquée par la défaite de 1870 suivie de la Commune. L'une des idées reçues à l'époque était que la guerre de 70 avait été gagnée par l'instituteur allemand ; on a ainsi mis l'accent sur l'éducation pour renforcer et réarmer la France d'une certaine façon. La création des associations d'étudiants s'incriminait dans cette politique.

Assurément, Lavisse le précise et tout le monde en convient, il ne s'agit pas de calquer ce que font les Allemands avec leurs casquettes, leurs écharpes et leurs duels ; à chaque pays ses traditions.

De fait, si les AG sont nées de ce choc avec l'Allemagne, elles ont en revanche beaucoup d'aspects des *clubs à l'anglaise* ; l'A. de Paris aura son fumoir, sa bibliothèque abonnée à toutes sortes de journaux, etc... ; Cohabite donc un côté studieux et un côté convivial, autant que possible de bonne compagnie. C'est ainsi que se fonde l'A. de Paris en 1884.

Elle se place dans un contexte où le nombre d'étudiants est très loin même de ce que nous avons connu il y a 40 ans. Un texte de 1887 le précise : "actuellement, il y a dans les Facultés de Paris plus de 10000 étudiants", y compris les 35 inscrits en théologie protestante, etc. En 1908, ils sont 30000 ; il y a donc une croissance certaine, qui explique le poids croissant de toutes les A.G.

Au point de départ des associations, il y a toujours un incident local qui cristallise le sentiment de solidarité universitaire.

Lorsqu'à Paris, l'on crée l'«A», c'est son nom traditionnel, située 43 rue des Écoles, on fixe une cotisation annuelle de 12 francs en 1886, «payables d'avance et par trimestre, semestre ou année ». Pourquoi ? Parce que la plupart des étudiants reçoivent une pension de leurs parents et n'ont pas les moyens de payer d'un seul coup la cotisation annuelle. Ils la payent donc par quartiers. De 12 francs elle augmentera fortement, pour atteindre 18 francs en 1902.

Qui sont ces étudiants ? Ce sont des jeunes gens nourris par leurs parents. Le cas est un peu différent pour les Grandes Écoles, car l'ascension sociale passe, contrairement à ce que nous pouvons imaginer ensuite, par Polytechnique, l'École Normale Supérieure (le cas de Péguy est célèbre), des Écoles qui logent et nourrissent et où l'on peut arriver au moyen de bourses, tandis que l'étudiant en Droit, ou en Médecine est généralement nourri par ses parents.

Cet étudiant a un profil de jeune adulte, beaucoup plus qu'à d'autres époques : ce sont de jeunes messieurs ; ils sont fort jeunes, mais le contraste est frappant avec leur tenue : sur les rares images qu'on peut en avoir, ils ont la cravate, sinon la «lavallière», des chapeaux... Et ils pratiquent, chose qui nous étonne, les duels, bien qu'on n'insiste pas trop sur cet aspect . Cela n'a pas bonne réputation, et on ne veut pas imiter les Allemands avec leurs balafres. En même temps, ces jeunes gens veulent faire comme leurs aînés, hommes politiques ou hommes de Lettres, dont on parle dans les journaux. L'«A» de Paris possède une salle d'armes, évoquée dans une rubrique en bonne place dans tous les bulletins de l'association. En 1901, est présent dans l'ordre du jour de l'assemblée générale : "l'Assemblée générale, considérant que le duel entre camarades est funeste au bon renom de l'association, décide que (...) et un autre intervenant : «Estimant qu'il est impossible d'empêcher les duels, proposons la résolution suivante (...)"

Il y a donc, à l'origine de l'association parisienne, à la fois une tradition XIX^e siècle d'une jeunesse romantique, avec les souvenirs des luttes littéraires et politiques, voire du carbonarisme - on sent cela quand un congrès a lieu en Italie - mais aussi une influence allemande, que l'on refuse, que l'on filtre, mais que l'on subit tout de même.

Dans la préhistoire des associations d'étudiants, se situe une œuvre peu connue de Gérard de Nerval, *Léo Burckart*, drame romantique, qui a été reprise à la Comédie française en 1996.

Un des actes dresse un tableau de la vie universitaire allemande (avec l'homme qui a «l'honneur de promener les chiens de Messieurs les étudiants...»), et cela marque. On a aussi joué à Paris, peu avant 1914, une opérette allemande, *Le Vieil Heidelberg*, image d'une ville où l'étudiant goûte la liberté, par opposition aux traditions coincées des provinces saxonnes, prussiennes.

On voit aussi apparaître, dès le début, des préoccupations de l'existence quotidienne, à l'exemple des restaurants économiques. Il y avait eu sous le Second Empire des petits restaurants célèbres, notamment un restaurateur connu sous le surnom célèbre de «Bléry l'empoisonneur» : il fallait réagir contre cela.

En 1898, le Président de l'A rend compte au Comité : «J'ai vu monsieur Gréhar (le recteur) et lui ai exposé les revendications des étudiants au sujet du *droit d'immatriculation*» - «revendications», le mot est dit - et à ce sujet il y a une manifestation ; l'A n'y participe pas officiellement, pour ne pas se couper des «officiels», mais elle étudie les moyens de concilier les intérêts des étudiants avec ceux de l'Enseignement supérieur.

Je vois même ceci : «un comité vient de se former à Paris pour étudier et réaliser un projet de cité universitaire coopérative».

Et enfin, en 1906, César Campinchi - dont on sera amené à reparler, pour son rôle de frein à la naissance de l'UNEF - prononce au banquet de l'A, un discours dans lequel il s'adresse à un parterre d'officiels : «Vous avez compris de quel intérêt est digne cette association qui est un peu comme le syndicat des étudiants - mais un syndicat ne préconisant ni la grève générale, ni la journée de huit heures, et qui par là même est sympathique à nos maîtres et ne leur inspire aucune méfiance». Il ne faut pas faire peur, mais là aussi le mot est dit tout de même.

C'est une période de transition, avec en arrière-fond, tout un passé romantique, idéaliste, qui porte en germe des aspects pratiques.

JEAN-MARIE DUPONT

Est-ce que ça signifie que la vision qui est donnée parfois du début du mouvement étudiant, comme lieu de folklore, de bals et de fêtes, dont vous avez parlé, est surévaluée ?

LOUIS LAISNEY

Secrétaire Général de l'UNEF (1941-46)

Cela a existé effectivement et l'on se rappelle bien des congrès retentissants, au cours desquels, par exemple le président de l'AGE de Caen, mon prédécesseur, faisait la descente du litre de rouge en 1.3 secondes.

Cela fait partie du folklore étudiant, et il faut que ce soit noté car ce n'était pas l'essentiel des réunions mais presque.

JEAN PAUL DELBEGUE

Il y avait certainement toute une partie festive dans les origines, mais assez encadrée par le côté officiel : l'A de Paris a très vite eu son bal annuel, elle avait ses banquets en présence de toutes sortes de personnalités. Ces réjouissances étaient donc proches des banquets officiels de la III^e République. Certes, on n'y buvait pas que de l'eau. «Au banquet de Meudon, par exemple en 1889», raconte un ancien dix ans plus tard, «nous nous sommes grisés à tel point que j'ignore si l'orateur lui-même s'entendait». Mais je me demande s'il n'y a pas eu un glissement entre les deux guerres. J'ai dit qu'au fond les associations sont filles de la défaite de 1870 ; or la défaite tonifie et la victoire ramollit, d'une certaine façon.

Dès le début, s'affirment des préoccupations de l'existence quotidienne, notamment à travers les restaurants économiques.

La dimension folklorique est-elle surévaluée ?

Des cadres «festifs» tempérés par une forte connotation des banquets officiels de la III^e République.

Je me demande donc si après la victoire, à l'instar de la France entière qui a un peu eu le culte de l'apéritif (il a fallu réagir par le sport, la vie au grand air...), les hommes, rentrés de la guerre de 1914, n'ont pas dit «maintenant on va profiter un peu de la vie, de la chance d'être revenus vivants» : ce qui serait traduit par une époque plus folklorique en milieu étudiant.

ALAIN MONCHABLON

Professeur d'histoire, auteur d'une "Histoire de l'UNEF"

Effectivement on a eu tendance à surestimer cet aspect folklorique, parce que c'était parfois le plus visible et, pour les générations ultérieures, parfois l'aspect le plus étrange. Il y a une part d'invention dans tout cela, notamment à travers *la faluche*, symbole numéro un du folklore étudiant. Ce béret de velours est une création de la fin du XIX^e, que l'on peut dater très précisément en 1888.

Et pourtant, la faluche va être considérée comme remontant à la nuit des temps et comme le symbole pérenne de l'étudiant. Je le répète, c'est un symbole fabriqué, et à la limite, c'est un symbole civil par rapport à ce que disait précisément Jean-Paul DELBEGUE. C'est le seul élément d'uniforme par opposition à l'aspect d'uniforme quasiment militaire qui caractérise les associations des universités allemandes. Il fallait au moins se reconnaître. Plus tard, on en fera un symbole social. Les associations, qui se créent à partir des années 1870-80, se créent sur une base locale, ce qui explique qu'il y ait des associations dans des villes dont la teneur universitaire n'est pas très haute. Ainsi, Rouen, Reims et Amiens sont des villes où ne sont enseignées que les deux premières années de médecine, mais où résident des étudiants. La base de recrutement des associations d'étudiants est ce qu'on appelle folklorique, mais leur rôle est à la fois *matériel* - avec l'accueil, la fourniture d'un local, la bibliothèque d'une part - et *social* - par la mise à disposition de lieux comme le fumoir et le bar, qui sont des lieux de détente nécessaires pour des gens qui sont généralement logés pauvrement, même s'ils placent de grandes espérances dans l'héritage de leurs parents.

Et puis, elles offrent des distractions pour des gens qui, souvent, ne sont pas originaires de la ville où ils résident. Puisqu'on va parler de César Campinchi, l'on se doute bien qu'il n'est pas parisien d'origine, ce qui ne l'empêche pas d'être président de l'AGE de Paris. Il semble que nombre de ces adhérents de l'association des étudiants de Paris soient précisément des provinciaux, transplantés à Paris. L'intérêt principal de l'association est de leur fournir un cadre de sociabilité. Celle-ci n'est pas purement matérielle, elle véhicule aussi un projet, qui aide à mieux comprendre les encouragements de LAVISSE et des grands universitaires et politiques de la III^e République, pour faire circuler des idées démocratiques et organiser la culture générale et assurer la formation d'une future classe dirigeante, étant donné ce qu'on sait du recrutement social des étudiants. Quand on considère, comme une sorte d'appauvrissement, que les statuts des associations, celle de Paris en tête, excluent les discussions politiques et religieuses, on voit cela aujourd'hui dans le sens d'un affadissement. Si on se rappelle que la moitié des étudiants viennent alors d'un enseignement secondaire privé, c'est-à-dire catholique, cette mise à l'écart du religieux et du politique est aussi une manière de refuser l'ombre portée de l'influence de l'Église sur la vie universitaire.

Les apparences sont parfois trompeuses. Ce folklore dépasse donc la simple allure de «folklore».

STÉPHANE MERCERON

Cette surévaluation du folklore nous vient aussi de l'ouvrage De La Fourrière et Borella, qui ont institué une périodisation tripartite de l'histoire de l'UNEF : l'âge d'or du folklore, le corporatisme de l'entre-deux guerres, la naissance d'un syndicalisme étudiant en 1946, qui ne peut prendre réellement son élan qu'à partir de 1956, lorsque la minorité prend la majorité dans l'UNEF.

Ils ont ainsi contribué à jeter un regard sur l'histoire du mouvement étudiant, en grande partie infirmé lorsqu'on se confronte aux sources. C'est vrai du folklore, du corporatisme comme du syndicalisme. Après 1956, le folklore continue d'exister dans les AGE et perdure de nos jours. De même que dans les années 30, la dimension politique est présente, via l'Action française ou les questions coloniales, sur lesquelles l'UNEF adopte des positions, proches de l'humanisme du Front populaire.

JEAN MARIE DUPONT

Le modérateur ne devrait pas intervenir, mais en tant qu'acteur je me le permets pour signaler que le folklore a toujours été présent et qu'avoir fait une séparation est un peu artificiel.

Je suis séduit par les éléments que vous avez apportés les uns et les autres. Pour ce qui est du folklore et de la boisson, pour ma part, j'étais à l'UNEF au moment de la guerre d'Algérie, une époque très sérieuse. Lorsque j'étais président de l'AGE de Lille, lors d'un soir de congrès de l'UNEF où l'on discutait de nos rapports avec l'UGEMA et de l'indépendance de l'Algérie, nous avons fait un axe Lille-Marseille, «un pastis - une bière, un pastis - une bière», et à quatre heures du matin nous n'étions plus très frais. Et pourtant, nous étions des gens très sérieux... Il y a donc toujours eu cette présence du folklore, du côté festif de la vie étudiante.

Revenons à l'histoire, et je donne la parole à Alain MONCHABLON pour qu'il nous raconte dans quelles circonstances, ces Associations générales d'étudiants qu'on voit apparaître dans les années 1880-1890, décident de se réunir et de créer l'Union des associations d'étudiants de France, qui dans un raccourci devient l'UNEF. Comment arrive-t-on à 1907 ?

ALAIN MONCHABLON

Je vais partir du même point de départ que Jean Paul DELBEGUE, parce qu'on va retrouver dans la naissance de l'UNEF, l'influence allemande et la volonté de s'inspirer, sous une forme adaptée, du modèle allemand.

DES AG LOCALES À L'UNION NATIONALE

Les associations d'étudiants se sont constituées en effet dans cette période d'après-guerre ; en commençant par celle de Nancy en 1877 qui, après des soubresauts, renaît en 1882. Les Lillois, très fiers, ont fait valoir que leur association avait l'antécédence, puisqu'elle était née en 1881.

Il y a toujours une part de légende et d'attribution glorieuse, mais en réalité, c'est bel et bien Nancy, et je donne volontiers raison à Jean-Paul DELBEGUE, qui a été la première, en regroupant des étudiants qui étaient souvent des «optants» venant d'Alsace et s'étaient installés en territoire français.

En 1889, pratiquement toutes les grandes villes universitaires ont leur association d'étudiants, sur une base locale. Il est alors question de les rassembler et de créer, dans les années 80, une fédération nationale d'étudiants. On en parle un peu en 1887, puis beaucoup plus en 1889 car c'est l'année de la Tour Eiffel, de l'exposition universelle et le premier centenaire et les débuts de la nouvelle «Sorbonne».

Or il y a un retard d'une vingtaine d'années entre la création des associations d'étudiants et la création de l'Union nationale en 1907.

Ce décalage est curieux. Il faut en trouver l'explication, à mon avis, dans l'attitude des autorités de la III^e République.

Il n'y a pas de période d'âge d'or du folklore. Cet aspect est permanent dans l'UNEF de même que les aspects politiques.

En 1889, pratiquement toutes les grandes villes universitaires ont leur association d'étudiant, sur une base locale.

Si elles ont encouragé matériellement la création des associations étudiantes, elles n'étaient pas très favorables à l'idée d'un regroupement national des étudiants. La base locale était gérable du point de vue de la III^{ème} République, tandis qu'un regroupement national ne collait pas très bien.

Un auteur dont je vais être amené à parler, dit en 1906 : "comme inconvenient, je ne vois que ce reproche possible de fonder un syndicat d'élèves dont l'intervention serait à craindre dans les rapports de ceux-ci avec leurs maîtres".

Cela dit, pourquoi les choses changent-elles en 1907 ?

D'une part il y a la volonté propre des associations d'étudiants ; il faut pour cela faire un détour par une organisation internationale, à savoir européenne, dans laquelle chacune des associations était représentée. Les Français étaient agacés, car ils désiraient en prendre le contrôle mais n'avaient aucune chance en ordre dispersé. L'idée d'un regroupement national a d'abord été pensée pour avoir une voix au chapitre international et prendre le contrôle de cette organisation, qui s'appelait : l'Union internationale des étudiants, plus connue sous son titre latin «corda fratres».

D'autre part, on commence à s'affoler des effets de la tuberculose chez les étudiants et de leur médiocre alimentation.

Des gens aussi différents que Maurice BARRÈS - qui a d'ailleurs été un petit responsable de l'association des étudiants de Nancy en son temps - et Charles GIDE, l'économiste et oncle de l'écrivain, se soucient, au début des années 1900, des conditions matérielles des étudiants.

Il se crée en 1905, une *Ligue pour le bien des étudiants*, qui veut associer un certain nombre de gens pour financer tout ce qui pourrait venir en aide aux étudiants.

J'ai trouvé, aux archives du Rectorat de Paris, un texte du 9 décembre 1906, dans lequel le notaire de l'université de Lille explique au Ministre de l'Instruction Publique : "Par votre lettre du 26 juillet 1906, vous avez bien voulu me charger d'étudier les oeuvres créées dans les Universités allemandes pour l'amélioration de la condition matérielle et morale des étudiants ou anciens étudiants, ou ce qui revient au même, l'organisation et le fonctionnement des associations d'étudiants ou d'anciens étudiants, sans lesquelles en fait ces oeuvres ne sauraient exister ; j'ai l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de cette mission. Et j'ai en même temps la joie de vous annoncer que dans ce court délai, il m'a été donné, par une singulière bonne fortune, non seulement d'étudier les institutions de nos voisins, mais encore d'en faire moi-même en France l'application la plus heureuse en provoquant la fondation d'une 'Union nationale des associations d'Étudiants de France', constituée par les représentants de douze universités françaises, réunis sous ma présidence au congrès de Marseille, le trois septembre dernier."

On pourrait varier les anniversaires, la décision de principe de créer une Union nationale des étudiants ayant été prise au Congrès international de Marseille, qui s'est tenu dans le cadre de l'exposition coloniale. Entre le colonial et l'international, la marge était étroite, et effectivement ce notaire de l'université de Lille qui présidait une des séances du Congrès de Marseille a fortement encouragé les étudiants français à se constituer en Union nationale.

Il y a donc une rencontre entre les deux volontés : celle des associations étudiantes et celle des autorités. La décision de principe est prise, les choses sont renvoyées à l'année suivante, lors du Congrès à Lille du 03 au 6 mai 1907. L'association de Lille est chargée de préparer les statuts, mais en réalité il semble que ce soit notre notaire qui ait fabriqué le projet statutaire final.

Il est à noter que c'est tout à fait précoce. Il n'y a rien de tel en Angleterre, qui ne créera une association nationale, qu'au lendemain de la première guerre mondiale, lorsqu'il s'agira d'être représenté et de peser au sein de la Confédération internationale des étudiants.

C'est le même besoin de peser au niveau international qui oblige à un regroupement national. On retrouve le même schéma après la seconde guerre mondiale, quand on entre dans la Guerre froide. Les organisations d'étudiants américains, qui auront leur rôle dans le mouvement étudiant international, se regroupent seulement en 1947 ou 48, en Union nationale des étudiants américains.

Le pays qui était vraiment en avance était donc l'Allemagne, à ceci près que les associations allemandes sont différentes. Il en existent plusieurs quand en France, il n'y a qu'une seule organisation représentative. En outre, les associations allemandes ont un fonctionnement très hiérarchisé, puisque de l'ancienneté de l'étudiant dépend le statut de celui-ci, alors qu'en France, les associations des étudiants français fonctionnent sur le modèle républicain : égalité entre adhérents et liberté, puisque l'adhésion n'est pas obligatoire.

Mais il ne faut pas prétendre que la naissance de l'Union nationale des étudiants s'est passée superbement. Nous assistons en effet à une naissance partielle en 1907.

César Campinchi, président de l'association des étudiants de Paris, vient au Congrès de Lille. Son association est la plus importante, la seule qui dépasse le millier d'adhérents (les autres tournent autour de 300 ou 400 adhérents, ce qui est bien au point de vue ratio par rapport au nombre d'étudiants). César Campinchi confirme qu'il est prêt à adhérer à l'association aux conditions suivantes : en premier lieu, le siège de l'association doit être à Paris, en deuxième lieu, l'association de Paris aura la majorité des sièges au Bureau, et en particulier l'Union nationale des associations d'étudiants aura pour président celui de l'association des étudiants de Paris... A commencer par lui, qui amorçait la carrière politique qu'on lui connaît ensuite.

Le seul récit postérieur que l'on ait de ce congrès de 1906 est paru dans le numéro 1 de l'Etudiant de France de 1952 : Raphaël SALZEDO y raconte que, bien que Bordelais, il a été l'un des organisateurs importants de ce Congrès de Lille, et qu'aussitôt après l'intervention de Campinchi, il s'est précipité pour ouvrir la porte à deux battants de la salle où se tenait le Congrès, et l'ayant fait, il apostropha Campinchi, en lui disant «Votre chemin est par là», et c'est d'ailleurs ce qui fut fait ; l'association des étudiants de Paris qui avait soulevé une masse de rires de l'assemblée refuse de participer. Deux autres universités sont absentes, celles de Montpellier et de Grenoble, l'absence de celle de Reims se faisant plus discrète. Ce n'est qu'en 1909 que l'association de Paris acceptera d'y rentrer, Campinchi n'étant plus président. Elle en sera d'ailleurs récompensée puisque à plusieurs reprises les congrès se tiendront à Paris.

Avant 1914, il y a trois grands lieux de tenue des congrès ; Paris, Lille (le congrès fondateur a lieu à la Maison des étudiants, 49 rue de Valmy, déjà existante, mais inaugurée solennellement cette année là), et à Nancy, aux portes de l'Allemagne. Si la politique officielle en tant que telle n'est pas présente à l'UNEF, ce dont on peut douter, le patriotisme en revanche est toujours affiché. Ce n'est donc pas par hasard si les congrès se tiennent fréquemment à Nancy, ceci permettant aux étudiants de Strasbourg qui se considèrent toujours comme Français, de franchir la frontière plus ou moins légalement, et de venir apporter leur salut.

On peut envisager d'autres dates à commémorer. En 1909, c'est la présence de la quasi totalité des associations au sein de l'UN, ancien sigle de l'UNEF, et 1911, l'entrée de Lyon dans l'Union.

QUELS SONT LES CENTRES D'INTERETS ET LES REVENDICATIONS ?

Rien qui ne nous soit étranger - si ce n'est les cols durs, les chapeaux melon ou faluches, les cravates et la tenue sombre, ainsi qu'une présence exclusivement masculine - notamment dans les revendications avancées : des aides et des subventions accrues aux associations d'étudiants, la création et le développement de maisons des étudiants (avec restaurants, bars, fumoirs, bibliothèques... comme en ont les privilégiés, à Paris, Lille et Nancy). S'exprime aussi le souhait de voir se multiplier les restaurants coopératifs, ce qui permet d'associer public et privé, puisque l'université peut y être partie prenante. C'est, à défaut de construction de logements pour les étudiants, une aide au fonctionnement des services d'information logement en faveur des étudiants.

Il y a un deuxième type de revendications, en second plan, souvent liées à l'harmonisation des examens, des cursus... avec des principes conservateurs. C'est le *principe de l'autobus*. Une fois que l'on est dedans, on ferme la porte et l'on ne tient pas à ce qu'il y ait plus de monde qui rentre, ce qui entraîne une opposition à l'accès des non-bacheliers à l'enseignement supérieur, C'est le cas notamment des capacitaires en droit.



Il y a une gestion des avantages acquis et un refus d'élargir le monde étudiant, qui est tout à fait frappant.

Est bien entendu, toujours présente, la question militaire : demande perpétuelle d'un aménagement du service militaire qui rende possible une incorporation après les examens de l'automne, de passer une partie du temps de service dans une ville universitaire.

C'est au Congrès de Nancy en 1909, que ces «revendications», le mot est employé, sont votées, avec comme moyens d'action : «à la dernière extrémité, faire la grève de l'université sur un mot d'ordre donné en temps opportun dès la rentrée de novembre, par le bureau de l'Union nationale».

Cela ne sonne pas comme quelque chose de très lointain.

Sur l'aspect dit corporatiste et syndical, il faut faire attention au fait que les mots ont parfois changé de sens.

Un bulletin étudiant d'après-congrès du printemps 1911, intitulé *La moralité à tirer du Congrès de Lille* en témoigne : «ce qui m'a surtout frappé c'est l'esprit profondément syndical des délégués des corporatives de Paris», lesquelles sont différentes des associations d'étudiants. Il note après : «Oui, les AGE apportent à la vie quotidienne des étudiants des améliorations matérielles fort louables, mais il est temps de songer à nos intérêts professionnels, les carrières libérales subissent une crise. Je pense qu'il faut à présent orienter les associations vers un but plus corporatif. Les associations d'étudiants devraient être des associations corporatives, il faut que les corporatives viennent à l'Union nationale», (ce qui veut dire qu'elles n'y sont pas, pour la plupart elles sont groupées sur une base disciplinaire, alors que les associations générales sont groupées sur une base locale, interdisciplinaire), pour lui apporter le caractère syndical qui lui manque. Mais il faut aussi que les AGE se transforment et sachent joindre l'utile à l'agréable».

Il y a donc une complication du vocabulaire : ici corporatif et syndical sont traités comme synonymes et distingués de l'idée de folklore. Les AGE et l'UN fonctionnent en se situant à l'intérieur de l'université, avec un respect pour les valeurs de l'université, ce qui à leurs yeux inclut les valeurs républicaines. Les revendications resituent toujours les intérêts étudiants au sein des intérêts généraux de l'université. Ce qu'on appelle à cette époque là, syndical aussi bien que corporatif, c'est, parfois explicitement, dire «La République, sauf la Patrie, ce n'est pas notre affaire. Les valeurs de l'université ou son fonctionnement, non plus. Nous, futurs notaires, futurs médecins, avons tel ou tel intérêt à défendre, et c'est cela qui passe avant tout.» Le débat est donc un peu brouillé par rapport à la simplicité apparente qu'on voudrait lui donner.

D'autre part, cet âge d'or, s'il était d'or, n'était pas apolitique. J'ai prononcé le nom de César Campinchi, qui était déjà une personnalité politique. Comme président de l'AGE de Paris il y avait eu avant lui, Louis Noguères, qui était déjà le collaborateur de Jean Jaurès ; il y avait eu des empoignades dans plusieurs AGE, à Lyon et aussi à Paris, et au moment de l'Affaire Dreyfus, Louis Noguères s'était battu en duel contre un anti-dreyfusard : où le folklore rejoint le politique... En 1911, enfin, le président de l'Association de Paris fait partie des jeunes gens nationalistes, étudiés par Agathon, qui se réjouissent du réveil de la fierté nationale et de l'esprit patriotique, et ceci en plein congrès de l'UNEF .

Donc, on peut dire qu'un âge non-politique n'a pas existé.

JEAN LESUISSE

Vice-Président de l'UNEF (1953)

J'ai surtout été, pendant trois ans, président de la fédération des étudiants de Paris. Je suis l'un des fondateurs de la MNEF, j'en ai été le premier trésorier, puis ensuite vice-président, tout ceci après avoir créé l'amicale des étudiants de Science Po, qui n'existait pas encore en 1947.

Les plus anciens d'entre nous ont bien connu Salzedo, qui fût le premier Président de l'UNEF et qui a fréquenté, jusque vers 1960, nos réunions d'anciens.

Il est sûr que Salzedo n'était pas une personnalité brillante comme l'étaient d'autres à la tête de l'UNEF dans ces années. Il paraît plutôt avoir été choisi pour sa discrétion et son aptitude à disparaître un peu. Je voudrais d'autre part attirer l'attention sur le fait que l'UNEF a été créée comme Union nationale des associations générales d'étudiants, c'est-à-dire qu'elle avait une structure très fédérative et pas du tout unitaire. A contrario, avec la MNEF, on a créé un organisme centralisé, unitaire, avec des sections locales qui dépendaient étroitement de l'union nationale. Cette simple évolution de statut montre l'évolution des moeurs en la matière à travers les années.

PIERRE SICARD

Président de la MNEF (1950)

Premier président élu de la MNEF en 1950, j'ai été ensuite, jusque très récemment, président de la Fondation Santé des Etudiants de France. A l'occasion de la célébration de son 70^e anniversaire en 1993, je me suis plongé dans ses archives. Je voudrais apporter un bémol à ce qui a pu être dit sur la période de l'immédiat après-guerre, entre 1918 et 1930. L'aspect folklorique a constamment coïncidé avec les autres préoccupations. Le congrès de l'UNEF de 1923, qui prend la décision de créer un sanatorium des étudiants de France, marque bien cette volonté de faire des réalisations concrètes. Il se passe 10 ans entre cette résolution généreuse du congrès de 1923 et l'ouverture du sanatorium de Saint Hilaire du Touvet en 1933. Je laisse à penser à tous ceux qui sont ici, ce qu'il a fallu d'opiniâtreté, pour passer de l'intention à la réalisation de ce sanatorium, qui représentait un investissement financier considérable.

Daniel DHOMBRES (Le Monde) demande s'il est possible d'approfondir au sujet de cette union internationale des étudiants.

ALAIN MONCHABLON

Le nom le plus le connu est *Corda fratres*, «coeurs frères». Cette union internationale des étudiants, a été créée en 1898. Elle sera encore vivante, du moins sur le papier, au lendemain de 1918-1919. Lorsque les français, par une offensive diplomatique guidée par le Ministère français des Affaires étrangères, vont créer et prendre la tête de la *confédération internationale des étudiants*, ils commenceront par la mise à mort de cette organisation. Elle était dominée par les italiens, et bien que fantomatique, elle gênait parce qu'elle occupait toute la place. Ce qui a provoqué la rage des associations étudiantes françaises, et leur a donné envie d'en découdre, remonte à 1906 : le représentant pour la France était un notaire de Gap, qui se donnait pour étudiant et était déjà père de trois enfants, quand Gap n'était pas une ville spécialement universitaire.

JEAN-PAUL DELBEGUE

Pour complément, à l'Assemblée Générale du 23 décembre 1898, le président de l'A de Paris déclare : "Nous sommes allés au congrès international de Turin (c'est là qu'a été fondée la *Corda fratres*). Nos délégués y ont été l'objet d'une réception enthousiaste, et, pour mieux affirmer les sentiments amicaux qu'ils professent à notre égard, les étudiants étrangers ont décidé de réunir leur deuxième congrès à Paris, en 1900". Tout cela, avec un côté folklorique et des souvenirs de lutte du carbonarisme. On sert un «vermouth d'honneur» et l'on crie «Viva Trieste irridente ! ». Immédiatement, des querelles nationales se font jour, bien que la *corda fratres* avait cette particularité de pratiquer des adhésions individuelles. Par principe il y a avait un vice-président par nationalité. Les problèmes apparaissent tout de même. Dès Turin il y a un incident : des roumains sont présents, on nomme donc un vice-président roumain mais on découvre ensuite que ce roumain est de Transylvanie, donc sujet hongrois. Les Hongrois protestent et disent que l'on s'est moqué d'eux... La désillusion ne fera que grandir et, dès décembre 1905, l'A de Paris se plaint des «liens inutiles» qui l'attachent "à la destinée d'une trop réelle association internationale de trop vieux étudiants".

L'Union nationale des associations générales d'étudiants avait une structure fédérative et pas du tout unitaire.

Les batailles sur des réalisations concrètes ont toujours été présentes, à l'exemple de la décision du congrès de l'UNEF de 1923, de créer un sanatorium des étudiants de France.

La première union internationale des étudiants - Corda Fratres - a été créée en 1898.

J'ai étudié l'UNEF de la fin des années trente, plus précisément la période 1937-1939.

Des aspects politiques sont parfois présents, mais la dominante, et ce qui représente un changement de cap important à partir de 1937, c'est le développement des oeuvres universitaires. Jean Zay arrive. Ministre de l'Education Nationale du Front Populaire en 1936, il met en place le *Comité supérieur des oeuvres* (qui deviendra plus tard le CNOUS), à la tête duquel il nomme Alfred Rosier, son chef de cabinet, ancien Président d'AGE et Vice-Président de l'UNEF.

Un deuxième déclic se produit, avec l'arrivée d'un étudiant de la Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste, la L.A.U.R.S., à la tête de l'UNEF en 1937.

Dans quel contexte se situe ce changement de cap et la naissance ou plutôt l'institutionnalisation des oeuvres, puisque certains services préexistent à l'arrivée de Jean Zay au Ministère de l'Education Nationale ?

Le milieu étudiant dans l'entre-deux guerres est socialement étroit dans ses effectifs, comme dans son recrutement. Les étudiants qui accèdent à l'université ne sont pourtant pas ceux qui ont fondé l'UNEF en 1907. Après les coupes sombres, occasionnées par la première guerre mondiale, le nombre d'étudiants retrouve en 1920 le niveau atteint en 1914 ! 45 000 étudiants fréquentent les établissements d'Enseignement Supérieur. Pendant quinze ans, les effectifs progressent régulièrement chaque année, pour atteindre 93 000 étudiants en 1934.

Si au milieu des années 30, l'arrivée à l'université des classes creuses de la première guerre mondiale remet en cause cette évolution, le fléchissement n'est que conjoncturel. A la veille de la mobilisation, 90000 étudiants fréquentent ces établissements. L'augmentation ne résulte pas du dynamisme démographique de la population française (la tendance étant plutôt au vieillissement) mais de deux facteurs : tout d'abord *l'augmentation du nombre de jeunes femmes* accédant à l'université - qui explique 50% de cette augmentation - et ensuite, l'élargissement progressif du recrutement aux *classes moyennes*.

On peut penser que l'arrivée de la crise des années trente amplifie cette évolution ; les professions libérales étant les corps professionnels dont les revenus résistent le mieux à la crise économique. Si leurs revenus baissent, les fonctionnaires, quant à eux, bénéficient toujours de la garantie de l'emploi. Pour des jeunes, issus de milieux particulièrement touchés par la crise, la poursuite d'études, préparant à ces professions libérales ou à la Fonction Publique peut ouvrir des perspectives. Autre aspect, le développement du chômage intellectuel favorise l'émergence d'un individualisme, qui tend à s'opposer à l'esprit de corps que tentent de promouvoir les associations générales.

Enfin, la paupérisation du milieu étudiant se traduit par l'apparition d'un discours sur l'étudiant pauvre dans la presse universitaire de gauche et d'extrême-droite, les revues des AGE se faisant également l'écho de cette aggravation des conditions de vie des étudiants. On peut ainsi lire dans la revue de l'AGE d'Angers, *ANGERS ÉTUDIANT* en 1936 : "Les conditions d'existence ont changé pour l'étudiant. L'encombrement des facultés, la surcharge des programmes, la difficulté d'utilisation des diplômes, les conditions d'existence souvent incertaines et parfois pénibles constituent les mêmes éléments d'un problème nouveau qui se pose à tous les étudiants".

L'une des raisons qui peuvent expliquer cette détérioration des conditions de vie est d'origine endogène, c'est-à-dire l'augmentation des effectifs consécutive à l'élargissement social du recrutement. Jusqu'ici, les bourses d'étudiants les plus nécessaires étaient essentiellement assurées par les caisses de secours des associations étudiantes et les premières mises en place l'ont été à la fin du XIX^e à Strasbourg, sous l'influence allemande.

Ces Caisses de secours aux associations étudiantes ou à un certain nombre d'infrastructures d'hébergement et de restauration étaient financées grâce à des fonds privés.

Ces initiatives locales sont dans l'incapacité d'accompagner l'augmentation du nombre d'étudiants et plus particulièrement pour ceux ne disposant pas d'une aide familiale suffisante.

En l'absence d'une politique publique d'aide sociale aux étudiants on assiste alors à une augmentation du nombre d'étudiants dans le besoin.

L'année 1935 voit la généralisation à l'ensemble des étudiants des difficultés rencontrées jusqu'ici par une minorité d'entre eux. Cette généralisation provient de modifications de la conjoncture extérieure.

D'une part *la politique de déflation*, mise en oeuvre par le gouvernement Laval à partir de juillet 1935, qui s'attaque aux dépenses publiques - baisse du traitement des fonctionnaires, des pensions et des rentes - se répercute au niveau des aides financières susceptibles d'être apportées aux étudiants par leurs familles.

D'autre part, *l'augmentation des droits universitaires*, lors de la rentrée universitaire 1935, qui touchent tous les étudiants. Cette mesure suscite le lancement par l'UNEF d'un mot d'ordre de grève générale pour les 11 et 12 février 1936. Il s'agit du premier mot d'ordre du genre, même si on l'a vu, le mot de grève était prononcé dès le congrès de 1907. L'annonce de cette grève est acclamée avec enthousiasme par les étudiants, avant que cette grève ne soit décommandée par le bureau de l'UN, après la constitution d'une commission ministérielle où son secrétaire général représente tous les étudiants de France. Si le Congrès de l'Union nationale qui se tient à Nancy du 13 au 19 avril 1936 approuve l'attitude du bureau de l'UNEF dans cette affaire, une forte minorité lui reproche d'avoir accepté de transiger et refuse d'approuver le rapport du Secrétaire Général.

Malgré l'objectif gouvernemental de baisse des prix, en quatre ans, les prix des produits alimentaires augmentent de 146%. Les AGE, qui assuraient la restauration, ne peuvent plus offrir les mêmes services aux étudiants.

La détérioration des conditions de vie des étudiants qui pèsent sur leur avenir, pose à partir des années 1935-1936, la question de leur identité, de leur reconnaissance, de leur place dans la Nation. Ces préoccupations ne sont sans doute pas absentes des crises qui secouent l'UNEF dans la première moitié des années trente. C'est autour des réponses à apporter à cette situation que se cristallisent des oppositions au sein de l'UNEF au cours des années universitaires 1935-1936 et 1936-1937. En avril 1935, six AGE disposant d'environ 30% des mandats du Congrès, refusent le quitus à l'équipe sortante. En avril 1936, la majorité du pôle, qui a décommandé la grève sur les droits universitaires, n'est acquise que par 82 voix contre 51.

Si on ne parvient pas à distinguer de façon formelle, une bipolarisation de l'organisation étudiante entre partisans d'une université plus ouverte, et partisans d'une université plus conforme à la tradition, on observe par contre l'émergence d'une sensibilité cherchant à capitaliser l'esprit revendicatif qui s'est développé dans les universités. Sa première particularité est de se saisir de revendications qui transcendent les intérêts disciplinaires et qui ne sont pas neutres, comme la baisse des droits d'inscriptions, l'extension des possibilités d'exonération, car elles reviennent à favoriser l'augmentation du nombre d'étudiants par un élargissement social du recrutement. Sa seconde particularité réside dans l'un des moyens d'action qu'elle ne se refuse pas d'utiliser, c'est-à-dire la grève. Cette orientation est encore minoritaire au Congrès de 1936, mais nous pouvons lui attribuer une motion adoptée au début de ce congrès, demandant notamment la constitution d'une commission de revendications chargée d'établir une Charte des étudiants et qui, au passage, couperait court aux tentatives de certaines associations politiques et confessionnelles de prendre en main l'action revendicatrice des étudiants, rôle normalement dévolu à l'Union nationale.

Le Congrès qui se tient à Vichy du 26 mars au 4 avril 1937 est celui du changement, les deux dernières années de l'entre-deux guerres ne ressemblant pas aux précédentes.

L'UNEF change de cap. Ce tournant a-t-il été vécu comme tel par une majorité de délégués, il est difficile de répondre, en l'absence de compte-rendu officiel.

Dans l'année qui suit l'élection à la présidence de Claude Delorme, l'UNEF opère un recentrage de son orientation autour de la question de l'aide sociale, encouragée en cela par le Ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay.

Au sortir du Congrès de Vichy, un an après la mise en place du Comité supérieur des oeuvres, la volonté de l'UNEF de placer l'aide sociale au coeur de son action et celle de Jean Zay de mettre en oeuvre «une politique générale des étudiants», peuvent se rencontrer.

Les relations sont cordiales et Alfred ROSIER peut alors orchestrer un nouveau départ pour les oeuvres : le sanatorium des étudiants s'agrandit, la médecine préventive universitaire est instituée, le Bureau universitaire de statistiques étend ses activités, l'Office du sport universitaire devient l'Office du sport scolaire et universitaire et prend une dimension nouvelle.

L'essentiel des années qui précèdent la guerre sont vraiment des années de grandes avancées pour le milieu étudiant. *La Médecine préventive universitaire* est généralisée, faute de pouvoir mettre en place la caisse des malades, c'est-à-dire la sécurité sociale revendiquée dès la fin des années 20.

Le sport universitaire est réformé, avec des moyens sans précédent, la subvention passant de 20 000 à 2 millions de francs. Le sanatorium s'agrandit, des Centres locaux d'orientation professionnelle sont mis en place, les restaurants universitaires sont subventionnés au prorata du nombre de repas servis.

Enfin, il y a la reconnaissance d'un fait, que l'on pourrait qualifier a posteriori de syndical : à travers la mise en place des oeuvres, les étudiants sont représentés pour la première fois au niveau ministériel. L'UNEF s'institutionnalise, ce qui modifie la physionomie de l'organisation étudiante, en renforçant le rôle de sa direction nationale.

Accompagnant le resserrement de son orientation autour des questions d'aide sociale, qui transcendent les disciplines et les contingences géographiques, une véritable union nationale tend à se substituer à la fédération d'associations fondée à Lille en 1907.

A la fin de l'été 1939, avant de rejoindre leurs centres de mobilisation, les membres du bureau de l'Union chargent un des ses Vice-présidents, que n'appelle pour le moment aucune obligation militaire, de s'occuper des oeuvres pour y maintenir le rôle qu'y a toujours joué l'UNEF. Cela se fera au moyen de deux lettres cosignées par le président de l'UNEF par intérim et par un représentant de l'État, Alfred ROSIER, comme secrétaire permanent du Comité supérieur des oeuvres. Ils se déplacent donc en 1939, en Indre et Loire, l'UNEF déménageant dans le même temps.

Il y a là l'expression d'une volonté de *maintenir l'UNEF pour maintenir les oeuvres*.

La compréhension de cette volonté est indispensable pour aborder l'histoire de l'UNEF dans la France de Vichy.

Si l'on évoque la question de l'attitude de l'UNEF sous l'occupation, il faut savoir de quoi et de qui l'on parle. Parle-t-on de l'attitude des présidents successifs de l'UNEF dans la France de Vichy, des membres du Bureau national qui sont éloignés les uns des autres la plupart du temps avec la ligne de démarcation qui scinde la France en deux, ou bien se réfère-t-on aux des textes de Congrès ? Parce que, si l'UNEF vote le Numerus Clausus en 1941 contre les étudiants juifs dans le texte du congrès de 1943, il y a des appels que l'on peut qualifier d'implicites en faveur de la Résistance, sachant que l'on ne pouvait pas non plus adopter de texte franchement en faveur de la Résistance. Parle-t-on donc de ces textes de Congrès, de l'activité de chaque AGE ? A Montpellier ils sont pétainistes jusqu'en 1944. A Grenoble, dans un premier temps ils accueillent le Maréchal, en animant une émission de radio, mais on sait que par la suite des étudiants de l'AGE participeront à la Résistance.

La situation est totalement différente en zone nord et en zone sud. Au début de la guerre, en zone sud, il y a l'aspect Pétain-bouclier dont parlent souvent les historiens. En zone nord, la question est totalement différente : les étudiants de Rouen écrivent, au tout début de l'Occupation en octobre 1940, à Lescure qui est responsable de la zone nord pour l'UNEF, en disant «tout est occupé, même les bordels qui sont réservés».

L'histoire de l'UNEF de cette période est donc trop complexe pour procéder par simplification.

Le travail qui reste à faire est d'accumuler des témoignages, et essayer de dégager une monographie de chaque AGE durant cette période.

Je voudrais commencer par dire la satisfaction que j'ai de me retrouver dans cette salle (*NDLR : Maison du Sport Français, siège du Comité National et Sportif Olympique français*), parce que cela montre bien les relations qu'il peut y avoir entre les étudiants et le sport. J'ai été moi-même un utilisateur de cette salle, puisque j'ai eu l'occasion d'y fonder le *conseil national des comités régionaux et comités départementaux olympiques*. J'en ai été le vice-président jusqu'au mois dernier. Je me trouve donc un petit peu dans mon élément.

En 1939, j'arrivais donc à l'université de Caen pour y faire des études de droit, et je m'intéressais comme tout un chacun à ce que pouvait être l'activité et les préoccupations de l'époque. C'était Munich, c'était la guerre, l'invasion, les réfugiés qui arrivaient en grand nombre dans notre région. Je vais donc surtout évoquer une période démarrant en 1940, date à laquelle, il faut le rappeler, les associations d'étudiants sont interdites immédiatement par les autorités d'occupation. On a vécu la «Grande Débâcle» ; aussitôt après, les Allemands s'installent avec l'espoir de pouvoir établir des rapports relativement normaux (eux-mêmes diront «corrects») avec la population locale. Cela ne veut pas dire que les associations ne vont plus exister. Bien au contraire, c'est dans le tempérament des français de faire ce qu'on leur interdit.

La France était coupée en deux zones et assez rapidement nous avons été un peu bloqués pour faire se rencontrer les étudiants de la zone nord (occupée) et ceux de la zone sud (non occupée).

Le président de l'UNEF était alors un ancien président de l'AGE de Lille, qui s'appelait Lenclud, et qui est devenu ensuite président du Club sportif de Valenciennes. Le Secrétaire général était Le Mazou, de Rennes, et il avait pris comme Secrétaire Adjoint François de Lescure, représentant de la Fédération des Étudiants de Paris. L'UNEF était alors une association essentiellement corporative, le mot syndicat était à peine employé et l'activité représentait une sorte de contestation limitée vis-à-vis des autorités françaises. On s'occupait surtout de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants.

Le 11 novembre 1940, je me suis trouvé par hasard au siège de l'UNEF qui se tenait 5, place Saint-Michel. Je n'avais alors aucune responsabilité nationale dans l'UNEF, si ce n'est que j'avais été envoyé par notre AGE de Caen. J'y rencontre notre ami de Lescure ainsi que Bellenger, le responsable de l'Office du sport scolaire et universitaire (l'OSSU). Dans la conversation patriotique que nous avons, nous nous sommes dit que ce serait bien de faire un saut à l'Arc de Triomphe. Nous y sommes allés en ordre dispersé, sans idée de faire une manifestation, encore que déjà dans le public circulaient des tracts invitant à ne pas oublier que la France avait un devoir vis-à-vis de ceux qui s'étaient battus en 1939 et lors de la première guerre mondiale.

J'ai assisté au dépôt de gerbe, et dès que cela a tourné mal en haut des Champs-Élysées (cela se passait en fin d'après-midi si mes souvenirs sont bons), nous nous sommes égayés dans les petites rues et avenues voisines, de façon à éviter tout contact avec l'armée allemande qui essayait de contenir la foule des jeunes. C'étaient essentiellement des lycéens. Il y avait des étudiants bien sûr, mais ils étaient dispersés, perdus au milieu des autres et moins regroupés que pouvaient l'être les lycéens. Vous savez ce qu'il en est advenu ; on a beaucoup glosé pour dire que c'était organisé alors que moi, je ne le pense pas du tout.

En 1941, je deviens Président de l'AGE de Caen, et Le Mazou, qui était Secrétaire général de l'UNEF, commence à émettre le souhait de retourner définitivement dans sa Bretagne natale et d'y exercer ses fonctions de professeur. J'ai ainsi été assez facilement désigné comme Secrétaire général pour lui succéder.

En zone non-occupée existait un petit comité dirigé par Georges Bellot, président de Clermont-Ferrand. Il avait un appui très important de la part des étudiants alsaciens, et en particulier de Malou Weber la présidente de l'AGE de Strasbourg qu'il épousera par la suite. On a dit qu'ils avaient une activité tout à fait spéciale, qu'ils s'étaient rangés du côté de Vichy ; je ne le pense pas. Ils ont continué l'activité qui était développée antérieurement à Paris, ils se sont occupés des restaurants universitaires, mais n'ont pas eu d'action politique.

Dès 1940, les associations d'étudiants sont interdites par les autorités d'occupation.

Le 11 novembre 1940, à l'Arc de Triomphe, la manifestation des jeunes.

L'idée maîtresse pendant 35 ans, c'était qu'on ne devait pas faire de politique à l'UNEF.

Nous dirigeons comme je vous le disais, une association corporative régie par la loi de 1901, et la loi de 1901, précisément, interdit toute activité politique ou religieuse.

JEAN MARIE DUPONT

Le gouvernement du Maréchal Pétain en 1940-1941 essaie de mobiliser la jeunesse pour redresser la France. Ce n'est pas encore la naissance de l'École des Cadres d'Uriage en 1941-42. Or est-ce qu'il y a de la part des autorités de l'époque le souhait de mobiliser les associations d'étudiants dans cette grande action de redressement de la France ?

LOUIS LAISNEY

Il n'y avait pas de lien direct entre les gouvernements et les associations d'étudiants. Alfred Rosier facilite cependant les contacts officieux, le plus souvent confidentiels, entre l'UNEF et les services du Ministère de l'Education Nationale. Les ponts ne sont pas coupés. On ne demande pas aux associations de faire ceci ou cela. Je dirais qu'à cette époque-là, l'opinion qui était généralement répandue était qu'il pouvait y avoir une entente tacite entre Pétain et de Gaulle, et les étudiants étaient restés intellectuellement mobilisés contre les allemands. En ce qui concerne le gouvernement du Maréchal Pétain, surtout à Vichy, il y avait un certain nombre de responsables dans les ministères qui étaient issus des rangs de l'UNEF. Grâce à leur complicité, nous avons fait éditer une affiche qui fera un certain bruit. Elle ne demandait rien de moins aux étudiants que de venir en aide à ceux qui étaient malades, en particulier au sanatorium, mais aussi à ceux qui étaient requis, «absents». Et le mot «absents» que nous avons réussi à glisser, comprenait tous les gens qui étaient dans les maquis, ce qui pouvait être gros de conséquences... En 1941, on commence à avoir des contacts avec la zone sud, encore que ce ne fut pas très facile, et en 1942 cela s'est compliqué davantage. En 1943, les allemands envahissent la zone sud et on a l'impression que l'unité des mouvements étudiants se refait entre les deux zones. Si nous ne faisons pas de politique directement, un certain nombre d'associations indépendantes de l'UNEF étaient directement orientées. C'est le cas d'associations regroupant des membres issus de l'Action française, d'associations en liaison avec le parti communiste, d'associations chrétiennes d'étudiants, même si la JEC a peut-être, quant à elle, une ouverture plus facile vis-à-vis du gouvernement de Vichy.

JEAN MARIE DUPONT

Vous teniez des congrès et des AGE poussaient leurs activités, alors que les associations étaient interdites ?

LOUIS LAISNEY

Oui, et y compris à cette époque-là, les élections internes à l'organisation sont effectuées, au vu et au su de tout le monde par tous les inscrits de l'université. J'ai été, par exemple, élu président de l'association de Caen par 350 à 400 membres, c'est-à-dire pratiquement la totalité des étudiants inscrits dans les facultés de Caen. Le recteur m'invitait et me recevait «ès qualité» comme représentant de l'ensemble des étudiants.

Suite à la reprise des contacts Nord-Sud, dans l'enthousiasme, la décision est prise de tenir aussitôt un congrès, d'un commun accord entre Bellot et moi. Il se tiendra en catimini à la Chapelle-en-Vercors à Pâques 1943, à l'écart de toute activité économique, pour ne pas éveiller l'attention des allemands.

Il n'y a pas eu de relation directe avec le Maquis, pourtant déjà présent dans la région à ce moment-là. Ce congrès, je l'ai organisé à partir du département de la Manche, avec l'aide de responsables originaires de la Drôme et qui ont permis de monter un ravitaillement difficile, surveillé, contingenté pour près de 2000 participants, depuis Valence jusqu'en plein Vercors. Et ce à l'aide de différents concours, dont celui de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, organisateur des transports, et celui du Préfet qui n'en a soufflé mot. Mais ce dernier était l'ami d'un ancien de chez nous, le Maire de Tain-l'Hermitage, Paul Durand.

A l'issue de cette manifestation d'unité estudiantine, on se rend quand même à Vichy en train spécial. C'était une des conditions mise à la tenue du Congrès. Au banquet officiel, Bellot fait un discours pour dire que les étudiants ont besoin d'être aidés, mais sans manifester de sentiments marqués pour la puissance invitante. S'ensuit le discours du Ministre de l'Éducation nationale Abel Bonnard dont j'ai gardé en mémoire, comme un souvenir indélébile, les premiers mots : *"Vous êtes une jeunesse, mais que vous soyez une jeunesse, je ne suis pas bien sûr ; vous êtes peut-être dans votre jeunesse, les restes d'une sénilité d'hier"*. Je ne l'oublierai jamais. Tous les gars du Congrès, et notamment ceux de la table d'honneur dont je faisais partie, avaient glissé sous la table à la recherche d'une hypothétique serviette pour ne pas applaudir.

C'est un peu plus tard que se situe l'affaire de l'affiche.

Après ce double camouflet, Mademoiselle Morel qui était membre du Cabinet d'Abel Bonnard nous reçoit, Rostini et moi, pour nous dire que nous allions être mis en prison : elle avait sans doute d'autres chats à fouetter car nous n'en avons plus entendu parler.

Début 1944, se tient à Montpellier un Conseil d'Administration élargi au cours duquel sont évoqués des problèmes nationaux dépassant le cadre de l'université et touchant à l'avenir des étudiants. On y décide l'envoi d'une adresse au Général de Gaulle, qui lui sera transmise par Saurin, ancien de l'UNEF et Conseiller général d'Oran.

Pour la première fois, cette adresse prend position en marquant la solidarité des étudiants avec le peuple français. Ses signataires, qui l'ont votée à l'unanimité, n'ont pas considéré qu'ils faisaient là un acte politique.

Le 6 juin 1944 j'avais prévu de venir à Paris, mais c'est le jour-J en Normandie. En réalité, je me trouve sous les bombes, mon père est tué, ma mère blessée, je suis moi-même atteint et je reste à peu près trois semaines sans pouvoir bouger.

Je serai le porte-parole des étudiants auprès du général de Gaulle et des Alliés. Quand je rentre à Paris, je retrouve les amis et nous pensons aux décisions à prendre concernant les retrouvailles, des uns et des autres, et l'épuration nécessaire. Il est décidé de mettre en place une commission d'épuration pour juger les cas retenus, qui sont d'ailleurs en nombre très limité. Parmi ceux-ci, un dirigeant de Grenoble, un autre de Toulouse seront écartés de l'association. Les sanctions tombent en octobre 1944 sans faire beaucoup de bruit.

On prend contact avec les anglais, dès la fin de l'année 1944, pour créer quelque chose sur le plan international. Rostini et moi-même sommes invités à la *World Youth Conference*, qui se tient à Londres. Cette organisation est, à nos yeux, beaucoup trop importante et politisée et de plus s'adresse à l'ensemble de la jeunesse mondiale. Nous en profitons tout de même pour nouer des relations avec les représentants des étudiants des différents pays.

Il est convenu de se retrouver le 17 novembre 1945 à Prague pour une grande fête universitaire.

L'importance du Congrès de Prague par le nombre de pays participants et son grand retentissement fait naître un immense espoir. La part de la France est énorme. A côté de l'UNEF largement représentée, il y a de nombreuses associations nationales politiques ou religieuses. Dans un climat de grande amitié, la décision est prise de créer une Union internationale.

Un comité préparatoire est aussitôt mis en place en vue de cette création. La France y tiendra un rôle prépondérant avec ses quatre délégués qui lui sont attribués, parmi lesquels Pierre Rostini, Paul Bouchet et moi-même, qui seront présents à la douzaine de réunions qui se tiendront la-bas.

Vous êtes
une jeunesse,
mais que vous
soyez une
jeunesse,
je ne suis pas
bien sûr ;
vous êtes
peut-être
dans votre
jeunesse,
les restes
d'une sénilité
d'hier.

Abel Bonnard,
Ministre de
l'Éducation
Nationale
de Vichy aux
représentants
de l'UNEF

La
commission
d'épuration
créée au sein
de l'UNEF
a écarté
de son sein
deux de ses
membres

Le Mouvement
étudiant de
France est né
à la fin de la
guerre.

Malheureusement, malgré notre assiduité méritoire et nos interventions permanentes, nous ne parviendrons pas à faire prévaloir le principe d'a-politisme auquel notre association était attachée. Pour les autres pays, l'antinazisme à la fin de la guerre ne se discutait même pas et proposer une sorte de neutralité pouvait apparaître comme un début de trahison. Et nous nous sommes inclinés d'autant qu'entre temps le Congrès de Grenoble avait marqué en France une très nette évolution.

C'est là au cours des vacances de Pâques 1946 qu'est adoptée la fameuse «Charte de Grenoble». Je faisais partie de ceux qui n'étaient pas favorables à cette prise de position plus politique que ce qui s'était fait dans les précédents congrès. Le Congrès fût houleux, comme il est de tradition, mais peut-être plus encore que d'habitude. Je me souviens de l'intervention de notre ami Villedieu, président de l'UNEF à l'époque, arrivé en retard et de ce fait fortement critiqué et conquis, et qui, excellent orateur avait quand même retourné la salle. C'est à la suite de réunions en commissions que cette Charte de l'étudiant est mise sur pied et finalement adoptée.

JEAN-MARIE DUPONT

L'équipe de 1946 à Grenoble est très différente de celle du Bureau de 1944-45 ?

LOUIS LAISNEY

Ceux qui mènent un congrès, ce sont les dirigeants antérieurs jusqu'au moment de l'élection. Ce que vous appelez l'équipe de 1946 sera élue à la fin des travaux. L'équipe en place a été élue en 1945 et se compose essentiellement de Villedieu président, Rostini et Boinnet vice-présidents, Laisney secrétaire général (depuis 1941). Le premier, le troisième et le quatrième n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat. Et un nouveau bureau, avec Trouvat comme Président et Lebert, Secrétaire général, a été élu. Rostini et Bouchet en sont les vice-présidents. Ils ont poursuivi la politique de gestion que nous avons précédemment. Quand j'étais Secrétaire général, j'étais moi-même très accaparé par la gestion du sanatorium de Saint-Hilaire du Touvet. La Charte de l'Étudiant et les actions nouvelles dans le domaine social sont à leur actif et nous pouvons leur en être reconnaissants.

Au Congrès de Prague en 1946, nous saluons la création de l'Union internationale des Étudiants (UIE), alors même que dans sa phase d'élaboration, nous avons dénoncé les risques de dérive politique.

Les travaux en commissions y ont été très intéressants. J'ai présidé, pour ma part, la commission des dégâts causés par la guerre aux universités, qui a proposé notamment un parrainage de l'Université de Caen.

Sous la présidence de Rostini, j'étais aussi rapporteur de la commission des sports. Nous avons proposé la candidature de Paris pour y tenir les premiers jeux universitaires mondiaux d'après-guerre et celle-ci a été retenue.

Avec Rostini et d'autres amis, nous avons ensuite créé l'Association des Anciens de l'UNEF qui a souhaité maintenir le souvenir de cette belle institution et, dans la mesure de nos moyens, venir en aide à nos jeunes camarades.

Nous animons des regroupements d'anciens de l'UIE dans un excellent climat d'amitié.

Mais nous sommes des vestiges d'une période difficile, la guerre et l'occupation, et je vous remercie de vous y être intéressé et de m'avoir écouté.

Le premier conseil d'administration de l'UNEF, auquel j'ai participé, se tenait à Montpellier en janvier 1944. J'étais alors président de l'AGE d'Aix. Louis Laisney qui m'avait entraîné à ce conseil, n'ayant alors aucune responsabilité nationale dans l'UNEF.

J'ai fait ensuite cette visite au Ministère de l'Education nationale, qu'a évoquée Louis Laisney. Les Allemands avaient fermé les universités d'Aix, Marseille, et Nice, vers le mois de mars. Les présidents des AGE de ces universités m'avaient délégué pour protester. Je ne savais pas comment faire, j'ai pris le train jusqu'à Paris où se trouvait le siège de l'UNEF et nous sommes allés voir avec Laisney, Rosier, qui s'occupait des Oeuvres et était en quelque sorte notre intermédiaire avec les pouvoirs publics nationaux. Il appartenait aussi à un groupe de Résistance de l'administration *SUPERNAP*, et il nous a orienté sur cette mademoiselle Morel, qui nous a reçu avec un Inspecteur général que j'ai retrouvé à la Libération et qui était aussi résistant. Elle nous a fait un beau discours, pour nous dire que notre place n'était pas là, que la fermeture des universités étaient une bonne décision et que nous aurions dû nous trouver sur le Front de l'Est. Inutile de vous dire que Louis Laisney et moi, nous avons disparu de la circulation et on n'a plus entendu parler de nous.

Après la Libération en novembre 1944, s'est tenu un Congrès extraordinaire, au cours duquel un nouveau Bureau a été élu. Bellot, qui avait trente cinq ou trente six ans, a abandonné la Présidence de l'UNEF. C'est Villedieu, Président de Caen, qui a été élu et je suis entré au Bureau National, comme Vice-Président chargé des questions internationales et du sport. Louis Laisney est resté Secrétaire Général et le Bureau est demeuré inchangé jusqu'au Congrès de Grenoble où nous sommes alors tous partis. On a mis en place une *commission d'épuration* dont je faisais partie. En fait, devant cette commission d'épuration, peu de choses se sont produites. Ont été présentés deux présidents d'AGE de l'époque, celui de Toulouse et celui de Lyon. Ils n'avaient rien à voir avec ceux qui ont pris l'AGE par la suite. L'un avait eu la Francisque, et l'autre pris contact directement avec le consulat d'Allemagne. Et puis il y avait aussi Félix Rajoharison, Malgache venu pour s'occuper de la section des étudiants coloniaux. Il était à l'École Vétérinaire et n'avait rien compris aux événements, et donc, bien qu'«épuré», nous l'avons gardé.

En ce qui concerne les questions internationales, nous avons effectivement pris contact avec les Anglais. Nous avons invité le Président de l'Union Nationale des Etudiants d'Angleterre, Tony James, à Paris et assisté au Congrès mondial de la jeunesse démocratique à Londres ainsi qu'au Congrès de Prague du 17 novembre 1945. Pendant la guerre nous avions décidé que le premier Congrès étudiant aurait lieu à Prague. Les Allemands avaient détruit l'université de Prague le 17 novembre 1939 et avaient fusillé les dirigeants des organisations étudiantes, qui se trouvaient être ceux de l'Union nationale des étudiants Tchécoslovaques. Villedieu, qui était toujours à Caen, avait toujours une conception des AGE d'avant-guerre pour simplifier les choses. Quant à notre ami Alfred Rosier il croyait que l'UNEF n'était plus dans la course et j'ai dû me battre avec lui pour être partout dans les oeuvres, où nous avions une place avant la guerre.

En accord avec l'Union des étudiants patriotes (UEP), qui rassemblait tous les mouvements de Résistance étudiante, nous avons créé l'UPOE (Union patriotique des organisations étudiantes), au moment où les Forces unies des jeunes patriotes devenaient l'Union patriotique de organisations de jeunesse. J'étais moi-même secrétaire général de l'UPOE, avec comme adjoint, un secrétaire politique, qui s'appelait Manuel Bridier, et un secrétaire confessionnel, qui était le responsable de la Fédération française des étudiants catholiques. Nous avons fonctionné parallèlement à l'UNEF sur toute une série de choses. C'est ainsi que nous avons obtenu les *délégués Capitant*, qui instituait une représentation des étudiants dans les Conseils d'université. Je les avais moi-même, au nom de l'UPOE, négociés avec Capitant, Ministre de l'Éducation nationale et le Conseil d'État. Nous avons participé aussi à toutes sortes de réunions qui étaient politiques, puisqu'elles étaient organisées avec les Mouvements de Résistance. Nous avons retrouvé aussi notre place dans la *Confédération des travailleurs intellectuels*, qui était présidée par Saintlaguë, avec Bloch Mascar, avec Rosier, tous membres de l'OCM.

En mars
1944, les
AGE de
l'UNEF
protestent
contre la
fermeture,
par les
allemands,
des
universités de
Nice, Aix
et Marseille.

La création
de l'UPOE
(Union
Patriotique
des
Organisations
Étudiantes)

Les «délégués
Capitant»

Parallèlement, je siégeais à l'*Union nationale des intellectuels*, créée par le Conseil national de la Résistance à la suite de la commission de la défense de la pensée et de l'art.

D'une certaine façon, on peut dire que l'UNEF avait une position politique dans la ligne générale de l'époque, mais qu'elle était restée très unie sur l'ensemble des problèmes.

STEPHANE MERCERON

Sur le patriotisme, il y a une constante. Dans les années 20, l'UNEF s'oppose à l'entrée d'étudiants d'organisations de l'union Allemagne-Autriche, au sein de la Confédération internationale des étudiants.

Plus tard à partir de 1938-1939, on assiste à une montée de la question coloniale. Ainsi, lors du Congrès de 1939, plus d'un tiers des débats est consacré aux questions coloniales, avec des positions relativement en avance pour l'époque.

Cet aspect colonial va notamment déboucher sur des prises de position de l'UNEF, après les déclarations de Mussolini revendiquant Nice, la Savoie et la Corse. La réaction de l'UNEF est très virulente et elle prend même la tête de manifestations d'étudiants en 1938, pour s'opposer à toute cession du territoire national. Sont aussi présents, dans le congrès, des étudiants coloniaux qui font des interventions disant que la question est de savoir s'ils sont un bétail que l'on peut échanger à volonté...

On retrouve ce patriotisme, lié aux questions coloniales, après la déclaration de guerre. Des étudiants coloniaux, mobilisés sur le front, adressent des lettres très émouvantes au Bureau National: *"L'heure a sonné de payer notre tribut à la Mère Patrie, nous sommes nés pendant la guerre 1914-1918 et nous participons à celle de 1939. Pauvre génération, adieu études, espoirs, projets d'avenir, rêves de jeunesse. Nous avons compté sans l'ambition et l'orgueil d'un despote. Quoiqu'il en soit la France peut compter sur nous car nous verserons notre sang pour la bonne cause, on se fera casser la gueule pour la France. Cette France qui a décrété que nulle terre française ne devait plus porter l'esclavage"*.

On a reproché plus tard à l'UNEF, contrairement à d'autres organisations, de ne pas s'être dissoute d'elle-même sous l'occupation. Cela vient du fait que l'UNEF se maintient, et ceci dès la déclaration de guerre, pour maintenir les oeuvres. De fait, dans la correspondance du Bureau national pendant la Drôle de guerre et également en octobre, novembre, décembre 1940, l'UNEF est un point de repère. C'est une mère de famille qui veut des nouvelles de son fils prisonnier en Allemagne...

L'UNEF organise des distributions de repas et les AGE, au cas par cas, vont essayer de trouver des solutions pour faire face à la pénurie. L'UNEF, les AGE avaient leur utilité en permettant aux étudiants finalement de s'en sortir un petit peu mieux.

PIERRE ROSTINI

Vichy avait créé, spécifiquement contre les AGE, un Service national des étudiants.

A Aix-en-Provence, je n'avais aucune subvention tandis que le Service national en avait.

D'autre part, les mouvements confessionnels n'ont pas été dissous pendant la guerre. Quand dans le même temps, l'UNEF était éliminée de tous les conseils où elle siégeait auparavant, les associations confessionnelles recevaient l'aval des Ministres chargés de la Jeunesse, Chevalier puis Lamirand, qui refusaient une reconnaissance de l'UNEF.

Enfin, je voudrais faire une petite rectification en ce qui concerne le siège de l'UNEF. Il n'a jamais été à Clermont-Ferrand. Il a toujours été 5 place Saint-Michel.

C'est moi, qui en 1945, en accord avec Alfred Rosier, ai accepté d'aller rue Soufflot.

Je suis en désaccord avec Alain Monchablon quand il dit que l'UNEF hantait les couloirs du Ministère de l'Éducation nationale. L'intermédiaire de l'UNEF était resté Alfred Rosier, qui avait conservé une position officielle, en tant que directeur des oeuvres. Il avait eu le mérite du temps de Jean Zay, de rassembler les oeuvres en un service officiel et avait donné une existence officielle et d'État aux oeuvres. Il était resté le directeur des oeuvres pendant la guerre. J'ai découvert tout cela en 1944. Apparemment, c'était Rosier qui était resté l'interlocuteur pour tout ce que nous réclamions.

LOUIS LAISNEY

On passait par lui et il intervenait auprès de différentes autorités. C'était pratiquement notre porte-parole, et il y avait des possibilités de gestion assurée par des représentants du mouvement étudiant, dans certaines AGE.

STEPHANE MERCERON

Le gouvernement coupe les subventions de l'UNEF pendant cette période.

Le climat c'est aussi une violente campagne de presse contre Alfred Rosier en 1941.

On peut lire alors dans la presse : «Comment, au moment où l'on veut redresser la France, ce juif, franc-maçon qui cumule les fonctions de trésorier du PUS, secrétaire général...» car il est en effet très présent dans l'ensemble des oeuvres.

Il règne donc ce climat délétère et si l'UNEF va effectivement dans les Ministères, en juillet 1940, l'UNEF se déplace à Clermont-Ferrand pour être à proximité de Vichy afin de garder le contact. C'est pour elle naturel, bien que les contacts se soient réduits. L'UNEF est menacée par un projet de dissolution, on l'accuse de compromission avec la Troisième République. Le climat à Vichy, et les textes le montrent, était donc hostile à l'UNEF.

PIERRE ROSTINI

L'UNEF ne s'est pas déplacée à Clermont, c'est l'AGE de Strasbourg qui s'est déplacée, avec à sa tête Malou Weber, qui a épousé Bellot. Le hasard a fait qu'il a été ensuite élu président de l'UNEF. Mais je ne crois pas que ce soit pour des raisons de ce genre que Bellot a joué le rôle de représentant de l'UNEF en zone sud.

STEPHANE MERCERON

C'est une question de chronologie. Juillet-août 1940, Jean David qui a encore en charge la présidence de l'UNEF, indique dans une circulaire de Août 1940 aux AGE que son secrétariat sera provisoirement à Clermont-Ferrand pour rester à proximité des Ministères et être reçu. Il s'agit de l'été 1940 et de Jean David.

Être Sociétaire à la CASDEN,

c'est profiter de crédits avantageux.



Alors forcément ça libère l'esprit.

CASDEN Banque Populaire : le nombre fait la force.

A la CASDEN, 800 000 Sociétaires trouvent qu'on a plus à gagner en se mettant ensemble... C'est logique, toute contribution à cette force commune est source d'avantages personnels.

Être Sociétaire à la CASDEN, c'est participer à l'ambition d'une banque différente, destinée aux Personnels de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture.

Prêts immobiliers, travaux, prêts consommation, prêts automobiles, Budgetudes, 1^{er} Elan, IUFM, ... être Sociétaire à la CASDEN, c'est profiter de crédits avantageux.

Alors forcément ça libère l'esprit.



Solidaire pour bien faire



30, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Téléphone : 01 46 43 20 00

professionnelle

AFIJ

des Jeunes diplômés

Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés

Créée
à l'initiative
des organisations
étudiantes
représentatives
et des mutuelles
étudiantes.

- Plus de 40 000 étudiants et jeunes diplômés inscrits
- Des milliers d'offres de premier emploi
- Une vingtaine d'accueils ouverts aux jeunes
- Des centaines de Rencontres avec les professionnels
- Des dizaines de milliers de jeunes ayant suivi les modules gratuits de formation de l'AFIJ

**Vous souhaitez en savoir plus :
consultez le 3615 AFIJ*
ou appelez-nous
au 01 44 39 74 50**

AFIJ - Siège
28, rue d'Assas - 75006 Paris

(num 101)

Allocations familiales · Loi de finance de la sécurité sociale · Loi de cohésion sociale · Conférence emploi · Restructuration hospitalière · Simplifications des démarches administratives · Réforme des retraites · empl · informatisation · médicaux · Enjeux des ser

L'outil d'information
et de réflexion
indispensable aux
décideurs et professionnels
de l'économie sociale

ESPACE
SOCIAL

Bilan social
de deux années
de septennat

services médicaux · Emplois jeunes · cabinets médicaux · Enjeux et missions des services médicaux

ABONNEMENTS (44 numéros + 10 suppléments)

- ETUDIANT : 575,00 (Fttc) INDIVIDUEL : 715,00 (Fttc)
 PROFESSIONNEL : 1450,00 (Fttc)

5, rue Geoffroy Marie - 75009 Paris - ☎ 01 53 24 13 05 - fax : 01 53 24 13 14

MERCREDI 14 MAI 1997

14h30 - 17h30

Table ronde n°2

**Le mouvement étudiant
face aux questions politiques et sociales**

Modérateur

En lisant le tiré-à-part des articles d'archives du Monde, édité à l'occasion de ce colloque-anniversaire, j'ai été frappé par un titre datant de 1957 qui indiquait : «L'UNEF va s'interroger une fois de plus sur les limites de son apolitisme». C'était la période de la guerre d'Algérie. On peut aussi évoquer mai 1968, prémice d'autres transitions de l'histoire.

On a l'impression que le syndicalisme étudiant résiste mal aux débats idéologiques qui secouent et préparent les évolutions de la société française.

L'UNEF est dans une situation de perpétuel balancement. D'un côté il y a la volonté de représenter les étudiants, d'être à leurs côtés, de leur proposer des services ; il y a l'investissement dans la gestion et la création de ces équipements, les resto U, la mutuelle... En somme, une volonté d'organiser, de structurer la vie des étudiants. Encore faut-il que le dialogue avec les pouvoirs publics soit constant et efficace. On s'est aperçu au cours de l'histoire, qu'il y a eu des périodes de rupture et que ces périodes de rupture ont conduit à des attitudes beaucoup plus défensives, et amené à créer un rapport de forces avec les gouvernements : on peut expliquer ainsi les mouvements de 1973 -74 contre la loi Fontanet-Debré, celui du projet de loi Devaquet de 1986 et tout dernièrement le CIP.

On ne peut pas omettre non plus, dans cette évolution, le rôle joué par l'UNEF dans les grands débats historiques internationaux comme la guerre d'Algérie, Budapest ou le Vietnam.

A certaines de ces périodes clés, il y a une tentation de l'organisation de s'investir dans le débat, et d'adopter un certain nombre de positions qui l'incitent à se marquer plus politiquement.

De ce rapide tour d'horizon, j'ai retenu quelques évidences.

Incontestablement, les gens qui sont à cette tribune le démontrent, l'UNEF a été une école de formation, une école de cadres pour la société française. En second lieu, on constate que l'engagement politique des dirigeants de l'UNEF s'est traduit par un certain nombre de scissions. Globalement, il s'en est suivi un affaiblissement du mouvement syndical étudiant.

L'UNEF, défendant un certain nombre de valeurs, aurait pu se réfugier dans une forme de neutralisme à l'égard des événements qui secouent la société française. Cela peut faire l'objet d'un débat.

Pour faire le lien avec la situation d'aujourd'hui, on est obligé de constater que la grande UNEF n'existe plus, et qu'aujourd'hui le mouvement syndical est particulièrement éclaté. On peut s'en féliciter comme on peut le regretter. On constate que les organisations se situent chacune à divers endroits de l'échiquier politique. De l'UNI qui se réclame de la droite universitaire, proche du RPR, à l'UNEF, la FAGE et l'UNEF ID, on retrouve globalement les principaux éléments du paysage politique français.

La seconde évolution, qui paraît capitale, c'est que dans les années 50, un étudiant sur deux était adhérent à l'UNEF. Aujourd'hui il reste quelques dizaines de milliers d'adhérents, alors qu'il y a deux millions trois cent mille étudiants dans le pays. C'est une sacrée question pour les responsables des organisations.

Troisième point, je crois que le mouvement de 1995 a marqué un tournant. On a vu les étudiants se mobiliser non pas pour se défendre contre une atteinte par le biais de la sélection, mais pour obtenir des crédits, des postes pour améliorer leur cadre de vie et d'études.

C'est une évolution nouvelle qui s'est traduite par une nouvelle démarche des organisations syndicales qui d'une certaine façon ont retrouvé le chemin de la rue de Grenelle, c'est-à-dire l'engagement d'une nouvelle phase de négociations avec les pouvoirs publics.

Sur la démarche initiée ces deux dernières années, on peut s'interroger. Cette démarche correspond à une volonté de chacun des dirigeants de retrouver les sources du mouvement syndical et de s'inscrire dans une démarche qui soit plus syndicale que politique.

S'agit-il d'un retour aux sources, à l'UNEF d'avant-guerre qui a posé les fondations du syndicalisme d'après-guerre. C'est la question qu'en introduction du débat, je suis tenté de poser à Paul Bouchet, qui était dirigeant de l'UNEF au moment de la rédaction de la Charte de Grenoble et qui est aujourd'hui, conseiller d'État et Président de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité. Avec nous aussi, Alain Geismar, dirigeant des instances dans la période 1962-65, Pierre Bauby, qui était plus présent dans la période 1968. Enfin Jean-Yves Sabot, chercheur, qui a travaillé sur l'évolution du mouvement et Michel Jouet qui lui aussi était dans cette période un peu complexe où le débat interne était très actif entre les minorités et les majorités.

PAUL BOUCHET

Conseiller d'Etat honoraire, Co-rédacteur de la Charte de Grenoble en 1946, Président de l'AG de Lyon (1945-46)

Le devoir de mémoire est parfois difficile à tenir avec sa seule mémoire personnelle. J'ai ici en main ce que j'ai écrit avec les camarades de l'époque en 1946, l'année même de la Charte de Grenoble. C'est sur du papier jauni, fort émouvant, mais cela a le mérite d'éviter les interprétations trop facilement faites après coup. Il ne s'agit pas d'idéaliser cette époque, il s'agit de s'efforcer de mieux comprendre quel était le contexte historique dans lequel, nous avons non pas refondé l'UNEF, elle n'avait pas disparu, mais dans lequel nous avons estimé nécessaire de transformer l'UNEF en un mouvement syndical. Nous n'avons jamais renié le passé de l'UNEF. C'est l'inverse et tous les textes le prouvent, mais nous estimions indispensable une transformation assez fondamentale sur les thèmes qui sont ceux de notre table ronde, c'est-à-dire ce que doit faire un mouvement étudiant, l'UNEF en la circonstance, face aux questions politiques et sociales de son temps ?

Il faut comprendre que l'obsession de cette génération, dont une partie a participé à la Résistance active, était de ne pas retomber dans ce que nous appelions «les ornières du passé». La troisième République n'était pas notre rêve démocratique. Nous rêvions d'une République pure et dure, la littérature de l'époque est encore plus lyrique que la Charte de Grenoble à ce propos. Sur le plan étudiant à proprement dit, nous voulions concevoir un mouvement dynamique, qui gomme les avatars du passé : notamment l'éclatement en divers mouvements, car l'avant-guerre avait connu cela. L'UNEF c'était des rendez-vous, selon les moments avec des affaiblissements et des dissidences. Nous nous souvenions fort bien de ce qu'avait été la division face à la montée des périls. Nous avions l'obsession en plus de la volonté de faire un mouvement unitaire. La Charte se place comme un effort pour répondre à un double défi du moment, *un défi matériel extraordinaire* qu'il ne faut pas sous-estimer. Il n'y avait plus de restaurants étudiants, plus de logements... Tout était à faire, il y avait des besoins matériels considérables et nous étions une génération concrète qui voulait résoudre des problèmes concrets.

En même temps il était impensable pour nous de bâtir un mouvement ne se préoccupant que des moyens d'existence des étudiants. Il nous apparaissait que ce mouvement, pour être unitaire, par le regroupement de ceux, qui sous des drapeaux divers, celui de la France certes mais aussi des drapeaux plus particuliers, s'étaient battus dans la Résistance, devait se donner une raison d'être, dépassant les seules préoccupations matérielles d'existence. C'est ainsi que nous tirions les leçons de la période que nous venions de vivre, au cours de laquelle beaucoup d'entre nous avaient laissé leur peau. Ceci explique le lyrisme, eu égard à la période actuelle, du préambule de la Charte de Grenoble, que je vais lire, et qui contient les réponses à beaucoup de questions.

Les représentants des étudiants français légalement réunis en Congrès national à Grenoble le 24 avril 1946, conscients de la valeur historique de l'époque.

Notre génération se disait qu'il y avait un défi à relever : construction du pays, devoir de mémoire, à l'égard des leçons de l'histoire.

A l'époque où l'Union française élabore les nouvelles déclarations des Droits de l'homme et du citoyen.

Des illusions aussi que l'histoire a rangées au placard.

où s'édifie le statut pacifique des nations.

Trois ans après, ce sera le rideau de fer.

où le monde du travail et de la jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'homme.

Le but est là clairement proclamé, nous voulions une révolution économique et sociale et au service de l'homme.

Affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction,

pas de mouvements séparés du reste,

fidèles aux traditions poursuivies par la jeunesse étudiante lorsqu'elle était la plus haute conscience de sa mission, fidèle à l'exemple des meilleurs d'entre eux morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté, constatant le caractère périmé des institutions qui les régissent, déclarent vouloir se placer comme ils l'ont fait si souvent au cours de leur histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française en définissant librement comme base de leurs tâches et de leurs revendications les principes suivants :

Article premier .

L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel.

Article 3 : En tant que jeune, l'étudiant a le devoir de s'intégrer à l'ensemble la jeunesse nationale et mondiale... C'est la fin du corporatisme et de l'isolationnisme.

Le texte est assez parlant, mais il y avait tout un travail d'explication à faire. En effet, tous les étudiants n'avaient pas été résistants, majoritairement ils avaient été comme l'ensemble de la Nation, avaient évolué mais n'avaient pas pris une part active. Ceux qui avaient participé à la Résistance et se sont retrouvés par un mélange de hasard et de volonté, en position d'influencer les choses notamment à l'AGE de Lyon, ceux-là pouvaient hésiter sur le chemin à suivre. Il faut savoir que beaucoup croyaient que l'UNEF était une force du passé, et qu'il convenait de la liquider. Parmi les projets que nous avons examinés dans la commission syndicale de l'AGE de Lyon, qui a préparé la Charte de Grenoble, il y en avait un qui proposait de faire adhérer l'AGE à la CGT. Elle passait à l'époque pour le grand syndicat des travailleurs, qui avait participé au Conseil national de la Résistance, et on se demandait si les étudiants ne pourraient pas y prendre leur place. On a examiné librement toutes ces propositions et finalement on s'est dit que le mouvement étudiant avait une originalité, précisément parce que l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel. Nous avons aussi déjà un regard sur ce qui se passait à l'Est, et si nous avons approuvé la constitution de l'UIE, en essayant de l'orienter sans avoir les illusions que beaucoup d'autres avaient, notamment dans le mouvement ouvrier.

Pour revenir à ce problème des rendez-vous historiques et de l'infirmité dans laquelle s'était retrouvée la vieille UNEF parce qu'elle avait voulu mettre dans ses statuts de la neutralité politique et religieuse : avant la Charte, figure une première partie posant la nécessité de réformer l'UNEF et les AGE. Il y a avait beaucoup de raisons à cela, le manque de sérieux entre autres...

On nous accuse bien vite d'être un des derniers bastions des préjugés et de privilèges de classe, contre lesquels les peuples libérés ont lutté et luttent encore implacablement.

La neutralité religieuse rigoureuse sur terrain politique et religieux tels que le définissent nos statuts, et surtout la reconnaissance de fait, de la nullité des connaissances et de la conscience politique chez les étudiants. Cette nullité s'est dangereusement révélée sous l'occupation.

Que répondre lorsqu'on nous cite les noms de certains dirigeants d'AGE qui ont adhéré d'enthousiasme, au régime qui est heureusement défunt ou lorsqu'on mentionne l'incapacité caractérisée des AGE à devenir le foyer de la Résistance étudiante au nazisme qu'il vienne de l'extérieur ou de l'intérieur.

Il était évident pour nous, que l'UNEF n'avait pas commis tous les péchés dont on l'accuse après coup, mais qu'elle avait essayé de ruser avec l'histoire, n'ayant pas été cette espèce de foyer de la Résistance, comme l'avaient été les syndicats ouvriers.

Nous ne voulions pas que cela recommence. On définissait l'essence même du syndicalisme en essayant de trouver et de favoriser l'émergence de dénominateurs communs, plutôt que de favoriser la neutralité politique ou religieuse qui avait encombré l'UNEF dans sa conception.

La fin du corporatisme et de l'isolationnisme.

Beaucoup croyaient que l'UNEF était une force du passé et qu'il convenait de la liquider.

L'UNEF n'avait pas été un foyer de la Résistance, comme avait pu l'être le syndicalisme ouvrier.

La neutralité politique ou religieuse avait encombré l'UNEF dans sa conception.

Malgré tout, nous savions que cet idéal unitaire ne pouvait s'accomplir qu'en servant dans le quotidien les étudiants, et donc loin de renier tout ce que l'UNEF corporatiste avait pu faire sur le plan social pour les étudiants, nous estimions qu'il fallait en faire encore plus. Il est de fait que c'est une époque où l'UNEF a fait des choses extraordinaires. C'est vrai, par exemple, de mon restaurant d'AGE qui est passé de moins de 100 repas quand je suis arrivé à 1200, quand je suis parti. De même que pendant la guerre il était normal et glorieux de tomber sous les balles - c'est pourquoi il y a cet hommage qui n'était pas qu'un hommage verbal -, de même le dévouement des étudiants dépassait celui de la cause étudiante. La démocratisation du savoir, le fait de créer un mouvement de jeunesse qui évite de retomber dans les ornières du passé, était ce qui nous soulevait et cela, il est vrai, ne peut durer éternellement.

ALAIN GEISMAR

Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Vice-Président de l'AG de Nancy (1961-62)

Je suis étudiant de 1956 à 1962. Pour nous, qui sommes nés juste avant ou pendant la guerre, la grande référence de cette période, c'est l'image de ceux qui ont été engagés dans la Résistance. Dans les premières années de la Guerre d'Algérie, un grand nombre de jeunes ont besoin de se situer par rapport à leurs aînés. Dans l'univers de la Guerre Froide, un troisième pôle commence à émerger, sur la question du Tiers-Monde et du mouvement des non-alignés. Mais nous ne regardons guère ce qui se passe à l'extérieur. C'est la guerre d'Algérie qui est l'élément majeur de notre sensibilité politique. L'avenir immédiat d'un étudiant, c'est l'armée en Algérie.

L'UNEF est alors le lieu de confrontation des majoritaires et des minoritaires. Les majoritaires sont, dans leur discours officiel, hostiles à toute prise de position politique. Cela recouvre des gens qui sont sincères, plutôt de droite quand même, mais voulant maintenir le cap de l'apolitisme pour que l'UNEF ne se fracture pas face au conflit algérien. Or à la différence de l'Indochine, on envoie le contingent en Algérie et donc les étudiants aussi. Vient donc se surajouter à l'idée altruiste - ne pas vouloir éventuellement tuer ou participer à une guerre contre des gens qui «ne nous ont rien fait», pour reprendre le langage de l'époque - le refus d'interrompre ses études, avec le fait qu'au bout du sursis, il y a 27 mois d'Algérie pour tout le monde. La fin des études n'est pas le problème de l'entrée dans la vie active, mais la montée sur un bateau à Marseille en direction du port d'Alger.

Les majoritaires de l'UNEF abritaient des militants apolitiques mais aussi des gens, qui étaient beaucoup plus radicalement à droite et proches de l'«Algérie Française». Une partie d'entre eux serviront plus tard de cadres à l'OAS. C'est le cas de l'AGE d'Alger ou de l'AGE de Droit, dont un des porte-parole fut Le Pen. Les minoritaires vont devenir majoritaires et prendre la direction de l'UNEF vers la fin des années 50. On y trouve essentiellement deux courants : le premier plus proche des étudiants communistes et le second qui rassemble ce qu'on appelle à l'époque la gauche non-communiste.

Je crois qu'on peut dater la volonté de prendre position, dans un premier temps pour ou contre la guerre puis dans un deuxième temps sur l'indépendance de l'Algérie, à deux moments : En 57-58, l'UNEF accepte de rompre avec l'Union des étudiants musulmans algériens, qui se prononce pour l'indépendance de l'Algérie. En 1960, la reprise des relations avec l'UGEMA se fait.

C'est au cours de ces trois années que s'opère le basculement en profondeur de l'UNEF. La lutte contre la suppression des sursis permet à la nouvelle majorité d'asseoir son autorité sur l'UNEF et de pouvoir appeler aux grandes manifestations du début des années 60, pour la paix en Algérie, puis pour l'indépendance de l'Algérie, enfin contre l'OAS.

En effet fin 1959, une mesure est prise en commun par le Ministre de l'Éducation Nationale et par le Ministre des Armées afin de réduire considérablement les sursis et d'amplifier les départs en Algérie. Du jour au lendemain, la grande masse des étudiants va basculer du côté des thèses que l'UNEF défendait depuis un an.

L'UNEF de l'époque s'occupait encore des intérêts matériels et des services sociaux des étudiants.

MICHEL DELBERGUE (LE MONDE)

Permettez-moi une question, est-ce que vous avez l'impression que plus le combat s'intensifiait contre la guerre d'Algérie, et plus vous aviez l'obligation de renforcer la partie "services" ?

ALAIN GEISMAR

Non, c'était parallèle et cette dimension du syndicalisme étudiant allait de soi. Je ne me souviens pas de discussions sur la gestion des oeuvres, des services culturels, du sport... cela faisait partie de notre activité ordinaire : cela nous légitimait et cela nous semblait légitime.

En parallèle et dans les bureaux d'AGE, il y avait des vices-présidents chargés de dossiers de services et de dossiers plus politiques. Tout le monde travaillait ensemble. La discussion sur l'intérêt ou le refus d'être gestionnaire est venue après la guerre d'Algérie.

Le problème de la guerre est trop massif ; pour le reste on verra plus tard. Les seuls clivages qui vailent sont sur la question de savoir si l'on arrivera à bloquer le plus tôt possible cette guerre, avec les problèmes que pose la seconde partie de la guerre avec le terrorisme de l'OAS... Donc le seul débat est l'attitude face à la guerre d'Algérie, et l'attitude individuelle d'étudiants qui ne savent pas s'ils doivent rejoindre ou non, les déserteurs...

JEAN PIERRE DELAVILLE

Président de l'AGE sanatorium en 1958

A un moment, les minorités ne représentaient que quatre AGE, puis six. Les minorités ont reconquis paradoxalement l'UNEF en s'occupant de la gestion des oeuvres, tout en s'opposant à la guerre d'Algérie. Il était impensable pour nous de ne pas être sérieux dans la gestion des oeuvres parce que c'était une des conditions d'être capables d'agir politiquement.

ALAIN GEISMAR

Je partage tout à fait ce point de vue et si ensuite, après la guerre d'Algérie, la nouvelle majorité de gauche rencontre des difficultés, c'est en partie à cause des positions prises pendant la guerre d'Algérie et des difficultés que rencontrent les étudiants communistes dans leurs relations avec l'UNEF d'une part, et leur parti de l'autre à la fin de la guerre. Pour simplifier, le PCF est sur une ligne «Paix en Algérie» et la majorité parmi les dirigeants nationaux et locaux de l'UNEF est plutôt sur une ligne d'indépendance. Les étudiants communistes vivent donc mal cette difficulté : dans leur parti, ils sont des gauchistes d'une certaine manière et dans le syndicat, des droitiers.

La crise de l'UEC naît dans les années 60 et elle aboutira au fractionnisme des différents mouvements qui se trouvent à la gauche du PC et de l'UNEF dans les années ultérieures. C'est très exactement l'appel ou le non-appel à la grande manifestation du 27 octobre 1960 qui marque le tournant

L'UNEF vit alors sur la théorie de l'inter-syndicalisme. L'UNEF est le seul lieu de rencontres en France où des confédérations divisées acceptent de se rencontrer. C'est l'UNEF et la FEN qui sont susceptibles de se réunir autour d'une table, la CGT et ce qui va devenir la CFTD, la CFTC qui ne se parlent plus depuis la Guerre Froide, parfois FO (Paris). En octobre 1960, au moment où l'on s'interroge sur les chances du processus de paix qui s'enclenche, il y a une grande manifestation à l'initiative de la FEN et de l'UNEF que tout le monde suit, à une exception près.

Le PCF interdit en effet à ses étudiants d'y participer, et la CGT, qui dans un premier temps avait accepté de signer les appels, se rétracte finalement, parce que les mots d'ordre ne conviennent pas au PCF.

C'est à ce moment qu'une fêlure se produit dans l'UNEF et par répercussion dans l'UEC.

C'est ce qui va nourrir ultérieurement les mouvements aussi bien trotskystes que marxistes-léninistes... jusqu'en 1968 et après. Ceci n'aurait pas eu lieu si la guerre d'Algérie n'avait pas été révélateur de toute cette crise en France.

Paul Bouchet nous rappelait qu'en 1946, il avait connu des étudiants se demandant à l'intérieur de l'UNEF s'ils n'allaient pas adhérer à la CGT. En 1968, alors que je n'étais plus étudiant et plus à l'UNEF, j'ai vu arriver, au syndicat de l'enseignement supérieur, des cheminots de la gare de Lyon qui se demandaient s'ils n'allaient pas adhérer au SNESUP. Ils se demandaient si ce n'était pas le moment d'y aller puisque c'était un syndicat qui mettait ses paroles en accord avec ses actes. C'était un petit clin d'oeil sur une boucle qui a failli se refermer.

JEAN CLAUDE ROURE

Président de l'UNEF en 1962

Un petit apport à ce que vient de dire Geismar. J'étais aussi étudiant entre octobre 1955 et 1963 et je voudrais préciser deux choses. Sur l'aspect de gestion, un certain nombre de grandes créations gestionnaires du syndicalisme étudiant, dont l'Union des coopératives étudiantes et l'UNI CLUB datent de 1959 ou 1960. Ce qui veut dire que l'époque où les AGE étaient les plus militantes sur le terrain était aussi celle où il y avait une forte densité d'activités dans le domaine gestionnaire. Un certain nombre de combats de fond étaient couronnés de succès au CNOUS ou dans les CROUS. Le second point que je voudrais confirmer c'est qu'en province, les grandes manifestations unitaires entre 1959 et 1961 auraient totalement été impossibles dans la plupart des cas sans la présence de l'UNEF.

GEORGES DANTON

Président de l'UNEF en 1958

J'ai vécu une période un peu ambiguë, avec l'effondrement de la IV^e République, le 13 mai 1958. Sur le coup on ressentait bien la menace terrible d'un coup d'État en train de se préciser, mais en même temps, nous avions l'espérance de modifier les choses.

Notre premier réflexe a été de nous mettre au travail sur le plan d'un projet de réforme de l'enseignement en espérant que ce pouvoir fort qui voulait s'installer pourrait nous aider à mettre en oeuvre ce qui était dans la Charte de Grenoble. Il y avait peut être une chance historique à saisir, et le gouvernement provisoire nous l'a fait croire, jusqu'au fameux incident avec de Gaulle : «*Je ne saurais admettre que l'on parle de carence...etc*». Avant cette rupture brutale dans notre espoir de pouvoir «collaborer», nous avons quand même pris des positions politiques, comme en septembre contre le Référendum.

Dans cette atmosphère très difficile, il y a eu réunification de l'UNEF. Ce regroupement s'explique par l'espoir sans doute des anciennes majorités de redevenir majoritaires, avec l'appui du pouvoir, mais aussi parce qu'il y avait eu un changement de génération parmi eux. On a pu travailler avec des gens pragmatiques, dans un climat qui était beaucoup moins tendu qu'il l'avait été les années précédentes.

Des éléments importants sont intervenus dans cette période, sur lesquels l'UNEF a eu un rôle important. Ce fût notamment la création du *GÉROJEP* (Groupement d'études et de rencontres des organisations de jeunesse d'éducation populaire), qui regroupait, depuis les Scouts jusqu'à l'UEC, tous les mouvements contre la menace d'une politique de la jeunesse, avec ce qu'elle pouvait représenter dans nos mémoires.

Cette réunion extraordinaire de 37 mouvements a déstabilisé le gouvernement.

Je me rappelle d'Herzog, Ministre de la Jeunesse de De Gaulle, qui n'a jamais pu comprendre comment dans cette période, tous les mouvements de jeunesse avaient éprouvé le besoin de fonder un bloc autour de l'UNEF. Il ne s'agissait pas de prendre des positions fortes, notamment sur la guerre d'Algérie, mais simplement de ne pas voir revenir certaines choses.

Dans le même temps nous avons continué à travailler sur les problèmes de fond et à faire mûrir des positions sur la guerre d'Algérie qui allaient aboutir en 1960-1962 et auxquelles faisait allusion Geismar.

MICHEL DELBERGUE (LE MONDE)

J'aimerais interpeller les responsables des organisations d'aujourd'hui, pour avoir leur lecture de ces événements et connaître leurs réactions sur les derniers mouvements étudiants, plus emmenés par des coordinations que par des organisations ?

POURIA AMIRSHAHI

Président de l'UNEF-ID

Je n'ai pas d'autre regard que celui que les acteurs de l'époque veulent bien nous donner. C'est par rapport à l'héritage que l'on en a, ou que l'on assume que l'on voit les choses.

En ce qui concerne le poids de l'UNEF, celui du syndicalisme étudiant, il y a très peu de comparaison possible dans le poids de l'UNEF d'hier et d'aujourd'hui. Comme cela a été rappelé, l'UNEF à l'époque est un carrefour, parce qu'elle est la seule référence pour le mouvement étudiant, à défaut d'être la seule organisation et c'est par elle que tout passe.

Aujourd'hui, même si nous essayons de redevenir ce carrefour, une série d'éléments contingente nos possibilités d'action et d'intervention dans le milieu. Et les mouvements passent régulièrement par des coordinations, quoique l'on en voit les limites comme dans le dernier mouvement. Si l'on reprend le thème de la table-ronde «le mouvement étudiant face aux questions politiques et sociales», à savoir est-ce que le syndicalisme étudiant accepte de devenir le porte-parole ou une incarnation d'une génération ? Cette génération est dans un contexte dans lequel elle se sent pleinement acteur, et les militants aspirent à ce que l'organisation accède à un débat plus large. C'est de tradition à l'UNEF-ID, de se définir à la fois comme syndicat et comme mouvement de jeune, et je crois qu'elle l'est.

Nous sommes impliqués ou interpellés par deux questions sociale et politique majeures que sont la montée du chômage et la crise économique qui n'épargnent pas la jeunesse. Pas plus que la montée des intégrismes et en particulier celle du Front National qui font qu'en tant que jeune et en tant qu'étudiant il y a la nécessité d'être à la hauteur des défis à relever, comme le disait Paul Bouchet. S'il y a des différences, un parallélisme peut être fait. Nous sommes dans une période où l'on peut s'interroger sur la façon de réagir et de la place à prendre face «aux nouveaux périls» ? C'est aussi comme cela que l'on se positionne et que l'on intègre les éléments nouveaux de réflexion dans nos problématiques.

JEAN PAUL EGASSE

Président de l'AGE Paris - dentaire de 1951 à 1954.

Excusez-moi de prêcher pour ma paroisse, mais entre la Charte de Grenoble, dont nous a parlé Paul Bouchet et la période de 1957 de la guerre d'Algérie dont nous a parlé Alain Geismar, il n'y a rien du tout dans les débats, ni dans le dossier d'archives du Monde. Quelques lignes de Bertrand Poirot-Delpech dans son article de 1957, et c'est tout. Dans cette période, des Présidents de l'UNEF ont obtenu pas mal de choses : Charles Lebert, la sécurité sociale étudiante, la MNEF, Jean Marc MOUSSERON et la fameuse manifestation étudiante de décembre 1953, et ce qui a été obtenu pour les équipements universitaires.

LE MOUVEMENT
ETUDIANT
FRANÇAIS

LA REACTION
DES ORGANI-
SATIONS
ETUDIANTES
ACTUELLES

C'est de
tradition à
l'UNEF-ID,
de se définir
à la fois
comme
syndicat
et comme
mouvement
de jeune

La place du
mouvement
étudiant face
aux nouveaux
périls

MICHEL DELBERGHE

Je crois que le colloque est fait aussi pour cela, pour apporter des compléments et combler les vides de l'histoire tels qu'ils peuvent apparaître dans une compilation d'articles.

LIANE MOZERE

Présidente de l'AGE de la minorité de droit

J'étais présidente de l'AGE de la minorité de droit, contre la corporation majorité de Droit, dont Jean Marie Le Pen était le président d'honneur. On se faisait tabasser tous les jours, sinon deux fois par semaine par les étudiants de la corporation de Droit dont un certain nombre sont encore actuellement aux affaires.

Je suis un peu étonnée d'entendre les réactions sur l'importance du côté gestionnaire. Nous n'avions pas ce problème là, puisqu'il y avait un monopole des éditions de photocopiés de Droit qui empêchaient les étudiants d'accéder aux cours.

La question qui se posait pour nous après 1958, c'était la possibilité de nous retrouver avec un État autoritaire, colonialiste, impérialiste et insupportable.

La question du sursis était importante et cela nous semblait aller de soi. Il n'y avait pas de discussions autour du politique puisque dans le même temps, il ne faut pas oublier qu'un certain nombre d'organisations politiques ont été créées. Je rappelle pour mémoire le *Front universitaire antifasciste*, des étudiants de différentes confessions ont pris fait et cause pour la fin de la guerre d'Algérie et pour l'insoumission.

Il faut également savoir qu'un nombre très important d'étudiants inscrits à l'UNEF, participaient aux réseaux de soutien au FLN. Un réseau de filières, regroupant une série d'organisations et d'institutions comme la Clinique de Laborde, s'est également mis en place pour échapper au service militaire et faciliter l'insoumission, contribuant à sortir les gens de situations inextricables.

C'est, me semble-t-il, assez proche de la nécessité politique que l'on rencontre aujourd'hui, à travers la lutte des sans-papiers ou la lutte contre l'extrême-droite. Je pense que les périodes ne sont pas tellement éloignées, la question est de savoir comment réagir face à ces situations.

Il me semble enfin qu'à partir des années 60, c'est également l'intrusion de la moitié de l'humanité dans le mouvement étudiant. Pour la première fois, des étudiantes sont devenues présidentes d'AGE, ce n'était plus seulement une affaire d'hommes. Je pense à Françoise Moutier que nous avons perdue il y a un an et demi, à Marie Noëlle Thibault.

JEAN JACQUES HOCQUARD

Le GÉROJEP prend position contre la Guerre d'Algérie, à l'initiative de l'UNEF.

Le descriptif du mouvement étudiant des années 1955-1960, fait par Geismar, est un peu simpliste, avec les communistes et les autres...

Il ne faut pas oublier que la direction de l'UNEF, jusqu'en 1962, est plutôt animée soit par des gens qui ne sont nulle part politiquement, soit par des gens qui sont formés par la Jeunesse étudiante chrétienne. Il est intéressant, de ce point de vue, de regarder comment dans les différentes scissions, les hiérarchies catholique et communiste interviennent, excluent des gens et se retrouvent à la direction de l'UNEF.

L'UNEF ne prend position ni pour la désertion, ni pour l'insoumission. Certaines AGE avaient fait des propositions de motions à l'intérieur de l'UNEF sur ces sujets là, et ces motions ont toujours été refusées, ne passant même pas en Assemblées générale.

Les actions militantes, que Liane Mozère vient de décrire, étaient minoritaires. Il ne faut pas s'imaginer que l'ensemble des étudiants portaient des valises, il y en avait une centaine.

Paul Bouchet, qui était avocat dans les années 60, est bien placé pour le savoir puisqu'il en a défendu certains.

MARIE THÉRÈSE CHAPALAIN

Secrétaire générale de l'AGE de Rennes dans les années 60

Je voudrais dire tout d'abord, comme Liane Mozère, qu'il y a eu un tournant du point de vue des femmes dans les années 60. Je l'ai vécu d'une façon très concrète.

Avant moi, il y avait un président homme, le vrai président de l'AGE de Rennes et une présidente, femme qui était la plus jolie fille de Rennes, Miss AGE de Rennes. Pour continuer l'anecdote, j'ai été élue Secrétaire générale parce que j'étais la seule fille présente représentant la corporation de Droit, et élue au Conseil d'Administration à 3 heures du matin lors de l'élection du nouveau bureau d'AGE. Quelqu'un a proposé d'élire comme présidente la seule fille présente, le nouveau président Yves Lemeur a refusé d'avoir une présidente «pot de fleur» et m'a alors proposé le poste de Secrétaire générale.

Mais je ne serais pas aussi optimiste que Liane Mozère, car l'année suivante, je n'ai pu être élue présidente justement parce que j'étais une femme. Je me souviens de Mendès France, que l'on avait invité à un conférence, et qui était venu me consoler en me disant que secrétaire générale c'était beaucoup mieux que présidente, du moins que celle d'avant. Nous nous posions donc déjà les problèmes de parité que les femmes se posent aujourd'hui en politique.

Sinon j'abonde dans le sens de Jean-Claude ROURE et Liane MOZÈRE, sur le plan de l'engagement vis-à-vis des problèmes politiques. Nous entraînions les syndicats ouvriers et paysans dans les mouvements contre la guerre d'Algérie. Il me semble que nous avons perdu ensuite ce dynamisme. Nous avons été très présents sur cette notion d'inter-syndicalisme.

A l'égard des mouvements de paysans bretons qui étaient très violents, j'étais notamment partisane de garder ce fonds inter-syndical que nous avons créé afin de parler des problèmes économiques bretons. Il s'agissait aussi d'impliquer les étudiants bretons qui allaient devenir des cadres, à la question du développement de la Bretagne. Je pense que ces idées passeraient mieux aujourd'hui pour le développement de la région.

PIERRE SICARD

Président de la MNEF de 1950 à 1952

On est effectivement passé rapidement du Congrès de Grenoble à la période de la guerre d'Algérie. J'ai vécu à l'AGE de Grenoble et à la présidence de la mutuelle, quatre années dans le mouvement étudiant. Je peux dire que j'en ai le souvenir d'affrontements perpétuels, et Paul Bouchet ne me démentira pas je pense, sur les questions coloniales en particulier. Peut-être faut-il rappeler que De Bernis, qui avait été élu président de l'UNEF, a été obligé de démissionner pour avoir participé à la journée anti-coloniale organisée dans le monde entier par l'UIE.

Il y a eu alors un affrontement très important à l'UNEF. Peut-être le gouvernement nous a-t-il rendu aussi un grand service en n'inscrivant pas les crédits de la sécurité sociale au budget, ce qui a eu pour conséquence une gigantesque manifestation étudiante dont je regrette que l'on ne parle pas. C'est la manifestation du 21 mars 1951 qui a rassemblé plusieurs dizaines de milliers d'étudiants, la première de cette ampleur après la guerre. Cette période a vu de constants affrontements entre les AGE plutôt gestionnaires et celles qui avaient des points de vue plutôt politiques. Les affrontements ne datent pas de la guerre d'Algérie, mais étaient présents à tous les Congrès auxquels j'ai assisté.

JEAN YVES SABOT

Enseignant-chercheur à l'IEP de Grenoble

Avant 1968 et sans revenir aux origines du mouvement étudiant, une multitude d'événements retracent les rapports complexes qu'entretient l'UNEF avec les questions politiques et sociales, au premier rang desquelles figure la guerre d'Algérie. Loin de chercher à embrasser l'époque ou les problèmes dans leur totalité, ce développement prend simplement le parti de s'arrêter sur la portée de deux dates charnières dans l'évolution de l'UNEF.

La première est 1946. Les représentants de l'UNEF, réunis en congrès à Grenoble, adoptent une charte qui «invente» le syndicalisme étudiant : le mouvement étudiant acquiert, par là, une identité qui contribue à l'insérer d'une manière spécifique sur le devant de la scène publique.

La seconde marque la fin du conflit algérien en 1962-63, en même temps qu'elle enregistre une évolution politique de l'UNEF et sociologique du milieu universitaire. Entre les deux une décennie élargie (les années 50 au sens large) met en avant des pratiques et préoccupations qui semblent relever d'une génération militante commune.

Au-delà de toutes les différences et de tous les changements, cette décennie élargie repose sur une certaine homogénéité de situation, qui confère à l'action militante un même esprit et une teneur comparable.

Le débat politique à l'intérieur de l'UNEF s'inscrit d'abord, jusqu'à la scission durable de la FNEF en 1961, dans une logique d'affrontement dual, apolitisme contre engagement dans l'indépendance, majo contre mino ; tout au long des années 50, la tendance syndicale de l'UNEF se trouve en butte à l'apolitisme affiché par une partie des AGE, qu'il soit défendu comme facteur indispensable pour l'unité ou qu'il serve certains milieux de la droite française. Pour les étudiants progressistes, un regard commun est également porté sur un passé immédiat et glorieux qui sert de repère. En 1946, c'est la référence à la Résistance ; en 1956 ou en 1958, c'est la référence à la Charte de Grenoble comme acte fondateur mythique, souvent citée et brandie, moins souvent lue ou étudiée, dans le cadre d'un mouvement de résistance à la guerre d'Algérie qui se veut parfois identique à celui mené en France de 1940 à 1944.

De même, une motivation morale et humaine détermine l'action politique : à l'image du fort enthousiasme de 1946, la lutte contre la torture par principe, l'opposition au conflit algérien par anticolonialisme de conviction... guident d'abord l'action militante de l'UNEF et fondent son engagement politique.

En fonction de ce rapport de forces et de cette aspiration à la justice et au mieux vivre, *les étudiants progressistes défendent depuis 1946 une stratégie de conquête politique voire idéologique du milieu étudiant (faire prendre conscience) fondée sur une gestion immédiate de leurs problèmes quotidiens* (logement, repas, santé, «sociabilité»). Cette logique de développement des services mise en oeuvre en 1946 fonctionne toujours dix ans plus tard, même au coeur du combat contre la guerre d'Algérie. Elle s'est, en fait, constamment développée.

C'est que ces étudiants, dans leur ensemble, ne placent pas la prestation de services matériels, la gestion et la cogestion, la revendication, au rang d'activités secondaires et «alimentaires» de l'UNEF. *Un large consensus se dégage pour considérer que gestion, revendication «syndicale» et politique forment un tout.* Un idéal autogestionnaire peut se lire au niveau d'une partie des AGE comme du bureau national, même si le travail gestionnaire représente aussi, pour les étudiants qui ont intégré le principe d'un fonctionnement démocratique et prennent chaque année le risque de l'élection, le moyen ou la caution d'un engagement politique audacieux, développé par exemple sur la sécurité sociale en 1948, sur le colonialisme en général puis sur la guerre d'Algérie...

La pointe du combat politique contre la guerre d'Algérie correspond aussi à une époque très intense de réflexion et d'actions en faveur du budget de l'Éducation Nationale, des subventions de l'UNEF, de la cogestion, etc. Les AGE les plus gestionnaires, comme celle de Lyon, comptent en même temps parmi les plus dynamiques du point de vue de l'engagement politique.

En ce sens d'ailleurs, on peut relativiser la place de la politique dans la vie quotidienne de l'UNEF, au niveau des AGE, non pour en sous-estimer le poids et l'enjeu mais pour bien souligner la spécificité de l'organisation étudiante. Certes, la politique (la guerre froide, la guerre d'Algérie, le retour du général De Gaulle) est constamment présente dans les esprits et guide l'évolution de l'UNEF sur le long terme mais elle n'occupe pas la totalité (ni même souvent la majorité) de l'activité quotidienne, en particulier dans les AGE gestionnaires. Cette génération militante de l'UNEF place l'organisation étudiante au coeur de l'action politique. Une attitude fait largement unanimité : ne pas porter atteinte à son unicité qui fonde son intérêt dans la relation forte qu'entretiennent les leaders étudiants avec les autorités et acteurs politiques ou sociaux au nom de leur représentativité, ne pas «tirer dans le dos de l'organisation» comme le disent certains, ne pas compromettre son existence.

Les accords d'Évian semblent sonner le glas de cette génération militante. Le positionnement de l'organisation, l'opposition de masse au conflit algérien à partir de 1960, la réaction gouvernementale, l'affirmation d'une UNEF mine avec une scission durable, la reconnaissance par l'État d'une seconde association représentative (la FNEF), la perte d'un fort vecteur politique de rassemblement, la poursuite de l'évolution sociologique du milieu engendrent de profonds bouleversements. Une contestation plus radicale de l'Université selon une perspective révolutionnaire se développe avec une nouvelle génération qui se substitue à la précédente. A-t-elle toujours besoin de la même UNEF ? On peut en douter, si l'on se réfère en particulier aux débats qui émergent au sein même de l'ancienne mine, renvoyant dos à dos gestionnaires et syndicalistes. Un nouveau syndicalisme conteste, en effet, la dimension gestionnaire, qui était l'esprit même de l'UNEF des années 50. Ceci a peut-être joué un rôle important dans le devenir de l'UNEF, avant même mai 1968.

MICHEL JOUET

Avocat, AG de Paris en 1962, Président de la FMJD (1968-71)

Je trouve que la période que je suis censé représenter, à savoir, *les années 60*, l'est fort mal. Non que je ne la représente pas pour une part. Mais où sont les Malrieu, Polack, Kravetz, ... J'avais l'étiquette «stal». Je la revendique à cette réserve près que les plus staliniens n'étaient pas forcément ceux définis comme tels. J'ai encore aujourd'hui la prétention de ne pas penser en dehors de toute idéologie, et reste attaché à deux ou trois questions que nous ont léguées Marx et Freud dont le parallélisme mérite d'ailleurs attention.

Marx considère qu'au coeur de l'histoire, il y a la contradiction, que l'homme fait l'histoire mais ne sait pas laquelle. Freud nous dit que l'homme n'est pas maître dans sa propre maison et qu'au coeur de l'âme humaine il y a l'ambivalence.

Il faut également revenir sur le climat des années 60, la guerre d'Algérie éveilla ma génération à la politique, mais aussi Cuba, le Che, les Spoutnik, l'Union Soviétique, les mouvements de libération... Les pays occidentaux connaissent des mouvements sociaux importants. On parle de la classe ouvrière, de la lutte des classes. Aujourd'hui la France avec ses 5 millions de personnes sans travail, l'exclusion, sont une preuve «incontestable» que la lutte des classes est une notion «dépassée». A l'époque, la lutte des classes «existe» encore. Tout cela agite le mouvement étudiant, mais il est vrai aussi qu'après la fin de la guerre d'Algérie le mouvement étudiant était en errance.

Les divergences sur les questions essentielles avaient jusque là été dissimulées. Elles ressurgissent brutalement : quelle est par exemple, la définition de l'étudiant ? Est-ce quelqu'un qui met longtemps à apprendre un métier, une profession et être vendable sur le marché ? Quelle est la fonction et le rôle de l'université ?

Au fond, ce débat tenait entre super formation professionnelle ou maïeutique, étant précisé que personne n'était totalement à l'un ou l'autre de ces pôles, puisque les deux font partie du fantasme. La discussion pouvait parfois paraître byzantine. Elle n'en était pas moins fondamentale. Elle le reste encore aujourd'hui. Au fond, le problème est de savoir si l'affirmation de Rabelais «science sans conscience n'est que ruine de l'âme» est encore d'actualité ou non.

Une attitude fait largement unanimité : ne pas porter atteinte à son unicité qui fonde son intérêt dans la relation forte qu'entretiennent les leaders étudiants avec les autorités et acteurs politiques ou sociaux au nom de leur représentativité, ne pas «tirer dans le dos de l'organisation» comme le disent certains, ne pas compromettre son existence.

LES ANNÉES 60

Après la fin de la guerre d'Algérie, le mouvement étudiant était en errance.

La lutte des classes «existe» encore. Tout cela agite le mouvement étudiant.

A l'époque en tout cas, même les athées pensaient qu'ils avaient une «âme» et pas seulement une valeur marchande. Dans ce contexte, chacun se situait par rapport au communisme.

Pour ma part, je le redis, j'étais «stal» et lorsque j'ai cessé de l'être, je n'ai rien écrit dans "le Monde" pour me repentir, et je ne regrette rien.

Jusqu'en 1965, il n'y avait pas de groupe gauchiste, il n'y avait que l'UEC parce que tout le monde y adhérait.

Il y avait trois groupes :

- ceux qui étaient d'accord avec le parti,
- les «italiens» très occupés à contrôler l'UEC,
- les «trotskystes» tournés vers la conquête de l'UEC.

Ces groupes jouaient un rôle très important au sein de l'UEC mais n'avaient pratiquement aucune position au sein de l'UNEF.

Il y avait enfin un groupe qui avait des positions très faibles au sein de l'UEC, mais en avait une déterminante au sein de l'UNEF : ce n'était pas véritablement un groupe mais une espèce de constellation dont Antoine Griset, président de la FGEL, puis président de la MNEF, récemment décédé était une personnalité remarquable.

Ces gens avaient la caractéristique d'être influencés par des personnalités se définissant elles-mêmes comme marxistes ou influencés par le marxisme. Citons des animateurs : Laborde, Oury, Guattari, Deleuze et d'autres...

En bref, que nous disaient-ils?

Que les institutions ne veulent ni d'histoires, ni d'Histoire, qu'il faut donc créer des histoires et de l'Histoire, trouver un lien entre les destins singuliers et le destin collectif.

La FGEL symbolisait ce courant.

La crise de l'UEC crée un espace intéressant pour l'UNEF parce que les communistes en tant qu'institution avaient peu de temps pour s'en occuper, les étudiants socialistes étaient pour leur part quasi-inexistants.

Dans les années 1962/1965, une espèce de coalition où la FGEL, l'ENS, Médecine et quelques autres jouaient un rôle déterminant, s'est constituée. Leurs dirigeants étaient lucides sur les défauts du parti communiste mais néanmoins favorables à l'alliance avec ses militants dans la mesure où cette alliance assurait le lien du mouvement étudiant avec les forces sociales du travail.

C'est dans ce cadre que j'ai été élu à la coordination de la minorité parisienne puis au Bureau national de la MNEF.

En 1965, la direction de l'UEC est revenue aux «orthodoxes». Ceci a entraîné la rupture de cette union. Je me souviens de la fin du Congrès de la MNEF à Bordeaux : à 5h00 du matin s'est tenue une petite réunion avec Griset, Kravetz, De Lapparent, et moi-même pour savoir si je serai élu au Bureau national de la MNEF.

Ils le souhaitaient. Je l'ai refusé.

La rupture s'est faite à ce moment là. Que serait-il advenu si elle n'était pas intervenue ?

Quoiqu'il en soit, après cette rupture, ces forces furent balayées et l'UNEF fut la proie de tous les groupes de taille et d'influence diverses qui se partagèrent la dépouille.

MICHEL DELBERGHE (LE MONDE)

Vous dites que le mouvement étudiant est fort quand il est lié à la politique, et qu'il meurt quand il est instrumentalisé par la politique, c'est une question qui interroge les organisations d'aujourd'hui.

PHILIPPE EVANNO

Délégué Général de l'UNI

C'est une question qui nous intéresse beaucoup parce que c'est l'un des éléments qui ressort de l'histoire de l'UNEF. Il y a des moments où la conjonction entre l'esprit de corporation au meilleur sens du terme, et l'esprit militant se rencontrent, pour obtenir des résultats intéressants mais aussi des étincelles.

C'était le cas de l'UNEF au moment de la Guerre d'Algérie où pendant quelques années elle a réussi à concilier un engagement politique fort et des qualités gestionnaires exceptionnelles. Une période pendant laquelle un certain nombre d'instruments ont été créés au service des étudiants notamment dans le domaine de la santé, dans le domaine des restaurants, du logement, et cela venait directement des étudiants.

La contradiction c'est que l'esprit militant et l'esprit corporatif ne peuvent rester liés indéfiniment. On met au service de la totalité des étudiants des structures mais en même temps on prend position, ce qui ne rencontre l'adhésion que d'une fraction plus ou moins large des étudiants.

L'UNEF a subi les conséquences de cette conjonction momentanément positive et l'on a vu des militants d'autres convictions s'opposer à ce qui avait été fait, et l'on a vu des militants gestionnaires dire qu'ils ne pouvaient lier la gestion à l'esprit militant.

Une longue période de division qui a correspondu jusqu'en 1989, à une congélation politique, c'est-à-dire l'affrontement Est-Ouest, qui faisait qu'en plus les gens étaient rivés sur des positions qu'il était inutile de faire changer puisque le monde autour semblait ne pas changer.

En ce qui nous concerne à l'UNI d'une manière plus récente puisque l'UNI apparaît en 1968, il y a la période de 1968 à 1989, c'est-à-dire un peu plus de 20 ans pendant lesquels rien n'émerge du monde étudiant, il y a des affrontements et les réformes sont toutes rejetées.

Nous sommes rentrés depuis 1989 dans une nouvelle période où il est symbolique qu'une négociation ait commencé alors, sur le Plan social étudiant pour aboutir en 1991. Peu importe que cela n'ait été que partiellement appliqué. En 1989 on a pu réunir pour la première fois autour d'une table l'ensemble des organisations étudiantes.

Autre élément qui est passé inaperçu depuis quelques années, les organisations étudiantes en maintenant leurs différentes options et oppositions légitimes ont été capables de créer un nouvel instrument; l'AFJ, dans le domaine de l'insertion professionnelle. C'est intéressant parce que cela ne s'était pas vu depuis la guerre d'Algérie, à savoir la création d'une nouvelle structure pour aider les étudiants dans un domaine qui les concernait directement.

Il y a un changement de perspective. Je ne sais pas si on peut imaginer un jour revenir à une unité du monde étudiant. En ce qui me concerne, je n'y crois absolument pas. On peut aboutir par contre à une coopération des différentes organisations étudiantes malgré leurs oppositions de fond, sur un certain nombre d'opérations pour le bien commun des étudiants.

C'est possible et cela a déjà été réalisé.

MICHEL DELBERGHE (LE MONDE)

Est-ce que compte-tenu de ce qu'était la classe politique des années 60, notamment les Gaullistes qui ont manifesté leur hostilité à l'égard des organisations d'étudiants par rapport à ce qui restait de la SFIO, il n'y a pas eu la volonté d'un certain nombre de dirigeants de l'UNEF en même temps d'inventer de nouvelles pratiques politiques ?

Cela a donné naissance à des partis neufs, on évoquait la parité des femmes, le régionalisme, est-ce qu'il n'y a pas eu à un moment cette envie de sortir du cadre strictement universitaire ?

JEAN-JACQUES HOCQUARD

Il y avait en effet un projet de faire un parti politique pour une autre façon de faire de la politique, mais cela n'a jamais abouti. C'est vrai que c'était la pensée d'un certain nombre de gens. Les textes émanaient de gens qui avaient des responsabilités dans l'UNEF et Michel Jouet a cité Kravetz, Griset, autant de gens qui écrivent dans la revue "Les Temps modernes" en leur nom propre, ils ne s'y expriment pas au nom de l'UNEF.

Quand Louis Joxe supprime une première subvention de 10 millions de centimes à l'UNEF, à ce moment là j'étais au bureau de l'UNEF, un appel paraît dans le "Canard Enchaîné", dont le titre est le numéro de CCP de l'UNEF. En quelques mois le montant de la subvention est rassemblé. Je ne suis pas sûr que dans les années qui ont suivi, l'UNEF aurait pu le faire.

La division entre corporatisme et syndicalisme est pour moi une fausse division. En revanche il est vrai qu'à partir de 1962, dans toutes les réflexions, tous les débats qui se sont menés, une partie majoritaire de l'UNEF a voulu se dégager de toute la gestion quotidienne, de ce que représentait les restaurants universitaires... Il faut dire que c'était assez idéaliste. On estimait que l'adhésion devait être motivée par le projet. Les 80 000 étudiants qui étaient adhérents en 1960, l'étaient aussi parce qu'ils avaient des photocopies et pas seulement parce qu'ils étaient d'accord sur l'ensemble de nos positions...

Un certain nombre d'AGE ne l'ont pas fait, je pense à l'AGE de Lille, de Strasbourg, laquelle gère toujours son restaurant universitaire, mais majoritairement les AGE ont lâché l'ensemble de leurs oeuvres. A partir de là, elles se sont recentrées sur une position du syndicalisme plus engagée politiquement. En 1968, il est vrai, le sigle a servi de cache-sexe à beaucoup de gens mais à l'intérieur il n'y avait plus grand monde.

PIERRE LOUIS GHAVAM-NEJAD

Membre de l'UNEF, historien

J'aimerais faire le lien entre le thème du colloque et l'invitation que faisait Michel Delbergue, à savoir le lien entre les anciens problèmes et les problèmes actuels.

En 1946 c'est la Charte de Grenoble, et la définition de l'étudiant comme jeune travailleur intellectuel en formation.

En 1948 c'est la création de la sécurité sociale étudiante. Dans les années 50 c'est la création des resto U, des CROUS, des cités universitaires.

Est-ce qu'à l'époque il existait une spécificité étudiante qui vous a fait davantage vous focaliser sur ces mouvements de jeunesse étudiante par rapport à l'ensemble de la jeunesse scolarisée de l'époque ? Le problème de la spécificité du statut de l'étudiant dans la société actuelle, notamment à travers l'autonomie financière, est une question qui traverse l'ensemble des mouvements étudiants, de l'UNI à la FAGE en passant par les deux UNEF. Est-ce qu'il existait à l'époque déjà une raison spécifique d'agir pour les étudiants et non pour l'ensemble de la jeunesse ?

Actuellement, est-ce que le statut étudiant existe réellement, et je pose aussi ma question aux membres des organisations actuelles.

MICHEL JOUET

La génération qui a suivi la mienne a vu la mort du Quartier latin. Le Quartier latin, c'est 700 ans d'Histoire, ce n'est pas rien. A l'époque y était présent la moitié des étudiants français, avec l'animation qui en découlait. *Puis il y a eu le premier campus. C'était pas encore Waterloo, mais cela sentait mauvais.* Cela renvoie au nombre d'étudiants et à quelque chose de plus important, le statut des intellectuels. Je me souviens de l'une des critiques les plus remarquables que l'on faisait parmi d'autres à l'URSS, c'était qu'en Union soviétique un médecin ne gagnait pas plus qu'un ouvrier.

Dans ma profession d'avocat, il y a actuellement à Paris, plusieurs centaines d'avocats qui sont en faillite, et un nombre important qui gagne très peu. Cela pose la question de l'échelle des valeurs, quelle est cette société où un vendeur de chaussettes qui a du bagout gagne cinq fois plus qu'un médecin, par exemple, je ne sais pas. Il y a un problème.

Le politique et la politique aujourd'hui sont silencieux, nous vivons dans une société du vacarme silencieux. Comment alors suturer la plaie ?

Ce sont des problèmes fondamentaux posés aux étudiants. Le mouvement étudiant n'a de sens posé que là. Je rejoins tout à fait Jean-Jacques Hocquard, et c'est vrai que pour tenir ce sens là, il doit tenir tous les bouts. Quand les AGE ont abandonné leurs oeuvres cela a été une énorme erreur. Le problème c'est qu'il n'y a plus trop de lieux pour en parler. Pour les gens de ma génération dont beaucoup c'est vrai ont fait semblant d'abandonner leurs illusions alors qu'en réalité ils ont simplement largué leurs espérances. Mais pour ceux qui ont conservé leurs espérances, et qui sont peu dans «l'institutionnel», ils sont un peu comme des orphelins qui se reconnaissent entre eux alors qu'ils ne viennent pas des mêmes troupes, il y a une question de responsabilité sur laquelle on se sent mal à l'aise. Mais cela ne signifie pas que l'on ait besoin de nous pour la résoudre.

MICHEL DELBERGHE (LE MONDE)

Pierre BAUBY, vous qui avez connu la même période, qui avez pris les destinées de l'UNEF sans troupe, dans une coquille vide et partagée par toutes ces questions que l'on vient d'évoquer, quelles perceptions en avez-vous aujourd'hui ?

PIERRE BAUBY

Chargé de l'Observatoire électricité et société d'EDF, Président de l'AGEL en 1968

Mon expérience commence à partir de 1964 jusqu'en 1966 à l'Union des grandes écoles dont nous n'avons pas parlé jusqu'à présent, et qui en est aussi un des aspects. A l'époque il y eut une scission entre la Fédération nationale des grandes écoles que je qualifierais de droite, et le rattachement de l'AGE à l'UNEF. J'ai passé deux ans à Lyon, où j'ai présidé après Paul Bouchet l'AGE de Lyon, puis ensuite la MNEF, que j'ai présidé quelques mois au début 1969, à Paris. Ce qui me semble caractériser cette période, c'est le mot tension, tension tournant à l'antagonisme. Ces tensions étaient relativement régulées pendant la guerre d'Algérie, avec ce mouvement assez massif.

Autant, à la fin de la guerre d'Algérie, avec la multiplication du nombre d'étudiants, l'éclosion complète des Trente glorieuses avec toutes les contradictions dont elle est porteuse, avec ces incertitudes et ces tensions sur la mission de l'université - «la police du patronat» ? C'était aussi sur cela que l'on s'interrogeait sur le statut de l'étudiant, «flic du patronat» -, s'aggrave cette tension entre syndicalisme et politique. L'UNEF, en l'absence de projet politique de la société française, en devient le substitut. On instrumentalise alors l'UNEF pour en faire un instrument de transformation de la politique et de la société et une instrument politique, avant tout. Une partie des débats qui vont en même temps miner l'UNEF. On en arrive ainsi à avoir une UNEF balkanisée, à la veille de 1968. C'était surtout la consécration et la fin de l'UNEF antérieure.

Un des aspects qui me tient à coeur, et que je voulais aborder, c'est d'une part l'école de formation des cadres de la société française à l'UNEF, et c'est en même temps à l'époque, la caricature de tous les défauts de la gauche française, de tous ses défauts structurels. Cette philosophie, comme quoi tous les moyens sont bons, c'est cela quand on prend un peu de recul. C'est aussi les bourrages d'urnes à la MNEF, ou bien la MNEF qui finance le PSU, je peux en parler en connaissance de cause.

L'UNEF c'est une immense richesse et en même temps c'est un gouffre, c'est cette unité contradictoire qu'il faut saisir si l'on veut avancer dans une réflexion collective et en tirer des leçons.

JEAN-JACQUES HOCQUARD

Il est vrai que la mutuelle a financé le PSU, mais il faut dire que cela s'est passé quand les partis politiques dirigeaient l'UNEF.

Tout ce qu'a rapporté Michel Jouet, ce n'est pas du tout pareil, c'est avant : quand les partis politiques prennent l'instrument et s'en servent comme d'une pompe à fric, sans se soucier de l'organisme.

L'UNEF en 1968 émerge de la chose parce qu'elle a un Vice-président qui est un personnage exceptionnel, Sauvageot. Au mois de mars 1968, le président de l'UNEF qui était de Nancy démissionne parce qu'il ne se sentait pas capable de diriger cette organisation.

ALAIN MONCHABLON

Le sujet de la table ronde est vaste et, nécessairement pour des raisons biologiques, les témoins présents à la tribune ont parlé de la période d'après 1946, mais en réalité la question se pose pour l'UNEF et le mouvement étudiant depuis qu'il y a un mouvement étudiant en France. Je n'ai pas peur de bousculer la chronologie pour dire que si la question de l'autonomie d'un mouvement étudiant qu'a soulevée Michel Jouet a été pensée et tentée dans les années 60, d'une façon explicite (un peu à la manière dont l'architecture moderne porte toutes ses structures à l'extérieur, alors que l'immeuble haussmannien les cache derrière la façade, cela n'empêche pas que, dans les deux cas, il y a des fluides qui circulent). C'est en fait une question tout à fait antérieure ; la question de l'autonomie du mouvement étudiant traverse le mouvement étudiant dès qu'il y a un mouvement étudiant, la question du politique, il ne faudrait pas croire que ce serait une espèce de déviation fâcheuse et pécheresse des années 60.

J'ai parlé ce matin de dirigeants étudiants qui étaient en même temps des dirigeants politiques. On me dit parfois que ceux-ci laissaient leurs opinions sur le paillason avant de rentrer dans les locaux du mouvement étudiant, c'est faux : en 1935, par exemple, le président de l'UNEF publie une tribune dans les journaux dans laquelle il explique qu'il y a trop d'étudiants étrangers et en plus que ce sont des juifs ; qu'il commence à y en avoir trop à l'université, et que d'ailleurs les juifs français feraient bien de se méfier car sinon il faudra non seulement s'opposer aux juifs étrangers mais aussi aux juifs français.

La question du politique a toujours été là, elle peut se traiter en fonction d'un conservatisme implicite ou se situer explicitement par rapport à la société, à l'autonomie du mouvement étudiant. Ou le mouvement étudiant est envisagé en termes de mouvement intellectuel où bien de mouvement de pré-professionnels.

Dans ce dernier cas, il est logique que des futurs médecins se bagarrent contre des étudiants étrangers et juifs, cela peut accroître les débouchés et la clientèle, et cela peut ensuite s'appliquer aux avocats et d'ailleurs cela a été fait.

Ou bien le mouvement étudiant a une composante intellectuelle, et il se pose la question de son statut dans la jeunesse et de sa responsabilité intellectuelle, et il est inévitablement confronté aux questions de sa place dans la société, par rapport à la jeunesse, et du sens de son intervention politique.

De ce point de vue la table ronde privilégie les années 60, parce que cela a été plus explicite pendant cette période, mais cela court comme un fil à travers toute l'histoire du mouvement étudiant, autrement ce ne serait pas un mouvement étudiant.

DANIEL DHOMBRES (LE MONDE)

Je voudrais faire un lien avec la discussion de ce matin. La vision très concrète que les historiens nous ont donné avec la panoplie de l'étudiant au début du siècle, et l'étudiant en 1965 quand Michel Jouet est à l'UEC. Il ne porte pas les mêmes vêtements et ne vient pas de la même classe sociale. Il serait intéressant de faire une analyse marxiste de cette évolution du statut social de l'étudiant.

Je crois que si l'étudiant de 1907-1910 est, au sens de Bourdieu et de Passeron, un héritier, l'étudiant de 1964-1965 n'est plus un héritier même si le livre de Bourdieu paraît à ce moment là.

Je crois qu'il n'est plus un héritier et qu'il est en rupture, parce qu'il n'a pas les mêmes conditions sociales d'existence. Il n'a pas surtout le même rapport au pouvoir politique, ni au pouvoir économique.

L'étudiant de 1907-1910 est un futur médecin ou notaire il a donc tout à fait intérêt à limiter le nombre éventuellement d'étudiants qui sont dans la même situation que lui. L'étudiant en 1964-1965 est plus massivement, c'est un fait sociologique, étudiant en Lettres, dans les disciplines qui n'ont aucun système de sélection. Son problème est de rompre culturellement avec les valeurs qui sont celles de son milieu d'origine, celles de la petite bourgeoisie et une partie de la classe ouvrière et pour une minorité encore de la Grande Bourgeoisie.

MICHEL DELBERGHE (LE MONDE)

Les dernières interventions appellent des réponses de la part des responsables des organisations étudiantes d'aujourd'hui. Il serait intéressant de voir leur vision de l'autonomie et en même temps le rôle de l'université et le statut de l'étudiant dans la jeunesse française ?

KARINE DELPAS

Présidente de l'UNEF

C'est un peu ce qui est au coeur du débat que nous avons dans le syndicalisme étudiant. Aujourd'hui, il y a 2 200 000 étudiants, des universités, des IUT, des écoles d'ingénieurs, des écoles spécialisées, le milieu étudiant s'est diversifié, et ses attentes aussi. Il n'y a pas un stéréotype du mouvement étudiant, ni un stéréotype de l'engagement des étudiants. Être un syndicat étudiant aujourd'hui c'est prendre en compte tout cela, c'est se mettre au service des étudiants, gagner des choses pour améliorer leurs conditions de vie et d'études. C'est donner un contenu à la riposte, quelque chose de radical, notamment par un attachement des étudiants à leur université, à leurs études et cela se traduit par des engagements divers.

L'engagement est multiforme et les gouvernements semblent l'avoir compris. La dernière réforme en date le montre bien. La situation n'est plus celle de 1986, où un Ministre abordait les étudiants frontalement avec un projet de loi, avec aussi la volonté de faire passer les choses au coup par coup, filière par filière.

Ce qui est valable pour le gouvernement est valable pour les organisations étudiantes : les étudiants veulent décider eux-mêmes.

Les étudiants aujourd'hui ne sont pas refermés sur leurs lieux d'études, la massification a eu lieu et deux millions d'étudiants c'est une famille sur deux qui a un enfant à l'université. Les débats de la société parcourent donc le milieu universitaire. Il y a l'angoisse face au chômage, face au racisme et ils ont pris part à la mobilisation à Strasbourg contre le FN.

Je ne pense pas que ce soit au syndicat étudiant aujourd'hui de drainer tout cela. C'est en débat au sein de notre organisation actuellement.

Est-ce que le rôle du syndicat aujourd'hui c'est de drainer toutes ces questions ou bien de travailler avec d'autres, en sortant des positions de principe, ces questions que se posent les étudiants et qui dépassent l'université.

Je pense qu'il faut agir en travaillant avec des syndicats, des associations de quartier, travailler par exemple à des bureaux d'embauche pour permettre l'emploi au niveau de qualification. Je ne pense pas que ce soit rabaisser le contenu de notre intervention sur l'université mais au contraire, c'est lui donner un contenu concret au-delà encore des positions de principe.

MICHEL DELBERGHE (LE MONDE)

Comment pouvez-vous défendre aujourd'hui le principe de l'autonomie de votre organisation par rapport à votre courant fondateur ? Comment ce problème se règle-t-il ?

KARINE DELPAS

Notre problème aujourd'hui, c'est de pouvoir rassembler les étudiants. L'autonomie et l'indépendance du syndicat face aux partis politiques n'est pas une question que nous nous posons en ces termes. L'UNEF est composée de personnes engagées politiquement, d'autres qui ne savent pas se situer sur l'échiquier politique. C'est la génération Mitterrand qui ne sait plus où se situer. Il faut tenir compte de cela dans le rapport que les étudiants ont avec les partis politiques. La meilleure garantie pour être un syndicat autonome et indépendant c'est d'être un syndicat de masse et que les prises de positions soient à la portée de tous les adhérents.

MICHAËL PINAULT

Président de la FAGE

En faisant le jeu d'aller du passé au présent, on s'aperçoit que l'on se pose les mêmes questions mais dans un contexte différent et que les réponses le sont aussi. Comme Karine Delpas l'a dit, un syndicat en «fer de lance» n'est plus vraiment à l'ordre du jour aujourd'hui. L'engagement a tellement changé que les deux UNEF ont dû s'adapter aux aspirations des étudiants. On a assisté à un refus du politique, maintenant cela revient un peu sur les campus. Le boum associatif qui a accompagné la création de la FAGE en est un des éléments. On arrive aujourd'hui à une démarche différente. Je ne sais pas si l'on peut aujourd'hui qualifier les 2 millions d'étudiants comme des jeunes travailleurs intellectuels. On se retrouve face à des jeunes qui ont une conscience économique très différente et qui sont issus de milieux défavorisés. Être étudiant, c'est avant tout un investissement pour pouvoir trouver un travail. Il y a plus une volonté d'intégration qu'une volonté de changement des choses. Ce n'est pas aujourd'hui que l'on va remettre en cause l'économie de marché : elle est intégrée dans les choix des étudiants par rapport à leurs études. De plus en plus on assiste sur les campus à une attitude de consommateurs, à une relation d'utilité face aux études et à l'université. L'engagement a fortement modelé les derniers débats qui ont eu lieu dans les deux UNEF, sur la notion de services.

Cette notion, très forte à l'époque de la grande UNEF, revient dans les organisations syndicales, de la même manière que l'explosion des associations étudiantes répond à un besoin par rapport à l'anonymat des étudiants.

Le statut étudiant est brouillé, actuellement il y a des jeunes qui affirment plus une personnalité qu'un statut. Revendiquer un statut pour 2 millions d'étudiants n'est pas évident.

Les engagements actuels se font sur des thèmes moins politisés. Un dessin de Plantu dans *le Monde* résumait bien ce propos : il montrait deux étudiants à deux époques : l'un disait «A mort les profs», l'autre «On veut plus de profs», c'est un élément symptomatique d'un besoin de construction et d'une vision pragmatique.

La volonté des associations étudiantes de générer plus de services de proximité, et de vouloir se regrouper dans des fédérations étudiantes, c'est montrer que les mouvements étudiants doivent répondre à ces nouvelles aspirations.

On assiste à l'encadrement de mouvements par les syndicats plutôt qu'à leur initiative. On entend des débats sur la notion de l'indépendance et du pluralisme. C'est le cas à la FAGE où se pose tous les jours la question de nos limites d'actions, mais il faut du temps aux choses.

On parle de réunification mais je crois que c'est encore trop tôt.

Président de l'UNEF ID

Personne ne parle de l'époque des années 70, on occulte l'époque de la division, de la groupuscularisation, mais aussi les bases d'une reconstruction syndicale, dont pourtant nous avons hérité, en partie encore aujourd'hui. Cela a joué un rôle dans notre manière de nous comporter jusqu'à un passé récent, la manière dont on fabriquait des slogans et dont vivaient les organisations étudiantes.

Le statut de l'étudiant est posé parce que ce n'est pas simplement théorisé par une avant-garde. Contrairement à la vision de 1946 où il y eut une vision messianique de l'étudiant, de son rôle historique et presque déterministe dans la société, il y a aujourd'hui un jeune sur deux de 18 à 25 ans qui est étudiant, et qui n'est pas déconnecté de son environnement social.

L'accélération de la crise économique le touche sous deux aspects, le premier est un aspect familial, 20% des jeunes vivent encore chez leur famille, faute de pouvoir faire autrement et 800000 étudiants sont obligés de se salarier pour financer leurs études, dans des travaux précaires et cela affecte tout le parcours des jeunes.

Cela affecte leur parcours universitaire, leur parcours amoureux, affectif, parce qu'en étant encore chez ses parents, on n'a peu la possibilité de réalisation de sa personne et c'est à travers ces questions là que se pose la question du statut. A savoir être reconnu comme un adulte, un acteur et donc un actif à part entière. La revendication de l'allocation d'études, au-delà d'une problématique financière, c'est la traduction concrète de cette aspiration à être indépendant, à pouvoir mieux maîtriser son destin en tant qu'acteur, avec l'idée simple que nous sommes majeurs.

C'est l'incarnation d'une certaine génération dans un contexte dans lequel on a le sentiment que les expériences politiques ont abouti à des échecs et qu'il y a au-delà la nécessité de changer de politique, la nécessité de changer la politique.

On ne peut plus accepter, par exemple qu'un Président de la République dise cyniquement que les promesses n'engagent que ceux qui y croient, sans que personne ne dise rien. Peut-être que de ce point de vue les organisations émergent et ne se font pas le substitut d'alternatives politiques mais incarnent cette aspiration. C'est cela qui fait que mon organisation, l'UNEF Indépendante et Démocratique, est indépendante.

Les problématiques qui sont posées le sont réellement dans le milieu, l'existence déterminant la conscience, cela a été dit tout à l'heure, selon une vieille analyse peut-être toujours d'actualité.

Il y a aujourd'hui le sentiment de parler en fonction d'un certain nombre de questions vécues par l'étudiant, qui font dire que là il y a eu une démarche indépendante. Sur la relation du syndicalisme au politique, je suis d'accord avec la définition de Michel Jouet, à savoir qu'elle est en relation avec la vie sociale et l'environnement politique, et c'est cela qui rendra forte l'UNEF, à condition que la politique ne l'utilise pas.

Le problème n'est pas de savoir si tel ou tel militant syndical est aussi militant politique mais de savoir en fonction de quoi et de quels intérêts il parle. Est-ce que c'est en fonction des intérêts de son milieu ou pas ?

Je n'ai pas d'opinion tranchée, certaines corporations ont du mal à aborder franchement un certain nombre de questions, et puis il y a une difficulté pour d'autres organisations syndicales plus héritières de la grande UNEF à afficher clairement cette indépendance. Pour autant les conditions objectives du milieu étudiant n'existent plus.

A chaque congrès de l'UNEF-ID, qui est elle-même issue d'une première réunification au début des années 80, on appelle à la réunification qui reste un vœu pieux, ce que j'ai appelé la «maison commune». Je crois que le débat est lancé mais je sais que cela ne se fait pas d'une manière artificielle. Ceci devrait être possible aujourd'hui puisque l'ensemble de ces questions traversent les organisations, malgré nos divergences et nos méthodes d'action et nos cultures différentes.

Le statut de l'étudiant est posé parce que ce n'est pas simplement théorisé par une avant-garde.

La relation avec la vie sociale et à l'environnement politique rend forte l'UNEF, à condition que la politique ne l'utilise pas.

A chaque congrès de l'UNEF-ID, qui est elle-même issue d'une première réunification au début des années 80, on appelle à la réunification qui reste un vœu pieux, ce que j'ai appelé la «maison commune».

Soit il y a un processus de réunification soit il y a à terme une organisation à 40% qui émerge au dessus du lot parce qu'elle sait à la fois être en phase avec son milieu et à la fois assumer son indépendance syndicale.

La réflexion que l'on peut avoir sur le rôle de l'université dans une société en crise, le rôle de l'étudiant dans cette société, ce n'est pas un rôle messianique, mais on voit bien qu'il y a deux éléments qui distinguent l'étudiant de l'autre jeune. C'est le fait que, parce qu'il a un diplôme, il a plus de chances d'avoir un travail, et parce qu'il est étudiant, donc chercheur, il n'est pas perméable aux idées du Front National.

La question de l'engagement de l'étudiant pour revendiquer des droits est légitime, et avec son engagement, être plus actif et plus concret en allant dans son quartier, dans les quartiers en difficulté, de faire de l'encadrement scolaire, de la prévention de santé, parce que cet étudiant est aussi reconnu dans son quartier comme étant acteur de son environnement.

MICHEL DELBERGHE (LE MONDE)

Est-ce qu'il serait possible de conclure cette table ronde sur le thème de la possibilité de repenser un acte fondateur tel que le fut celui de la Charte de Grenoble en son temps, compte-tenu de la multiplication des centres universitaires ?

PAUL BOUCHET

Ces analyses sont absolument nécessaires bien qu'elles ne soient pas nouvelles. Il faut commencer par repérer les différences entre les diverses époques évoquées. Peut-être n'est il pas inutile de se souvenir que l'analyse est nécessaire pour préparer à l'action mais que l'action est obligatoirement une synthèse. Or, quelle que soit l'importance qualitative et quantitative des différences entre ces époques, il y a des données permanentes qui à l'heure des synthèses reviennent et qu'on le veuille ou non ramènent à quelques types de réponses.

Nous disions que nous avons trois voies, schématiquement. Pour organiser le pluralisme, inutile de vous dire que la minorité résistante était une très petite minorité. Les premières élections universitaires n'ont pas été favorables partout aux résistants et c'est logique. Mais nous avons nous, fait le choix d'un mouvement autonome et unitaire. Nous avons examiné *la voie corporative*, il y avait de tels besoins matériels qu'on pouvait se dire que nous réunirions l'essentiel des gens pour faire face à ces besoins extraordinaires qui touchaient à la santé, à la nécessité de se loger, de se restaurer, d'avoir la sécurité sociale que nous n'avions pas.

La voie corporative s'ouvrait donc à nous. Nous l'avons estimée insuffisante parce qu'au sortir de la période d'histoire que nous avons vécue, pour ceux d'entre nous qui se voulaient l'avant-garde, et nous ne craignons pas le mot, sans nous conférer des droits supérieurs aux autres, cette voie corporative était trop courte et qu'elle priverait le mouvement étudiant des représentants les plus ouverts et les plus dévoués des minorités politiques et religieuses.

Puis il y avait la voie «parlementaire», en prenant acte du pluralisme idéologique, qui existait à la Libération. Il faut savoir ce qu'a été la Résistance, c'était tout sauf un mouvement unifié. On se disputait même les armes. Les gens de ma génération se méfiaient les uns des autres jusqu'à une heure très tardive. Il ne faut pas s'imaginer qu'il y a eu une grande réconciliation nationale. A la Libération, il y avait par exemple l'UJRF étudiante bien avant l'UEC, la JEC, la FFC, des mouvements protestants ainsi que l'Union patriotique des organisations de Jeunesse (UPOÉ), qui pouvaient être considérées comme étant la forme d'expression de ce pluralisme. Beaucoup le pensaient et cela paraissait plus facile qu'une espèce de parlement étudiant. Nous l'avons rejeté parce que nous pensions que cela ne serait pas efficace.

Très vite le vrai rôle d'un mouvement autonome est apparu. Fédérer le pluralisme ça se fait autour de quelque chose d'autonome. Autonome aussi est un mot galvaudé, cela veut dire un mouvement qui refuse d'être instrumentalisé.

MERCREDI 14 MAI 1997

17h30 - 18h30

Communications

**L'engagement étudiant
dans le contexte international**

**Journaliste, Président d'honneur de l'UNEF,
ancien Président du Comité International des Etudiants (CIE)**

Je vais vous faire un exposé linéaire de la situation de l'UNEF par rapport aux problèmes internationaux tels que je les ai connus. J'ai été élu vice-président chargé des sports et des questions internationales en novembre 1944.

Avant-guerre, il existait la CIE (Confédération internationale des étudiants) à laquelle appartenait l'UNEF. Elle avait été créée en 1919 et réunissait vers les années 1936-1937, 25 unions nationales d'étudiants, qui étaient sur le modèle de l'Union nationale des étudiants de France. Son secrétariat était situé à Bruxelles, un président était élu à chaque Congrès. Le dernier président français fût Claude Delorme, président en exercice de l'UNEF, élu au Congrès de 1937.

La dernière manifestation de la CIE a été l'organisation des Jeux universitaires de Monaco en 1939, alors que les Pays de l'Axe organisaient des Jeux universitaires à Budapest. Entre 1939 et 1944, la CIE a pratiquement disparu bien qu'elle ait eu un président suisse, Bernath, introuvable et un secrétaire général à Bruxelles. Mais lorsque, chargé des relations internationales j'ai cherché à reprendre contact, je n'ai pas trouvé d'interlocuteur.

Nous avons donc contacté l'Union nationale des étudiants de Grande-Bretagne, qui était notre voisin le plus proche et celui avec lequel nous avons toujours eu de bonnes relations. En octobre 1945, nous avons été invités à Londres à une première réunion comprenant une dizaine de pays, notamment ceux dont les représentations gouvernementales s'étaient repliés à Londres pendant la guerre.

Cette réunion se situait une quinzaine de jours avant la réunion du Congrès mondial de la jeunesse démocratique. Au cours de cette réunion de Londres, à laquelle Louis Laisney et moi nous avons assisté, la date du prochain congrès qui se tiendrait le 17 novembre de cette même année 1945 a été confirmée. Pour commémorer le 17 novembre 1939, date à laquelle les allemands avaient détruit l'université de Prague et avaient fusillé les dirigeants de l'Union des étudiants tchécoslovaques et quelques autres, nous avons décidé qu'il se tiendrait en Tchécoslovaquie.

J'ai assisté ensuite au *Congrès mondial de la jeunesse démocratique*. Je pensais que nous ne devions pas nous couper du mouvement qui entraînait tous les jeunes, sur les thèmes de paix, d'anti-fascisme sur lesquels nous nous étions battus. Le Congrès mondial de la jeunesse à Londres a créé la FMJD (Fédération mondiale de la jeunesse démocratique), dont le président élu a été Guy de Boysson. J'ai été élu membre du Conseil de la FMJD.

Nous sommes partis ensuite à Prague pour le congrès, auquel participaient tous les pays engagés dans la guerre contre l'Allemagne. Ce qui était quelque chose de nouveau par rapport à la CIE puisque cette dernière ne rassemblait, de façon active, que des pays européens.

Le Congrès a décidé de créer un comité qui devait siéger pendant un an pour préparer un second congrès en 1946, ce dernier devant donner naissance à une organisation internationale, l'*Union internationale des étudiants*, et représenter une ébauche d'organisation et de coordination internationale. J'ai été élu président de ce comité.

Paul Bouchet, Louis Laisney et moi-même assistions à ces réunions. Certains voulaient voir le siège de l'Union fixé à Paris. Nous pensions au contraire que dans le Paris de l'immédiat après-guerre, ce n'était pas souhaitable. A l'été 1946 au deuxième congrès, l'Union internationale des étudiants dont vous connaissez le destin dans les années suivantes, fut créée.

Outre les diverses activités qui étaient celles d'une union internationale, face aux problèmes qui se posaient aux étudiants à la fin de la guerre, elle prit un certain nombre de positions politiques qui évoluèrent comme l'on sait.

L'élément essentiel a été la reprise des relations dans le sport et l'organisation des jeux universitaires en 1947.

Après cet exposé très court, je souhaite revenir un peu sur l'esprit dans lequel les choses se sont faites parce que cela n'a pas été aussi simple et clair que cela.

**Avant-guerre,
la CIE
(Confédération
internationale
des étudiants)****En 1946,
la création
de l'Union
internationale
des étudiants**

Les différentes commissions mises en place concernaient les dommages causés par la guerre aux universités, les questions journalistiques, ou encore la commission des sports, présidée par Rostini et dont j'ai été le rapporteur. Nous avons ainsi pu obtenir, suivant ce qui avait été décidé au Congrès de Grenoble, l'organisation des premiers jeux mondiaux universitaires d'après-guerre.

Nous avons aussi débattu d'une position philosophique à déterminer pour l'Union : les soviétiques prétendaient qu'il fallait y insérer une notion politique avec prises de position, ce qui s'est fait ensuite. Je dois dire que l'activité développée au sein de l'Union Internationale des Etudiants a été bénéfique.

LE MODÉRATEUR

Monsieur Thorn, si l'on vous a bien entendu, les perspectives de rapprochement des étudiants se heurtaient inévitablement au débat Est-Ouest ?

GASTON THORN

Avoir grandi dans la guerre laisse des traces et des frustrations que l'on s'est dépêché d'effacer par l'action et l'investissement personnel à la Libération. Nous devions rattraper le retard accumulé dans nos études et souhaitons nous émanciper et discuter de l'avenir du monde, à l'instar de ceux qui nous avaient précédé .

Vous avez dit que l'Europe se «vendait» peu. C'est précisément pour ces raisons que l'ampleur de la tâche était grande. Mais autour des frontières «lotharingiennes», dirais-je, précisément Sarre, Nancy, Strasbourg, on parlait dès le début de l'Europe et l'on voyait dès le début des étudiants arracher des poteaux frontaliers jusque dans les années 50. Mais il est vrai que dans le centre de chacun des pays, il s'agissait plus d'idées abstraites. Mais pour ceux que d'autres types de rapprochement intéressaient, une construction européenne existait dans des pays qui étaient géographiquement et historiquement au centre des belligérants de l'époque.

Ensuite, tout a été obscurci par la Guerre Froide dans les années 50, avec ce qui est arrivé à la Tchécoslovaquie. On a peut-être excessivement réagi bien qu'aujourd'hui j'ai revu à Strasbourg, un homme comme Jerry Pellican, qui a l'époque me traitait d'«affreux réactionnaire» et moi de «sale marxiste». Il a trouvé que nous n'avions pas été assez violents à l'époque. Ce qui m'a le plus frappé c'est à l'époque cette question du Tiers Monde, où la France était peut-être celle qui avait la meilleure approche, bien que la plus difficile. C'était très difficile et d'autant plus louable quand on le faisait.

N'oublions jamais le rôle «intellectuel», ou de l'intelligence, je ne sais comment le nommer, que les étudiants peuvent jouer et ont joué dans chaque pays. Parfois je me demande si cela suit dans la mesure, j'ai l'impression que et j'espère me tromper, quand nous avions 20 ans que *nous vivions plus intensément les conflits idéologiques*. Peut-être qu'heureusement ils sont passés, je ne veux pas dire que je les regrette mais j'essaie de photographier le temps d'aujourd'hui et d'alors et j'ai l'impression qu'alors l'idéologie de même que l'histoire jouaient un plus grand rôle. Vous parliez de l'Allemagne, c'était loin d'être oublié. Nous ne parlions pas de Traité de Paix, elle n'était représentée nulle part. On n'acceptait pas que l'on parle la langue allemande. J'ai vécu des conférences où l'on ne parlait qu'anglais ou français, et dans un coin vous rencontriez un suédois, un danois, un luxembourgeois et certainement un hollandais qui profitaient d'être enfin seuls sans présence d'étudiant allemand pour pouvoir parler allemand, ce qui était plus aisé pour eux.

Tous ces événements ont été passionnants, et nous ont marqué et je voudrais que la jeunesse d'aujourd'hui ne connaisse plus les côtés négatifs que nous venons de rappeler mais qu'elle puisse avoir la ferveur de surmonter ses divisions. Vous savez, j'en ai connu des divisions, mais qu'est-ce qui est important sinon, qu'au sortir de de la guerre et de la prison, on tende la main à celui qui nous avait tiré dessus et on soit capable d'avoir la volonté de se comprendre, de refaire des choses ensemble et de les faire mieux.

LE MODÉRATEUR

Quelles sont les relations qu'entretiennent aujourd'hui les organisations estudiantines françaises et le mouvement étudiant international ?

CHRISTOPHE ROSE

membre du Bureau national de l'UNEF-ID jusqu'en 1994

L'UIE existait moins jusqu'à ces dernières années. A l'heure actuelle, je ne sais ce qu'il en advient. Je suis allé à Prague en 1990, pour le réexamen de l'adhésion de la totalité des pays composant l'UIE. Le Mur de Berlin étant tombé, l'UIE a décidé d'appliquer ses statuts et surtout l'article qui indiquait que l'organisation devait être indépendante des pays et des partis politiques au pouvoir dans les pays en question. Une nouvelle composition de l'UIE a été adoptée. Cependant un problème s'est posé, l'UIE avait un bâtiment gigantesque et superbe à Prague et celui qui est devenu Premier Ministre, Vaclav Klaus, avait l'UIE dans le collimateur et a décidé de l'éjecter de la ville et la question s'est posée de savoir où elle irait. Cette discussion commençait à traîner et je crois que l'UIE était toujours à Prague quand j'ai quitté le syndicat, son Président étant indien.

PIERRE-LOUIS GHAYAM-NEJAD

Le problème de l'UNEF, après la chute du Mur de Berlin, a été sa réintégration à la FMJD, ce qui s'est fait il y a deux ans. Je suis un peu surpris, au risque de décevoir les anciens, qu'il n'existe plus beaucoup d'implications internationales et même européennes dans les mouvements actuels en France. Lors des deux derniers Congrès des deux UNEF, par exemple, il n'a pas été fait mention de politique internationale. A l'heure de Maastricht, je suis surpris qu'il n'y ait ni action ni réflexion avec les syndicalistes étudiants du reste de l'Europe, ne serait-ce que pour s'en tenir à l'Europe des 15. C'est un débat qui a peut-être disparu, comme à votre époque en raison des problèmes politiques internes dans les diverses organisations. En ce qui concerne l'UNEF, on a toujours soutenu un certain nombre de régimes, et c'est vrai que si nous étions amenés à faire des campagnes internationales, ce serait pour soutenir Cuba. Mais on a tendance à vouloir depuis la chute du Mur de Berlin s'occuper de syndicalisme et à abandonner le terrain politique. Pour l'instant cela ne prend pas forme.

NICOLAS GUELMAN

Vice-président et Secrétaire général de l'UNEF en 1955-1956

Pour prolonger l'exposé de Pierre Rostini, l'UNEF va quitter l'UIE et pendant des années, dans toutes les instances et assemblées générales, va se poser *la question de la réintégration ou non de l'UNEF à l'UIE*. C'est le débat qui va nous occuper avant que la Guerre d'Algérie n'intervienne. Il ne faut pas penser que le débat était simple avec d'un côté les communistes et de l'autre ceux qui déploraient l'instauration du mur. Il y avait aussi la prise en compte de la vocation du mouvement français à rester dans les pays qui le soutenaient. Cela a duré très longtemps à partir du départ de l'UNEF de l'UIE.

GEORGES DANTON

Président de l'UNEF en 1958

En 1958, nous étions membres officiels de l'organisation occidentale, la CIE, et étions observateurs à l'UIE. J'ai eu l'occasion de représenter l'UNEF au Congrès de l'UIE à Pékin, en 1958 en compagnie de deux vice-présidents de l'UNEF.

Depuis la chute du Mur de Berlin, on a tendance s'occuper de syndicalisme et à abandonner le terrain politique.

Après le départ de l'UIE, une permanence des débats de l'UNEF : réintégration ou non ?

C'était en pleine guerre d'Algérie. Vous pouvez imaginer la pression qui pesait sur nous pour qu'à l'époque nous prenions position devant le Congrès contre la guerre d'Algérie. On a expliqué très longuement notre position. Les Cubains étaient aussi en pleine effervescence. C'était un moment assez curieux. On était en pleine Campagne des «cent mille fleurs» en Chine, et les chinois se brouillaient avec les russes : il n'y avait donc pas la pression communiste au sens appa- reil sur le Congrès, toutes les interventions des chinois étant très nuancées par rapport à la posi- tion des soviétiques et essayant plutôt d'avoir des relations assez ouvertes avec les occiden- taux, surtout avec les anglais qui étaient plutôt leur référence internationale.

Nous avons été très bien accueillis et l'intervention que j'ai faite sur l'Algérie a été applaudie parce que j'avais fait remarquer que nous étions la seule organisation présente à présenter des nuances par rapport à la position de son gouvernement.

Les jeux universitaires de 1957, que Pierre Rostini organisait pour l'UNEF, ont aussi représenté un très grand succès. Tous les pays étaient représentés, en particulier le bulgare Stéfanov qui sautait 2m11 avec la fameuse chaussure compensée. En 1958, j'ai réussi à organiser à Strasbourg, *le premier festival culturel international* où étaient rassemblés des gens de l'Est, de l'Ouest, du Vietnam et des pays africains. Cela a été la première manifestation culturelle internationale d'après-guerre et d'après le refroidissement international.

Je crois que l'UNEF avait repris un rôle leader par sa position de membre d'un côté et d'observa- teur de l'autre, et pouvait à la fois organiser des manifestations sportives et culturelles parce qu'il y avait un assez grand respect de nos positions par l'ensemble des organisations internationales.

PIERRE ROSTINI

Sur le plan de l'implication internationale, j'ajouterai que *l'entraide internationale* avait repris ses activités au lendemain de la guerre,. Son bureau comprenait trois membres : le Président de *Pax romana*, Roger Millot, Président de la fédération française des étudiants chrétiens et moi-même qui représentais l'UNEF. L'entraide avait une maison où beaucoup d'étudiants étrangers se ren- daient, surtout ceux ayant beaucoup souffert pendant la guerre. Nous avons créé également au sein de l'OTU l'*Association universitaire des relations internationales* qui permettait de faire de longs voyages. Le vice-président qui représentait l'UNEF était Etienne Mougeotte, j'étais trésorier en qualité d'ancien, la secrétaire générale étant mademoiselle Savier, que tout le monde a connu pendant des années.

GILBERT LHOSTE

ancien président de la Fédération des Groupes de Lettres de la Sorbonne

Le mouvement international au lendemain de la guerre était plus international qu'européen, avec en particulier la nouveauté de l'intervention de l'URSS et des USA. Les grandes questions inter- nationales touchaient un peu tout le monde, l'Europe était peu présente. Au lendemain de la guerre restait encore la coupure entre les pays fascistes et les autres et c'est vraiment par le biais de contacts individuels que quelque chose a pu commencer. Y compris la première expé- rience de Jean Monnet qui a été signalée n'a pas eu de grosse influence sur les instances diri- geantes et encore moins sur l'étudiant de base.

Ces relations internationales n'ont d'abord concerné qu'une petite partie des étudiants pour le problème de la langue, et les conflits liés à la Guerre Froide n'étaient pas compris par l'étudiant de base. Je me souviens d'assemblée générale où lorsqu'on évoquait ces questions épineuses, 90% des étudiants nous rétorquaient qu'ils avaient autre chose à faire et que cela ne les regar- dait pas. Seules les sphères dirigeantes des milieux étudiants ont été touchés par ce mouvement.

La France a eu une influence importante sur les autres pays européens, dans la définition du mouvement étudiant au sens large, au moins jusqu'en 1947-1948.

Sur un plan général il n'est pas inutile de mesurer combien, sur le plan international plus encore que sur le plan intérieur, le monde et les temps ont changé. Cependant, des défis restent à relever. Le changement est, je crois, sous-estimé. Je crois que presque tous les anciens responsables de l'époque pourraient avoir le même discours que le mien. Je n'étais jamais sorti de nos frontières, j'étais seulement allé à Genève une fois. Mon premier voyage vers l'extérieur, c'était Prague effectivement. A l'époque il y avait, au moment de la déclaration universelle des droits de l'homme, 60 pays constitués. Il y en a maintenant plus de 180. N'oubliez pas que la décolonisation n'est pas faite, que la Chine est dans l'UIE, ce qui fait que l'on nous désigne aux mains du communisme international : pourtant, la Chine est représentée à ce moment là par Tchong Kaï-Chek. C'est en 1949 seulement que Mao va entrer dans Pékin et prononcer ce fameux discours «La Chine est debout...». Quand nous allons à Prague, la Chine est représentée par ce distingué monsieur Hô, fonctionnaire de l'Ambassade de Londres, représentant de Tchong Kaï-Chek. Nous apprendrons au Congrès suivant par des «protestants» chinois, qu'il y a dans les montagnes un monsieur Mao. J'ai écrit le nom sur un petit bout de papier, je m'en souviens encore, un monsieur Mao qui lui est en train peu à peu d'étendre son influence, et en qui les protestants ont assez confiance pour mettre fin à la corruption du régime représenté par monsieur Hô.

Tout cela va éclater avec le refus du plan Marshall pour la Tchécoslovaquie qui, de pays de contact deviendra la marche des Milices de Gottwald, le symbole de la prise en main, à la faveur d'une élection au départ. A ce moment, nous hésiterons à rester ou à quitter Prague.

Au Congrès suivant, à Sofia, nous constaterons que les circonstances sont telles que tout volontarisme est condamné à échouer. Cela tombe mal parce que sur le plan intérieur, lors du Congrès du Touquet, il y a eu politisation des AGE, montée en puissance du RPF dans le mouvement de la Guerre Froide. Roman qui représente l'UIE à ce congrès est très mal accepté. Le changement que connaît l'UNEF, avec notamment le retour de Villedieu à la Présidence, est dû essentiellement aux conséquences de la Guerre Froide, qu'elle avait auparavant pu surmonter. Il y a une instrumentalisation politique qui commence et qui s'explique par cette situation internationale très prégnante. Il était devenu très difficile de travailler avec l'UIE telle qu'elle avait évolué après 1949.

Il y avait eu l'échec d'une "pré-gorbatchévisation", il y avait eu le moment où Chaliapine, au Congrès de Paris, tentait une opération de mise à jour de l'Union soviétique, en parlant de l'inadéquation des structures. Mais Dougachvili et ses héritiers n'avaient pas encore renoncé à la mise à mal. Après il y eût le défi anticolonialiste : la Charte d'Arcachon en 1950, et Nice où l'UNEF persévère dans son idée. Sur le plan de l'Europe ce qui me frappe c'est qu'effectivement nous n'avons pas vraiment compris les défis européens.

Les défis internationaux en général et la décolonisation nous étaient plus proches.

Gaston Thorn a évoqué la réconciliation franco-allemande. Pour nous il n'était pas question d'avoir un allemand à Prague. J'ai vu le premier allemand après guerre en 1950 aux Indes et c'est par le biais de l'entraide internationale que les allemands revenaient participer aux rencontres étudiantes.

Pour en revenir aux défis d'avenir je suis étonné d'entendre parler de marché, etc... Les juristes savent que, «suba divisio» entre les personnes et les biens, il y a le *droit des biens* et le *droit des personnes*. Il est clair que dans le droit des biens, le Marché triomphe. Ce n'est pas pour autant que le droit des personnes doit lui être livré. Je suis étonné que dans le mouvement des jeunes intellectuels, on n'ait pas mieux perçu qu'outre Monnet et Schuman, il y a eu aussi un pionnier comme Cassin, juriste de la France Libre et un des pères de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ce dernier éprouve, en 1950, le besoin de faire une Convention européenne des Droits de l'Homme avec cette utopie extraordinaire qui a depuis abouti : la création, à Strasbourg, d'une Cour européenne capable de juger les États. Je ne sais pas si les générations actuelles comprennent la novation d'une Cour capable de juger les États. Or l'un des derniers États en Europe à ratifier la Convention européenne, est le nôtre.

Membre de l'UIE, nous étions désignés aux mains du communisme international.

Il était devenu très difficile de travailler avec l'UIE telle qu'elle avait évolué après 1949.

Les défis européens n'ont pas été vraiment compris au sein de l'UNEF.

Il aura fallu 31 ans, dont 24 pour ratifier le principe et 7 encore pour permettre le recours individuel des citoyens.

Cassin a présidé cette Cour quand son pays ne l'avait pas encore ratifiée.

Quand je parle des défis de l'histoire qu'il y a toujours à relever, il y en existait alors. Autant avant les défis internationaux et coloniaux avaient été assez bien ressentis, autant il me semble que sur l'Europe, les choses ne l'ont pas été.

Cette Cour, qui a condamné tous les États sans exception au nom des Droits de l'Homme, a fait avancer autre chose que le Marché pendant ces années là. C'est une des leçons de la guerre qui a été tirée.

Une des protections actuelles, par exemple, du droit des étrangers, se fait à travers les jugements de Strasbourg.

Je crains qu'il y ait eu un amalgame rapide entre l'Europe et le Marché dont tout le monde se détournait. Chaque génération garde des défis, il faut savoir les repérer. Je suis très optimiste à travers la morosité des temps sur ce que l'on a vu avancer. De l'œuvre des pionniers du regroupement économique européen, quels que soient les défis européens de l'heure, il restera quelque chose de positif par rapport au passé, notamment à travers cette Convention européenne des Droits de l'Homme et des États.

PIERRE ROSTINI

Je voudrais conclure en disant que notre espoir résidait dans l'universalité de la lutte du mouvement étudiant, de la lutte pour la paix, pour le progrès et un monde meilleur. Je rappellerai le slogan de la FMJD : «Lutter pour un monde meilleur». Il n'était pas question, à l'époque, d'Europe. En ce qui concerne René Cassin, il était Président aussi d'une organisation française pour la SDN, qui a perduré après la guerre.

JEUDI 15 MAI 1997

9h - 10h30

Table ronde n°3

**Le rôle du mouvement étudiant
dans le développement universitaire**

OLIVIER REY, MODÉRATEUR

Directeur de Publication d'Espace Universitaire

Je vais introduire cette table ronde par des souvenirs personnels et récents, lorsque j'étais vice-président de l'UNEF ID. L'histoire de l'UNEF des quarante dernières années semblaient alors se résumer au statut de l'étudiant, avec entre autres références la Charte de Grenoble, la mutuelle, les oeuvres, et d'autre part la guerre d'Algérie, voire mai 1968, périodes où l'UNEF s'engage sur des questions politiques et sociales. En revanche, sur la formation même des étudiants, c'est-à-dire leurs études, leur cursus, la pédagogie, l'animation des campus, le gouvernement des universités, la participation aux instances et aux orientations dans les universités, on semblait ne pas être très avertis. Un des objets de cette table ronde est de se demander si l'UNEF avait éventuellement une action, une réflexion, des propositions dans ce domaine, si elle est en mesure de présenter un bilan.

A titre d'anecdote et pour illustrer mon propos, je me rappelle de l'interview d'un ancien membre de l'association générale des étudiants de Grenoble, que j'ai réalisée il y a un certain temps. Il me racontait que, vers 1967-68, l'AGE disposait d'un «trésor de guerre» et une décision stratégique devait être prise sur son utilisation : soit acheter un imprimerie et l'installer dans le sous-sol de l'immeuble de l'association, ce qui était à l'époque un investissement lourd impliquant la présence d'ouvriers pour la faire fonctionner, soit acheter un immeuble qui leur avait été proposé sur le campus de Saint Martin d'Hères. Ce dernier était alors en construction et regroupe aujourd'hui l'essentiel des étudiants grenoblois. La décision qui fut prise s'inscrit dans les réflexions des dirigeants grenoblois de l'époque. Ces derniers pensaient que les campus, ça ne marchera jamais, que les universités étaient faites pour être en centre ville... l'AGE a donc acheté l'imprimerie, qu'elle a dû fermer deux ans après.

Cela montre que cela n'a pas été simple, et la question se pose de manière récurrente, pour les responsables étudiants d'anticiper le développement des universités.

Enfin, j'ai participé au mouvement de 1986 en tant que responsable étudiant. Avec le recul, il me semble que ce mouvement a été très important indépendamment du devenir du feu Projet Devaquet. Les années qui ont suivi ont été largement influencées par ce mouvement : c'est vrai d'Université 2000 et d'un certain nombre de réformes entreprises par Lionel Jospin, mais aussi des débats actuels, notamment le fait que le thème de la sélection ne soit plus vraiment ouvert à l'université, ou que l'on ne discute plus de la massification seulement qu'en termes quantitatifs. Tous ces thèmes n'auraient sans doute pas existé dans les mêmes conditions, s'il n'y avait pas eu ce mouvement. Il a représenté une date charnière après 1968, et a, quelque part, changé le devenir des universités. Il est maintenant difficile de faire marche arrière.

FRANÇOIS DUBIN

Président de la MNEF en 1959

Je constate que je suis à cette tribune, le plus ancien combattant du mouvement étudiant. Votre invitation m'a permis de me rajeunir et raviver mes souvenirs de l'époque où j'étais à l'amicale de Sciences Po en 1956 avec Georges Danton, à celle où j'ai assuré des responsabilités à la MNEF en 1958-1959 comme trésorier puis président.

Cette époque a été marquée par des affrontements idéologiques forts sur la décolonisation, les modèles politico-économiques qui provoquaient des débats passionnés dans le monde étudiant.

Ce fut également l'époque de la démocratisation de l'enseignement à laquelle le mouvement étudiant a fortement contribué. L'environnement y était favorable.

En 1957, le rapport de l'OCDE sur la conjoncture de 1956 en France déplorait le petit nombre de chômeurs indemnisés : 15000 contre 33000 l'année précédente, d'où tensions sur le marché du travail et relance d'une politique d'immigration.

La question se pose de manière récurrente, pour les responsables étudiants d'anticiper le développement des universités.

Le mouvement étudiant de 1986, une date charnière après 1968

La fin des années 50 a été marquée par des affrontements idéologiques forts sur la décolonisation mais a aussi connu une forte démocratisation de l'enseignement

C'était la période des *classes creuses* et des *trente glorieuses*.

A la nécessité de former une main-d'oeuvre compétente, s'ajoutait pour le mouvement étudiant, la volonté politique de faire accéder à l'université les enfants des catégories sociales qui en étaient généralement exclues. Cette démocratisation de l'enseignement s'est traduite par une série de revendications sur le statut de l'étudiant, le pré-salaire étudiant, l'amélioration des bourses mais aussi par la création et la gestion de services aux étudiants gérés par le mouvement étudiant.

Dans le domaine de la santé, c'était la MNEF avec la création des BAPU (Bureau d'Aide Pssychologique Universitaire), les campagnes de prévention contre le stress, l'éducation sexuelle mais aussi la gestion de la Fondation des étudiants en sanatorium avec le Docteur DOUADY (FSEF).

Dans le domaine des loisirs, ce fut la création de l'UNICLUB. Dans le domaine de la restauration et de l'hébergement, c'était la collaboration avec les oeuvres universitaires, mais également la gestion en direct par certaines Assemblées Générales.

Sur le logement étudiant, je me souviens d'un colloque à l'UNESCO, avec le professeur Robert Debré, éminent pédiatre, sur les conceptions de l'habitat étudiant. S'y affrontèrent les conceptions communes des anglo-saxons et des soviétiques partisans d'un habitat ségrégué dans des campus et les nôtres, favorables, au nom de la démocratisation de l'enseignement et de la tradition française, à un logement dans la cité, ce que nous réalisons pour de jeunes ménages étudiants.

De plus, de nombreuses Assemblées Générales assuraient des services notamment de photocopies mais également dans beaucoup d'autres domaines afin de faciliter la vie des étudiants et tout particulièrement de ceux issus des catégories sociales modestes.

La contribution du mouvement étudiant au développement universitaire de cette période m'apparaît, mais peut-être est-ce dû à mes responsabilités d'alors, beaucoup plus comme une facilitation des conditions matérielles nécessaires à la démocratisation de l'université, que comme une remise en question des études. C'est après et dans d'autres contextes que j'ai eu à m'en préoccuper.

Aujourd'hui, en tant que Vice-Président du Conseil d'administration d'une école nationale d'ingénieurs, et Président d'un Institut Régional de Formation des Travailleurs Sociaux, je m'interroge ou plutôt j'interroge le mouvement étudiant sur la contribution qu'il pourrait apporter au développement universitaire sur trois points qui me préoccupent.

Tout d'abord sur la sélection : elle est sévère pour accéder aux organismes que je viens de citer : dans certaines filières, plus de 2000 candidats pour 30 places. Mais, à la sortie, tous dans les six mois, trouvent un emploi. Faut-il et comment pratiquer une sélection dans l'intérêt des étudiants et de la société ou laisser celle-ci se faire par le marché du travail ?

La deuxième question concerne la représentation des étudiants dans les instances qui administrent l'université et les écoles. Ils y sont généralement présents mais ont peu de poids. Il me semble qu'il y a là, un travail de formation important à accomplir.

La troisième porte sur la participation du mouvement étudiant dans la société.

Dans toutes les institutions représentatives des grands corps sociaux, on trouve peu ou pas d'étudiants et à l'inverse, très peu de représentants de la société civile participent réellement aux instances universitaires. En général ils les fuient car le langage et les préoccupations leur paraissent ésotériques et ils n'en comprennent pas les enjeux. L'expérience m'a appris qu'on les mobilise surtout pour les élections de Président. Comment associer à la fois les étudiants et les représentants de la société civile au développement universitaire à la fois dans l'intérêt des étudiants et de la société ? Je ne dis pas des entreprises. Je suis dans le secteur de l'économie sociale et je constate, par exemple, qu'il y a peu de formation universitaire pour ce secteur qui comporte des besoins et des emplois:

OLIVIER REY

Quand vous parlez des instances de la société civile dans lesquelles vous regrettez que les étudiants ne soient pas présents, vous pensez auxquelles ?

FRANÇOIS DUBIN

Je pense à la Région, au Conseil économique et social qui a été consulté au titre de l'aménagement du territoire sur la prospective Université 2000. A ma connaissance il n'y a pas eu de consultation, ou d'audition de représentant étudiant.

OLIVIER REY

Guy Romier, vous êtes non seulement un ancien de l'UNEF mais aussi Président de l'université de Pierre Mendès France de Grenoble, et vous vous êtes justement penché sur le dossier étudiant dans le cadre de la Conférence des présidents d'université.

GUY ROMIER

**Président de l'université Pierre Mendès France (Grenoble),
Vice-Président de l'UNEF (1960-61)**

Je souhaitais tout d'abord répondre à François Dubin. Il ne faut pas croire que les autorités politiques se désintéressent des présidents d'université. Ils ne viennent pas voter parce que les candidats ont fait campagne, ils viennent voter pour essayer d'influencer le choix du futur élu. C'est plus complexe que cela.

Dans la fonction que j'occupe il est vrai que j'utilise parfois de façon un peu tactique le fait que j'ai été responsable de l'UNEF. Mais je ne pense pas que l'on ait de leçon à donner à ceux qui suivent. A chacun son contexte historique et social.

Je ne me retrouve pas toujours de manière homogène avec tous les syndicats qui ont suivi. Pour autant, j'essaie de dialoguer avec tous.

Je n'ai pas de souvenirs structurés sur la période où je militais à l'UNEF. Très curieusement, j'en ai plus sur 1968.

J'ai néanmoins le souvenir de l'époque où j'étais au Bureau de l'UNEF, et cela rejoint le débat de ce matin, à la fois du combat contre la guerre d'Algérie et des réflexions que nous menions sur le fonctionnement universitaire.

Les points de vues respectifs de la MNEF et de l'UNEF n'étaient pas les mêmes. Je me souviens de conflits forts entre mon bureau et celui de la MNEF à l'époque. Nos visions divergeaient, la MNEF ayant tendance à nous écarter d'un certain langage politique pour nous ramener à des choses qu'ils estimaient plus concrètes, ce qui n'était pas notre avis.

Pour autant nous intervenions sur le plan universitaire. Je me souviens de grandes réunions à Clermont-Ferrand sur la démocratisation, à Strasbourg, avec un monsieur qui ne s'appelait pas encore Michel Rocard. Avec une illusion parfaite, je me souviens être allé voir le Ministre de l'Éducation et lui avoir dit : «Monsieur le Ministre, l'UNEF a décidé qu'il fallait supprimer l'Agrégation.» Cela l'a beaucoup amusé et moi j'ai beaucoup appris dans cet entretien, et j'en ai malheureusement gardé un souvenir très fort, puisque l'agrégation existe toujours et que je l'ai passée.

En même temps, nous avons vécu des batailles physiques qui étaient liées à la guerre d'Algérie et à son pendant interne. J'ai gardé des souvenirs très physiques des facultés de médecine de Montpellier et Strasbourg, dans lesquelles des étudiants pro-OAS voulaient monter une fédération. Ils ont d'ailleurs réussi à le faire.

Aujourd'hui, je raisonne moins en tant qu'ancien de l'UNEF qu'en tant que personne qui a pendant dix ans géré un établissement universitaire, avec toutes les contradictions que cela implique et en ayant essayé de garder quelques racines sociales.

Mon idée fondamentale est que *le mouvement étudiant est constitutif de la formation supérieure.*

Je continue à vivre le mouvement étudiant comme ayant un sens s'il est avant tout en prise avec notre société, d'autant que pour certains de nos cadres, c'est le seul moment de leur existence où ils pourront en toute liberté, s'attaquer aux problèmes de société hors contraintes sociales. Il y a toujours une ambiguïté sur syndicalisme et mouvement, avec les références au syndicalisme des travailleurs. Tout cela demeure flou dans la tête des uns et des autres. Il est vrai que le mouvement étudiant a toujours oscillé entre la représentation corporative des étudiants et le mouvement citoyen.

L'essentiel pour moi c'est le mouvement citoyen. Je ne crois pas à une réelle influence du mouvement étudiant dans le développement universitaire et dans le fonctionnement des universités. L'anecdote me paraît très révélatrice, c'est une anecdote mais je l'ai revécue dans tellement de situations et même inversées, en tant que chef d'établissement.

Quand on regarde le texte de présentation que vous nous avez soumis, vous relancez sur l'avenir des étudiants et les problèmes d'insertion. Nous ne sommes plus véritablement dans le problème du fonctionnement universitaire. On renvoie bien à la question, qui est celle d'un modèle social et économique, à un moment et de la façon dont l'université se positionne.

Ce n'est pas une démarche corporative, mais bien une démarche de nature politique qui est derrière une interrogation de cette nature.

Je ne connais pas la réponse qui peut y être apportée et je crois que personne ne l'a. C'est vrai que l'on s'est battu pour la démocratisation, c'est vrai qu'aujourd'hui l'enseignement de masse, dont j'ignore s'il est véritablement démocratique, est plus ou moins acquis en France. Je dis bien en France, je voyage beaucoup à l'heure actuelle, j'étais en Amérique du Nord au mois d'octobre, je viens d'aller deux fois en Chine, j'étais précédemment en Russie, la situation française les étonne profondément : comment pouvez-vous faire ? De quoi parlez-vous ? Quand j'explique aux Chinois le système français, ils considèrent que l'on est tombé sur la tête.

Tout cela est donc acquis aujourd'hui, et ce qui reste intéressant c'est un débat social et politique sur les finalités de l'université. C'est en ce sens que je pense que le mouvement étudiant peut apporter quelque chose. Dans la même pensée je ne suis pas sûr que la défense corporative ait été et soit l'essentiel du mouvement étudiant. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas défendre les intérêts immédiats des étudiants, cela ne veut pas dire non plus qu'il faille être absent d'un certain nombre de terrains.

Je suis admiratif de la manière dont le Ministre vient de réussir à décaler le problème fondamental du mouvement de 1985-86 et des discussions qui ont suivi, du problème de fond de l'allocation d'études vers la énième pseudo-rénovation des premiers cycles. Je suis stupéfait de la qualité de ce ministre dans ce domaine là. Il avait la complicité et des organisations syndicales étudiantes et des universitaires. Ils préféraient débattre des problèmes mineurs d'organisation en semestre, qui de toute façon, se serait faite car l'enseignement supérieur ne se gère plus dans un contexte national, mais se gère de plus en plus et fondamentalement dans un contexte international. Par contre, il y avait un superbe problème politique et de société et pédagogique à travers l'allocation sociale d'études à régler. Ce qui est fondamental, c'est que l'étudiant n'est pas simplement quelqu'un qui reçoit une formation, c'est quelqu'un qui est acteur de sa formation. C'est ce qui fonde la richesse du mouvement étudiant. C'est pourquoi si les aspects corporatistes ont leur importance, c'est, je pense, le mouvement citoyen qui est fondamental pour le syndicalisme et le mouvement étudiant et l'accroche sur les problèmes de société et qui sont en fait le reflet du monde intellectuel et de ce que l'intellectuel peut apporter au développement social, et au développement de la nation. Je ne verrais aucune gêne à ce que dans mon établissement s'ouvre un débat sur le problème des sans-papiers. C'est peut-être la seule leçon que je retiens de mon passé de militant, c'est que j'ai toujours essayé de faire en sorte, avec mon prédécesseur pendant 10 ans, que mon université soit ouverte au débat.

Le fond de la question est d'arriver aujourd'hui à créer le dialogue entre les étudiants et les autres catégories sociales, ceci dit ce n'est pas facile. C'est peut-être le seul point commun avec la situation d'il y a 20 ou 30 ans. Le corps universitaire et le corps administratif refusent de plus en plus le dialogue avec les structures étudiantes.

GEORGES DANTON

Quelques précisions sur la période 1958. Je crois que l'un des gros problèmes que l'UNEF ait eu à régler, c'était la prédominance des offices dans le domaine des choix, en matière universitaire. Les offices, structurés par spécialité, était un peu en sommeil lorsque nous sommes arrivés. Mais ils se sont réveillés très vite au changement de majorité. On a eu beaucoup de travail à faire dans les années 1956-1957, pour essayer de coordonner la position des offices et celles du bureau, avec des conflits durs. En 1958, nous avons été très interpellés, d'abord par la fin de la IV^{ème} République et la présence d'un Ministre qui avait fait naître beaucoup d'espoir, notamment avec un projet de Réforme très intéressant. Il a fait un geste particulier en recevant l'ensemble du Bureau de l'UNEF alors qu'il était démissionnaire, et nous a fait un exposé magistral sur les perspectives qu'il envisageait pour l'université et pour l'enseignement en général.

Après le 13 mai 1958, nous nous sommes concentrés sur l'aspect universitaire des choses car l'on espérait que le pouvoir fort qui se mettait en place et contre lequel on luttait par ailleurs, pouvait être l'instrumentalisation d'une réforme de l'université, de l'enseignement.

Le second aspect que je voudrais rappeler, c'est que nous avons entamé une discussion très forte avec les syndicats d'enseignants, sur l'évolution de l'Éducation Nationale. Autant nous étions en accord sur l'appréciation politique, sur la lutte dans la guerre d'Algérie encore qu'ils étaient un peu en retrait par rapport à nous, autant nous étions en conflit ouvert et très fort avec les gens du SNI et de la FEN. Au Congrès du SNI je me rappelle avoir été accueilli avec enthousiasme par la salle, mais dès que j'ai abordé les problèmes de fond de la réforme de l'enseignement, le conflit a resurgi. Le seul souci du SNI était de mettre la main sur l'enseignement des collèges et nous avons perçu le danger de cette opération.

Dans les années qui ont suivi, le conflit avec la FEN est longtemps demeuré sur ces points, et cela a gêné notre travail.

Quant au SNESUP, il était impossible de discuter, avec la Société des agrégés non plus. Il faut reconnaître que nous avons assez peu d'écho auprès des syndicats ouvriers, sauf au SGEN parce qu'il y avait une perspective qui était bien perçue. Mais je crois que la prise de conscience du devenir de l'Éducation Nationale était assez réduite, et l'UNEF était à ce sujet plus en avance que le reste de la société française.

MARC TAILLANDIER

**Secrétaire général de l'UNEF, président de l'Office des sciences en 1957
Président de l'Amicale de sciences de Strasbourg de 1954 à 1958**

Effectivement nous nous sommes beaucoup impliqués à cette époque dans la réforme des cursus universitaires. Il s'est posé à l'époque en France, un gros problème de manque de cadres, pour la formation de professeurs, d'industriels mais aussi de chercheurs pour le développement, en particulier dans le domaine des sciences. Cette remarque a été faite dans un colloque sur le thème «Université - Entreprise», à Amiens en 1954. Le mouvement étudiant s'est précipité dans la brèche, pour préparer la Réforme. J'ai été chargé d'élaborer un projet que j'ai présenté à Grenoble, début 1956, avant le colloque qui devait suivre à Caen.

Cette réforme a structuré tout simplement l'enseignement universitaire des sciences, des lettres en troisième cycle et surtout elle engageait l'université vers un enseignement de masse. Nous avons prévu qu'en prévision de l'accès de nouvelles couches sociales à l'enseignement supérieur, les enseignements en amphithéâtres et les travaux pratiques en sciences ne suffiraient pas, et qu'il était nécessaire de renforcer l'encadrement des étudiants dans des groupes de travail.

C'est donc à ce moment là qu'on a créé les travaux dirigés, ainsi qu'un nouveau corps d'enseignants, les maîtres-assistants. Nous avons également obtenu de la part du Ministre la création, début 1958, des IPES, lesquels IPES ont permis de donner des cadres à l'enseignement secondaire et universitaire.

Après
le 13 mai 1958,
on espérait que
le pouvoir fort
qui se mettait
en place pouvait
être l'instrument
d'une réforme
de l'université.

Sur la prise
de conscience
du devenir de
l'Éducation
nationale,
l'UNEF était
en avance sur
les syndicats
enseignants.

La réforme
des cursus
universitaires.

Nous nous sommes donc beaucoup impliqués et cette réforme a été très positive puisqu'elle a été faite pour accompagner ce passage de 250000 étudiants à la fin des années 50 au million en 1968. L'autre réforme importante a été celle de 1968 qui a amené la représentation des étudiants dans les universités, avec Edgar Faure et Alliot, qui est devenu mon Président à Paris 7. Et je citerai aussi la dernière réforme, sur laquelle les étudiants se sont exprimés mais où il me semble qu'ils se sont fait déposséder en quelque sorte dans leurs revendications.

GILBERT LHOSTE

Ancien président de la Fédération du groupe d'études à la Sorbonne

Une partie de ce que je voulais dire vient d'être évoqué, mais je voudrais aussi rappeler que l'action de l'UNEF et des différentes AGE a été fondamentale dans la réforme universitaire. L'UNEF essayait de reprendre la réflexion des offices, pour porter ces problèmes à la connaissance des responsables du monde étudiant ou des responsables de l'université. Ce qui pouvait laisser penser que l'UNEF n'avait pas de projet de développement universitaire.

Les offices, bien que corporatistes, se sont penchés sur les difficultés matérielles rencontrées par les étudiants qui voulaient continuer leurs études au lendemain de la guerre, et sur la nécessité d'aider à l'insertion d'une nouvelle couche de la population étudiante. L'Office des Lettres avait mené notamment une réflexion sur l'importance des échecs, surtout parmi ces étudiants travaillant à l'extérieur. Un élément fondamental de notre combat a été aussi la création de la propédeutique. Il s'agissait de faire une année commune avec d'un côté les Lettres et de l'autre les Sciences, pour présenter les grandes dominantes de ces disciplines afin de faciliter l'orientation et mettre en place un mécanisme de formation intellectuelle de l'étudiant. Par petits groupes de travail, c'est l'ancêtre des TD, c'est apprendre à prendre des notes, apprendre à faire des exposés...

Je voudrais aussi rappeler l'action menée dans les structures universitaires. Au niveau des corps et au niveau des AGE, il y a eu très souvent une action auprès du corps enseignant et en particulier au niveau des doyens, pour essayer de réfléchir à l'avenir de l'université et à la façon dont on pourrait accueillir les étudiants. Je me souviens avoir rencontré régulièrement le doyen de la faculté des Lettres pour faire le bilan sur les problèmes des étudiants.

Enfin dernier élément, le choix du développement des locaux universitaires et le problème des campus. La période 1954-1960 a vu, chose importante, l'édification des campus. Aujourd'hui elle est décriée mais je voudrais rappeler qu'à l'époque il n'y avait pas de terrains disponibles et que l'on avait le choix entre la dispersion de petits locaux dans la ville, ou il fallait faire ailleurs. Je voudrais rappeler que la fondation de la résidence universitaire d'Antony, si décriée par la suite, était considérée lors de son inauguration, comme l'un des grands succès du mouvement étudiant parce que cette résidence se voulait à l'image de l'université nouvelle. Elle logeait et restaurait les étudiants mais elle avait une vocation pédagogique, avec des groupes de travail mis en place, qui ont anticipé les travaux pratiques et les TD.

C'était aussi un élément qui se voulait ouvert sur le domaine international car c'était aussi un des soucis de l'époque. Des problèmes de gestion sont peut-être apparus par la suite mais c'était l'amorce de ce qui était souhaité pour une université nouvelle.

Le problème de la création et de l'animation de campus s'est posé, le mouvement étudiant et les AGE plus qu'au niveau du bureau de l'UN ont contribué, avec difficulté à ce qu'il devait être. A l'époque tout le monde pensait que c'était la situation idéale, parce que les problèmes de locaux existaient déjà au lendemain de la guerre. Il faut se replacer dans les conditions de l'époque pour admettre qu'il n'y avait pas d'autres solutions pour offrir à l'étudiant les meilleures conditions de travail.

MARC TAILLANDIER

Il existait à l'époque une Union des grandes écoles qui avait accepté le programme mis en oeuvre par l'office des sciences. Or ce programme permettait des passerelles notamment au niveau du

troisième cycle, pour revenir vers la recherche entre autres et pour aller vers la formation des grandes écoles pour les étudiants sortant des facultés. Ce grand pas a été suivi en 1973 de la réforme des DUS en DEUG, qui permettait à un étudiant sorti de DEUG de concourir dans beaucoup de grandes écoles.

OLIVIER REY

Jean-Claude Roure, quelle est votre réaction sur le problème de l'augmentation des effectifs et de la création des campus ?

JEAN-CLAUDE ROURE

Préfet hors-cadre, Directeur Général des Services du Conseil Général de l'Hérault, Président de l'UNEF en 1962-63

Les positions qui étaient prises à l'époque, ne l'ont pas été sous la contrainte économique mais pour des raisons parfaitement doctrinales. Les positions que nous avons tant en ce qui concernait la démocratisation de l'enseignement, que par exemple les combats au moment où ont commencé à essaimer les universités avec la création des Collèges littéraires et des Collèges scientifiques universitaires, étaient des positions de principes que nous prenions contre les hiérarchies des universités de l'époque.

Nous croyions qu'il était légitime de mieux représenter les universités sur le territoire et en particulier dans des villes d'une certaine taille qui étaient démunies d'enseignement supérieur.

L'ensemble des positions qui ont été prises visaient la démocratisation elle-même, ou la possibilité de permettre à des étudiants de poursuivre leurs études dans les villes où ils avaient suivi leur enseignement secondaire.

L'UNEF a pris des positions très fermes sur cette question, en revanche il y a des sujets comme celui des campus, qui suscitaient des débats qui restaient ouverts et il n'y a jamais eu de position homogène, unanime et suivie sur ces questions.

Le syndicalisme était très présent sur ces débats mais c'est vrai que c'est moins facile à médiatiser que les "porteurs de valises", parce que cela implique beaucoup de pages d'analyses et des rapports souvent beaucoup plus volumineux.

En 1963, le jour mondial de l'urbanisme s'est tenu à Orléans où était en germe le campus de "la Source", et le Président de l'UNEF a été invité à aller faire une communication sur la position du syndicalisme étudiant sur l'urbanisme universitaire. Comme à l'époque nous n'étions pas en odeur de sainteté par rapport à quelque autorité que ce soit, si nous étions invités ce n'était pas pour nous faire plaisir, ce qui veut dire que le discours du syndicalisme étudiant était suffisamment perçu pour que les organisateurs n'imaginent pas que le débat puisse avoir lieu sur un tel débat sans que cette position s'exprime. J'ai donc exposé la position relativement nuancée de l'UNEF, ce qui a entraîné une controverse avec Pierre SUDREAU, Ministre de l'Éducation Nationale de l'époque, car nous n'étions pas très "campus".

Lorsque j'ai été élu au Bureau national de l'UNEF, j'étais président de l'Office des Lettres où je suivais de très près les problèmes et les débats internes à l'UNEF sur le travail fait par les offices. Nous avions des positions idéologiques fortes qui nous mettaient en opposition avec les corps enseignants et leurs syndicats sur la logique même des études, mais nous n'étions pas non plus systématiquement d'accord entre nous.

Je ne sais pas s'il y a des strasbourgeois de l'époque dans la salle, mais par exemple les géographes de Strasbourg étaient persuadés qu'il n'y aurait pas de bons géographes s'il n'y avait pas beaucoup de géomorphologie dans le cursus, ce que les gens de la Sorbonne contestaient. Ils mettaient autant de passion dans ces échanges qu'ils pouvaient en mettre dans des luttes beaucoup plus politiques.

Les positions de l'UNEF ne dépendaient pas de ces contraintes économiques mais obéissaient à des logiques doctrinales.

Il n'y a jamais eu de communication officielle de l'UNEF sur le sujet des campus.

Notre détermination était liée à notre volonté de rationaliser le système d'études, éviter l'échec trop important, mais moins nettement à l'insertion professionnelle des étudiants. Nous voulions la meilleure performance possible dans le cursus et c'est pour cela que nous voulions réformer le système de formation. Nous entrions ainsi en conflit avec l'ensemble de la structure telle qu'elle était organisée.

Une autre position qui marque toute la volonté du syndicalisme étudiant de l'époque était d'éviter d'inféoder les formations supérieures à des finalités de "consommation" de gens diplômés. Je me souviens des interventions de Danton en 1958 ou 1959 lors d'un colloque où il y avait eu un échange particulièrement dur avec le président de Kodak-Pathé, qui se plaignait que l'université ne produise pas des cadres comme il en aurait souhaité pour les entreprises, quand nous défendions que la force de l'université c'était d'abord de garantir à ceux qui la fréquentaient des niveaux scientifiques élevés mais en outre une grande liberté de pensée et une grande liberté d'insertion dans leur monde social.

JEAN-PHILIPPE LEGOIS

Responsable des Archives Municipales de la Ville de Creil, chercheur en histoire sur les mouvements de réforme et de contestation au sein des universités parisiennes avant, pendant et après mai 1968. Associé à la BDIC, membre du GERME

LE SYNDICALISME ÉTUDIANT FACE À LA MASSIFICATION DE L'INSTITUTION UNIVERSITAIRE

Ayant plus particulièrement étudié le système universitaire en France dans les années 60, de la guerre d'Algérie à mai 1968, ce qui me frappe, c'est *la récurrence*, jusqu'à aujourd'hui, de *la question de la démocratisation*. Donnant lieu à plusieurs acceptions, cette question est multi-formes et a été développée de plusieurs manières par le mouvement ; je n'en dégagerai brièvement ici que certains axes, notamment à partir des archives parisiennes que j'ai pu consulter.

Le premier axe de démocratisation est celui de l'accès à l'enseignement supérieur, prenant une réelle ampleur dans la période de l'après-guerre. Cette période se caractérise en effet par une massification de plus en plus intense et rapide. Si on prend l'exemple de la Sorbonne-Lettres, dès les années 60, elle compte plus de 30000 étudiants, plus de 37000 au 30 juin 1967, et cela pose déjà des problèmes de gestion (amphis surchargés, locaux saturés, sous-encadrement pédagogique et administratif,...). Et cette massification n'est pas automatiquement synonyme de démocratisation : si le nombre d'étudiants enfants d'ouvriers est en hausse, il est fortement minoritaire et sous-représenté par rapport à l'ensemble de la société.

C'est dans ce contexte qu'apparaît, dans les années 60, le débat sur la sélection : sous la pression des effectifs, le gouvernement et certains responsables universitaires sont tentés de restreindre le nombre d'étudiants, ce qui entraîne de vives réactions de la part du mouvement étudiant, notamment des manifestations contre le Doyen de la Faculté des Sciences, Monsieur Zamanski, qui traitait les étudiants de "fumistes", sur l'éternel thème de la disparition des étudiants en cours d'année. *On a souvent dit du mouvement de 1968 qu'il avait permis que l'on ne parle plus de sélection, mais en fait le problème reste entier sous la forme la plus insidieuse de la sélection par l'échec.*

Le second aspect de la démocratisation universitaire concerne le contenu de l'enseignement. On a déjà évoqué la réforme Billères ; plus tard, en 1964-66, la réforme Fouchet va également nourrir la réflexion et l'action syndicale de l'UNEF. *Dans le projet syndical étudiant, il existe alors une réflexion pédagogique, sur le contenu des études, mais aussi sur les pratiques d'enseignement.* Dans ces années 60, l'accent est porté sur les G.T.U., Groupes de Travail Universitaire, allant plus loin que ceux de la décennie précédente : il s'agissait, à partir d'une pratique du travail collectif, d'aboutir à une critique plus radicale du contenu de l'enseignement. Cela a surtout fonctionné pour les sciences humaines, pour la sociologie ou la psychologie, où s'est développée une critique effective de l'enseignement, comme à Nanterre.

Et dans ce cadre-là, il est intéressant d'analyser la relation entre enseignants et enseignés, où l'on repère quelques exemples très forts de liaison entre enseignants non-Professeurs et mouvement étudiant, convergence qui s'est renforcée au cours des occupations universitaires de mai-juin 1968. C'est une des traductions de l'exacerbation des contradictions du système universitaire, la croissance morphologique de celui-ci rendant les assistants et maîtres-assistants parfois plus proches de leurs étudiants que des Professeurs titulaires, qualifiés plus tard de mandarins.

La revendication d'un enseignement à dimension plus critique et plus pratique va être satisfaite, dans une certaine mesure, avec les dispositions de la loi Faure, où une plus grande place est donnée aux travaux pratiques. Mais uniquement, dans une certaine mesure...

Car, parmi les trois modèles possibles d'université, face au modèle académique, héritier du XIX^e siècle, en crise et objet de toutes les critiques, en plus du modèle d'université critique se plaçant dans une perspective d'éveil des étudiants et notamment développé lors des journées de mai 68, s'est également développé un modèle qualifié de "technocratique" par la gauche syndicale étudiante, prônant une adaptation de l'université à l'entreprise et une rationalisation extrême, et dont la loi Faure relève en partie.

Dernier aspect de la démocratisation de l'institution universitaire que je développerai ici : le mode de gestion. Avant 1968, les facultés n'étaient gérées que par les Professeurs titulaires ; les étudiants, le personnel administratif, les assistants et maîtres-assistants n'intervenaient pas, si ce n'est dans des réunions internes avec le Doyen ; pour les deux premières catégories, aucune participation aux instances décisionnelles n'était prévue, ce qui sera instaurée par la loi Faure, avec une représentation des étudiants, ainsi que du personnel enseignant et non-enseignant.

Concernant le mouvement étudiant, une des questions est de savoir si cette revendication de participation étudiante permet un contrôle par les étudiants ou si, comme le disait monsieur Romier, l'implication des étudiants dans les décisions concernant le développement universitaire est limitée. Là encore, que ce soit pour les acteurs ou les historiens, il peut-être intéressant d'en faire le bilan avec un peu de recul.

OLIVIER REY

Jean-Pierre DHOURY, vous avez entendu ce qu'a dit Guy ROMIER en lançant une interpellation sur ce que devrait être le sens du mouvement étudiant. J'aimerais que vous y répondiez à la lumière de votre expérience de militant étudiant et votre parcours par la suite, vous n'hésitez pas également à poser des questions et à interpellier les pratiques étudiantes aujourd'hui.

JEAN-PIERRE DHOURY

**Chargé des Relations Extérieures à l'Université de Compiègne,
Secrétaire Général de la MNEF en 1971**

J'étais étudiant entre 1966 et 1971. J'ai d'abord été président de la section de la MNEF d'Amiens de 1967 à 1970, administrateur national et membre du Bureau national de la MNEF en 1971. Je suis d'une époque où l'UNEF unitaire disparaît, deux UNEF sont en train de se constituer, une UNEF tendance PC, et l'autre tendance trotskyste, les autres étudiants qui étaient dans l'UNEF sont partis à l'usine avec les «Maos» ou avec la LCR.

Il ne reste donc plus de structure unitaire, c'est aussi une époque où les universités n'existent pas. Il existe quelque chose d'important dans l'histoire du développement universitaire, proclamé par les étudiants, c'est l'autonomie universitaire. Un jour a été annoncé dans la cour de la Sorbonne que l'université de Strasbourg était autonome, cela a été une grande clameur !

Les universités ne naissent que vers 1970-1971, sans grande participation étudiante. La scission de la faculté de Sciences à Paris entre Paris VI et Paris VII, en est un exemple typique. Le mouvement étudiant n'a pas été concerné par cela, il y a eu les bataillons d'enseignants traditionnels qui sont restés à Paris VI et les modernistes qui sont partis à Paris VII.

**Trois modèles
d'université
dans les années
60 :**
**le modèle
académique,
héritier du XIX^e
siècle,
l'université
critique
de 68,
l'université
"technocra-
tique" prônée
par la gauche
syndicale.**

**La scission
de l'UNEF
en 1971**

**Le mouvement
de création
des universités
nouvelles n'a
pas concerné
les responsables
étudiants.**

Les étudiants étaient impliqués dans les années 68, dans les commissions qui mettaient en place des statuts dans les facultés, sachant qu'il y en a eu autant qu'il pouvait y avoir de facultés à l'époque. Il y avait alors une réelle parité parmi les représentants. *La loi Faure était une loi à double niveau*, on ne siégeait pas directement aux conseils d'université, les étudiants se retrouvaient aux conseils de l'université avec trois ou quatre postes qui n'étaient pas plus importants que du temps des délégués Capitant, mis en place par Rostini. Donc il y a eu un grand mouvement qui s'est développé, avec l'UNEF qui existait encore dans les années 1970, qui appelait au boycott des élections universitaires. La mise en place des premières universités s'est globalement faite sans la participation étudiante mais avec la revendication fondamentale qui était celle de l'autonomie des établissements, qui était une réelle conquête étudiante.

C'est à la même époque que disparaît dans le milieu étudiant cette notion de services, c'est l'époque où les documents de TP sont distribués gratuitement dans les cours, donc la notion de polycopiés réalisés par les étudiants n'a plus de sens.

C'est l'époque également où les résidences et les restaurants universitaires poussaient comme des champignons, et cela n'avait plus beaucoup d'intérêt pour le mouvement étudiant d'aller gérer un restaurant universitaire alors que les trois quart des étudiants étaient déjà sur les sites des campus et que les bâtiments en centre ville étaient inadaptés, et il revenait à l'État qui était dans une période florissante à gérer un certain nombre de ces activités.

Restaient un certain nombre d'expériences exemplaires, telles les résidences universitaires gérées par la MNEF, que nous avons cédées aux CROUS. Ne sont restées gérées par les étudiants que les oeuvres qui correspondaient à l'intégrité physique et morale de l'étudiant. N'ont pas été dispersés, en quelques sortes les BAPU, les activités «centres de santé » qui étaient gérées par la MNEF.

J'ai tout de suite travaillé à l'université de Compiègne, c'était une université qui démarrait. Elle avait été conçue dans les cartons du Ministère de l'Éducation Nationale. Ce qui était né progressivement du mouvement étudiant était à Compiègne pris en charge par l'institution. Tout ce qui concerne l'aspect du développement universitaire (tel que le disait Roure) de 1963 se retrouvait directement dans la présentation du projet élaboré par le Ministère, peut-être parce que les étudiants de cette époque étaient passés au Commissariat au Plan ou à la Caisse des dépôts et consignations...

Ces actions exemplaires menées par le mouvement étudiant ont donc été intégrées dans la genèse de cet établissement au sein duquel je travaille maintenant. En ce qui concerne la sélection, le premier président se demandait même pourquoi les meilleurs étudiants restaient au lycée en classes préparatoires et n'entraient pas à l'université, et pourquoi les meilleurs chercheurs, ceux du CNRS, n'enseignaient pas à l'université. C'était donc aussi une manière différente d'aborder le système universitaire.

OLIVIER REY

Je voudrais interroger les représentants d'organisations étudiantes actuelles pour savoir ce qu'ils pensent de ces aspects, en reconsidérant une histoire qu'ils connaissaient mal puisque l'on a appris ce matin des choses qui étaient mal connues.

CARINE SEILER

Vice-Présidente de l'UNEF-ID

Effectivement, le débat de la matinée est riche d'enseignements. Ce qui m'a le plus frappé, c'est la permanence des débats que nous pouvons avoir dans l'UNEF. Que ce soit la sélection, la pédagogie, les TD, le rapport avec les enseignants, la question du contenu de l'enseignement, la question du développement universitaire au sens des bâtiments, ou encore la question de la citoyenneté, et l'on se rend compte que nous sommes les héritiers de tout cela.

La seule dimension nouvelle, aujourd'hui, est celle de l'insertion professionnelle. Le changement de donne, comme le rappelait Olivier Rey, est à situer dans le mouvement de 1986, sur la sélection. Cela ne veut pas dire que le mouvement étudiant n'a pas pesé avant sur la sélection, mais 10 ans après, la question ne se pose plus de la même façon, puisque plus aucun responsable politique n'ose plus poser la question de l'entrée à l'université en terme de sélection. Le premier effet est celui du Plan Université 2000, la construction de bâtiments, et l'idée de relever le défi du nombre.

Cela augmente donc le nombre d'universités et l'université va aux étudiants. C'est ce qui a déclenché le dernier mouvement : les nouveaux centres universitaires ont des besoins spécifiques et différents et le mouvement de décembre 1995 a prouvé la volonté des étudiants de peser sur ces questions du développement universitaire et de faire en sorte que lorsqu'on prend des engagements vis-à-vis des jeunes, on doit les respecter.

Autre aspect, c'est la question de la sélection par l'échec. Il me semble que le mouvement étudiant a la volonté de peser sur cette question. Nous avons actuellement un débat sur le contenu de la réforme pédagogique, du rapport à l'enseignant, la politique pour permettre la réussite et plus récemment la prise de position sur une réforme. Il a été dit qu'elle ne contenait rien de révolutionnaire, c'est vrai, c'est le prolongement de la réforme qu'avait faite Jospin il y a quelques années. Nous avons réussi à trouver un consensus sur ces questions, mais nous ne voulions pas d'une réforme qui ne fasse pas le prolongement de ce qui avait été fait notamment au travers de la réforme précédente, mais nous espérons qu'elle nous permettra d'aller plus loin.

Elle permet à notre avis que l'étudiant puisse plus peser sur le contenu et sur son parcours universitaire. Mais ces questions qui sont liées à l'échec peuvent en appeler d'autres, et notamment le rapport à l'enseignant.

Enfin l'aspect de l'insertion professionnelle qui est évidemment une question centrale. D'une certaine façon, il y a une permanence de la logique doctrinale qui veut que le contenu de la formation ne doit pas être dictée par les objectifs économiques. Quand les étudiants ont manifesté contre le CIP et pour le droit à la poursuite d'études, c'était cette question qui était posée. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas de rapport avec le monde du travail mais simplement c'est se demander si la finalité de la formation des cadres est qu'il soit opérationnel tout de suite ou bien qu'il puisse s'adapter à long terme.

SYLVAIN TRANOY

Responsable national de la FAGE

Contrairement à ce que j'ai entendu, les principales organisations étudiantes pèsent bien pour l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur public. La démocratisation se poursuit et doit encore progresser. Au-delà de cet aspect, le mouvement étudiant a été moteur d'un développement qualitatif du service public de l'enseignement supérieur, ce qui n'est pas contradictoire avec une massification. Les organisations représentatives aujourd'hui se sont plus que jamais saisies de l'ensemble des questions, dont les questions pédagogiques et les questions de recherche.

Les étudiants peuvent intervenir sur ces questions sans doute plus qu'avant, puisque la loi Savary le permet au sein des Conseils des universités. L'émergence des questions est plus importante par rapport aux questions de la vie étudiante, la gestion de l'enseignement supérieur s'est complexifiée. Les formations se sont diversifiées, l'université ne forme plus des professions libérales ou des enseignants.

Deux exemples montrent que le mouvement étudiant s'est plus que jamais investi dans la dimension qualitative du développement de l'université. Par exemple, la question de l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants, ce qui n'est pas le moindre des acquis des nouvelles mesures et va contribuer à changer beaucoup de choses au sein des établissements, de même que la question de la réforme des carrières des enseignants-chercheurs. Nous avons pu nous exprimer sur ces questions au Ministère et cela n'aurait pas pu se réaliser avant.

DEUX INTERVENTIONS DE LA SALLE

"Je suis confronté au rôle économique de l'université aujourd'hui dans un département comme le Puy de Dôme, où j'ai des fonctions municipales. Le flux financier de déplacement de 1500 étudiants sur une ville comme Riom c'est 15 millions par an.

Aujourd'hui l'université devient un enjeu économique et sur le plan des logements vacants, ma petite ville en a 800. Ce serait là une aubaine. Je suis confronté aux étudiants et aux enseignants de Clermont-Ferrand, distante de 15km, pour savoir s'il faut couper du noyau dur de l'université, une petite structure, et cela pose la question du statut social de l'étudiant dans la cité".

"Je regrette qu'il n'ait pas été question dans le dossier du Monde, après la création de la Sécurité sociale et de la MNEF, de la loi de 1955 dans le domaine des oeuvres universitaires. Je voudrais relever une petite erreur : on n'a pas confié à l'État les oeuvres universitaires. Je prends ma casquette d'universitaire, puisque j'ai eu la chance de participer à la fois à la réflexion sur la loi de 1955 et d'en être un des agents l'appliquant par la suite. Cela a été un établissement public, géré de manière paritaire entre les étudiants et l'administration. Nous ne voulions pas que les oeuvres universitaires dépendent d'un service ministériel, ni d'une direction ministérielle car c'était faire tout passer par l'État et rien par les étudiants. Par la suite, nous n'avons pas dépossédé à ce moment là l'UNEF, laquelle voulait transposer par la cogestion étudiante, le système antérieur à la loi de 1955 qu'elle avait mis au point et ce malgré ses imperfections.

JEUDI 15 MAI 1997

9h - 10h30

Table ronde n°4

**Le statut social étudiant :
Enjeux et évolutions**

OLIVIER REY

Modérateur. Directeur de publication d'Espace Universitaire

Sur la question du statut social, l'objet du colloque n'est pas de rentrer dans une discussion détaillée des projets plus ou moins achevés d'allocation sociale d'études. L'UNEF a d'abord eu des activités sociales, notamment par la création d'un certain nombre d'institutions très fortes, la Fondation Santé des Etudiants de France, les restaurants universitaires, la sécurité sociale étudiante, la MNEF...

Aujourd'hui il reste certes la MNEF et la FSEF mais on a l'impression que dans un ensemble d'activités qui avaient été créées pour asseoir des services dans la vie de l'étudiant, dans un esprit de gestion par et pour les étudiants, les étudiants n'ont pas un rôle moteur.

Au regard de l'histoire et des évolutions, est-ce que l'idée de cogestion par les étudiants de leurs institutions qui concernent leur vie sociale et la vie de l'étudiant, était une utopie ou qu'au contraire cela pourrait se renouveler ?

GUY ROMIER

Je pense que l'on ne peut parler franchement que dans la situation où l'on est, et non dans celle où l'on a été. Je suis depuis dix ans Président d'une université, en dialogue assez constant avec les étudiants mais souvent dans une situation de dialogue musclé. C'est pourquoi j'aurais aimé poursuivre le débat avec nos camarades étudiants sur le thème de la sélection. Ce qui a été dit est acquis, cela n'efface pas le débat. De la même façon que le droit à l'insertion professionnelle n'efface pas le débat sur le rôle de l'université par rapport à l'économie. Le débat doit avoir lieu avec les premiers intéressés mais il doit avoir lieu.

Dans les années 60, la page de l'Allocation d'études est restée comme un mythe fondateur.

Aujourd'hui, l'étudiant doit être un acteur de sa formation et l'autonomie de l'étudiant est quelque chose de capital qui caractérise l'enseignement supérieur et que l'on a effectivement perdu de vue à travers la massification. Il était plus facile de poser les problèmes de l'autonomie dans un système dans lequel émergeait une élite, même si au sein de cette élite certains rencontraient des difficultés. En particulier, le rapport de l'étudiant et du Mandarin se pose en des termes totalement différents quand l'enseignant fait face à 50 étudiants ou à 5000. Les rapports sociaux fonctionnent dans des conditions différentes.

L'apport des TD a été fantastique puis une dérive équivalente, en terme de manque d'autonomie à la sortie.

La différence, c'est qu'à l'origine on parlait statut social et reconnaissance de la nature de l'investissement intellectuel. La situation, aujourd'hui, paraît modifiée de par cette massification. Plus de la moitié de la classe d'âge des 18-25 ans qui traverse l'enseignement supérieur est considérée comme «adulte» socialement dépendant». Or peut-on laisser 50% d'une classe d'adultes dans une situation de dépendance, de non-existence civile ?

A part ceux qui ont rompu avec leur famille et travaillent à côté, les autres sont laissés sans existence, ni reconnaissance sociale. Alors que dans la même catégorie d'âge, trois travaillent et deux sont au chômage. *D'une certaine façon, ceux qui sont au chômage ont presque plus de reconnaissance sociale que ceux qui font des études, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont plus heureux.*

C'est un phénomène nouveau sur lequel nous sommes un certain nombre de Présidents d'université à nous interroger.

Toute reconnaissance passe par un mode de revenu, d'une forme ou d'une autre. Cela dit, quelle que soit la solution envisagée, dès que l'on aborde les aspects techniques, la situation est plus complexe avec le risque que certains soient payés deux fois, une fois par la famille et une fois par l'État.

L'idée de
cogestion
étudiante :
une utopie ?

Dans les
années 60,
l'Allocation
d'études est
restée comme
un mythe
fondateur.

Il était plus
facile de parler
d'autonomie
étudiante
dans un
système
dans lequel
émergeait
une élite.
Avec la
massification,
c'est différent.

Toute
reconnaissance
passe par
un mode
de revenu,
d'une forme
ou d'une autre.

Il n'y a pas eu dans la phase récente, et quoi que l'on en ait dit dans la presse, de réel travail de simulation financière pour savoir comment régler les problèmes. Il devenait alors évident, dès le début des négociations, qu'il n'y aurait pas d'allocation sociale d'étude car il n'y a pas eu d'engagement sérieux de la direction de la prévision depuis 1995. Quand ce problème, qui aura un coût, sera résolu, il faudra que les étudiants entrent dans le pot commun de tous les systèmes de droits et de devoirs qui sont ceux de l'ensemble des jeunes. Il me semble préférable d'effacer la distinction entre les étudiants et les autres jeunes, quitte à leur faire payer l'investissement que représente le fait de faire des études. Quant au débat sur les oeuvres et la cogestion qui semble poser des problèmes de fonctionnement, peut-être faut-il organiser davantage le débat citoyen et ne pas se leurrer sur les aspects de cogestion.

OLIVIER REY

Il a été dit hier par différentes personnes que le Quartier Latin était mort et que d'autres, plus nombreux, se sont développés en France, mais l'on a guère l'impression que ce sont de nouveaux quartiers latins. C'est à mettre en relation avec la question du statut social de l'étudiant, parce que les oeuvres étaient prévues dans un ensemble universitaire clos, ne prenant pas en compte l'éparpillement des effectifs en France, la modification de la nature de la place des étudiants dans la jeunesse et dans l'ensemble la société. Il y a des opérateurs sociaux mais on se demande s'ils fonctionnent encore en phase avec le milieu étudiant, ou par rapport à la diffusion des centres universitaires sur le territoire.

ISABELLE MARTIN

**Ancienne Vice-Présidente de l'UNEF-ID,
Chargée de mission à la Direction Générale de la MNEF**

La permanence des questions sociales, dans les débats de ce colloque, est à la fois rassurante dans l'aspect d'héritage transmis avec une même problématique, et inquiétante par rapport à la difficulté que la société éprouve à laisser son autonomie aux étudiants et aux jeunes.

Tous les acquis du mouvement étudiant sur cette problématique de l'autonomie sociale des étudiants remontent à l'origine de l'UNEF et restent présents jusque dans les activités et les créations de services de la période 1950-1955. Depuis, nous vivons sur ce même système alors que la population s'est largement multipliée. On sent que la difficulté est aussi une résistance de la communauté universitaire et qu'il s'agit d'un trait spécifique du mouvement étudiant qui reste ainsi isolé. Récemment encore, lors d'une Table ronde organisée à l'initiative de la Conférence des Présidents d'Université, quand Guy Romier a prononcé devant ses collègues l'expression de statut social étudiant, il y a eu un froid. Si nombre de présidents d'université présents dans la salle ne se sentaient pas étrangers aux préoccupations des étudiants, cette problématique les a par contre heurtés. La première raison est financière, parce que le chiffre, encore mal connu, de 23 milliards de francs affectés aux aides aux étudiants est aussitôt mis en regard par les présidents avec le budget de leur université. Ils ne peuvent s'empêcher de penser qu'il vaudrait mieux financer le système plutôt que de financer les étudiants. La seconde raison est liée au fait que les étudiants - 60% d'une classe d'âge accédant à l'université - sont peu ou prou, considérés comme des privilégiés, par rapport à d'autres catégories de jeunes exclus très tôt du système scolaire.

Sur la question des réalisations, du point de vue de la MNEF et de la FSEF, elles ont accompagné les évolutions du monde étudiant en essayant d'adapter des réponses. Mais les combats restent à mener. Il aura fallu 10 ans de combats pour obtenir que la majorité sociale soit alignée sur la majorité civile. Encore qu'il convient de s'interroger sur un aspect sémantique inscrit dans cette avancée : en effet, sous le vocable d'«ayant-droit majeur autonome», tous les concepts sont mélangés ce qui n'exprime pas encore l'adhésion en droits propres au régime de sécurité sociale étudiante.

On constate ainsi, de la part de la FSEF et de la MNEF, une volonté d'accompagner, d'anticiper et de répondre aux attentes de leur milieu, que ce soit sur les questions de santé, mais aussi les conditions de vie. Malgré les contraintes économiques des années 80, qui ont poussé à une vraie professionnalisation de la MNEF, elle a réussi à retrouver une place dans son milieu qui dépasse les problèmes de santé, en étant présente dans le domaine du logement, des services, dans le domaine de la réflexion sur l'urbanisme des campus universitaires, leur aménagement...

Le mouvement étudiant conserve une capacité propre à avoir des projets qui ne se limitent pas à la sphère étudiante mais peuvent concerner l'ensemble de la jeunesse. On peut en donner un exemple concret à travers la création, il y a quelques années par la MNEF, de la *Mutuelle Inter-Jeunes (MIJ)*, qui a pour vocation l'intégration de jeunes qui sont en dehors du champ d'intégration sociale et du champ universitaire. C'est révélateur du rôle que peut jouer la mutualité étudiante, en synergie avec d'autres acteurs, pour, en amont et en aval du parcours universitaire, favoriser l'insertion sociale, par le biais d'une protection sociale retrouvée ou d'aides à la recherche du premier emploi.

OLIVIER REY

Christophe Borgel, au titre d'ancien Président de l'UNEF ID, vous avez connu une étape importante, à travers la signature du *Plan social étudiant* avec Lionel Jospin. Vous êtes également Président de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), et professionnellement engagé dans une association de soutien scolaire, cherchant à impliquer les étudiants dans les quartiers défavorisés - NDLR : Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) - A la lumière de ces expériences, vous pouvez sûrement nous apporter une réflexion sur ce qui distingue encore aujourd'hui un étudiant d'un autre jeune ?

CHRISTOPHE BORGEL

Président de l'UNEF-ID (1988-91)
Président de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)

D'abord un mot de félicitations pour les organisateurs de ce colloque parce qu'il me semble important pour les responsables actuels du mouvement étudiant de pouvoir échanger à la fois avec des acteurs de la vie universitaire et en même temps d'anciens responsables syndicaux étudiants et d'essayer de voir les éléments de permanence. La deuxième remarque est pour exprimer le plaisir que j'ai à me retrouver avec d'actuels et d'anciens responsables de l'UNEF.

D'une façon générale, l'enjeu du statut social de l'étudiant reste dans un premier temps celui de la démocratisation. Cela passe avant la question de l'autonomie, même si dans la réussite la dimension de l'autonomie est très importante. L'enjeu majeur demeure donc celui de la démocratisation, parce que ni parmi ceux qui ont eu accès à l'université au travers du mouvement de massification de ces 15 dernières années, ni parmi ceux qui réussissent dans l'enseignement supérieur aujourd'hui, on ne peut dire que l'on a totalement réussi la démocratisation.

La question d'un statut social étudiant ne se limite pas à une question de revenus. Les enquêtes de l'OVE soulignent les taux d'échecs importants dans cette dernière vague de massification des années 80 à l'université. C'est vrai des enfants issus de milieux d'agriculteurs ou de commerçants, où les revenus sont pourtant bien supérieurs à ceux de familles d'instituteurs ou même d'enseignants de Collège, et cela s'explique par une absence de tradition d'enseignement supérieur ; en entrant à l'université, ces jeunes se retrouvent dans un milieu qui leur est étranger.

Pour reprendre les propos de Guy ROMIER sur les 30% de jeunes qui travaillent, ils ne sont pas forcément autonomes eux non plus. La question du logement, y compris quand on a un revenu, est une question fondamentale. Le fait de rester le plus tard possible dans sa famille n'est pas l'apanage du milieu étudiant. Elle se pose surtout dans le milieu étudiant à 23-24 ans quand l'étudiant se pose le problème de la vie future, de son avenir professionnel et donc de son logement.

Le mouvement étudiant a encore une capacité propre à s'adresser à l'ensemble de la jeunesse.

La création de la Mutuelle Inter-Jeunes

On ne peut pas dire qu'on ait réussi totalement la démocratisation.

La question d'un statut social étudiant ne se limite pas à une question de revenus.

Nous avons eu un débat pendant des années, notamment quand j'étais moi-même Président de l'UNEF ID, sur la paupérisation générale du milieu étudiant, ce qui est un terme exagéré. Or il y a une fraction non négligeable du milieu étudiant, entre 10 et 20%, qui connaît des difficultés sur un plan matériel et psychologique que ne connaissaient pas les générations précédentes, mais on ne la voit pas assez et rien n'est mis en oeuvre pour elle.

Olivier REY a indiqué qu'à mon départ de la présidence de l'UNEF-ID, j'ai créé l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, qui a aujourd'hui une action à l'échelon national avec pour objectif de mobiliser les étudiants afin qu'ils mènent des actions de solidarité dans les quartiers défavorisés de leur ville. En ce sens, il s'agit de tisser un pont entre la partie de la jeunesse qui est plutôt du bon côté du point de vue de l'insertion professionnelle, c'est-à-dire les étudiants, et ceux qui sont en difficulté. On s'aperçoit que sur un plan citoyen, il y a une réserve de solidarité dans le milieu étudiant qui est phénoménale. La deuxième remarque c'est qu'avec la massification des années 80-90, on se retrouve avec une population non négligeable d'étudiants issus de quartiers défavorisés, selon une géographie qui est celle de la politique de la ville. L'un des grands problèmes de cette population étudiante, même à Bac plus 4,5 ou 6, c'est sa difficulté à trouver un emploi. Il y a un vrai problème en terme de message social, pour les générations qui suivront ces étudiants là, parce qu'ils sont les premiers de ces quartiers à faire des études supérieures. Si eux n'arrivent pas à en tirer des éléments d'autonomie, d'insertion, de statut, ceux qui sont derrière n'en verront pas l'utilité sociale, ni économique.

Enfin, il ne faut pas oublier un élément unificateur en terme de préoccupation pour les étudiants qui est celui de l'insertion et de l'inquiétude par rapport à l'avenir. Ce qui explique peut-être, et à mon avis ils ont grand tort, qu'ils ne sont pas aussi mobilisés que cela sur les questions budgétaires de leurs conditions d'études. En même temps cela montre que leurs préoccupations sont leurs conditions d'études comme élément devant leur garantir la meilleure insertion professionnelle.

JEAN-FRANÇOIS DAURIAC

Directeur du CROUS de Créteil, Président de l'Observatoire de la Démocratie.

L'enjeu étudiant ne me paraît plus devoir être exclusivement lié à la réussite dans les études ou à la seule perspective d'insertion professionnelle, compte-tenu du nombre d'étudiants. Une autre approche consisterait à sortir la vie étudiante de l'université.

La vraie question est de savoir ce que l'on attend, ce que la société attend de la population étudiante pour demain et après demain. C'est en répondant à cette question que l'on pourra globalement réfléchir sur la vie étudiante d'aujourd'hui.

Notre société ne pense plus, elle gère et c'est nécessaire. Mais pour gérer intelligemment au service de l'homme, de l'individu il faut retrouver une perspective, et en débattre. Personne ne le fait.

1/ Hier, au début du siècle, il y avait une poignée d'étudiants, mais quelle était leur représentation sociale ? Ils prolongeaient de quelques années la création de l'école publique laïque obligatoire. Pour la première fois était affirmé le droit pour tout individu d'avoir accès aux rudiments du savoir. C'étaient des privilégiés, mais cela traduisait la volonté d'une société républicaine de donner à chaque individu les moyens de sa propre émancipation. C'était un but politique.

2/ Après la guerre tous ceux qui ont eu à reconstruire le pays avec des travaux pénibles et manuels, ont eu envie que leurs enfants portent un col blanc, fassent des tâches intellectuelles, et on a donc poussé les enfants dans l'enseignement supérieur.

On a parlé un peu après de la nécessité de revaloriser le travail manuel, l'apprentissage, mais ça c'était toujours pour les enfants des autres, pas pour les siens. Toute cette génération a entraîné ce que l'on appelle *la massification de l'enseignement supérieur*.

3/ Qu'advient-il aujourd'hui ? Un jeune sur deux est étudiant, deux millions de personnes, une population pourtant mal identifiée qui a même du mal à s'identifier par elle-même.

Cela a des conséquences qualitatives, l'étudiant aujourd'hui n'a qu'un statut d'intermittent, puisqu'il sort de chez ses parents... et pourtant il y est encore. On s'interroge sur l'équité de l'allocation d'études qui serait distribuée à chacun sans considération pour sa famille mais le problème

est le même pour le jeune chômeur qui, s'il a une famille aisée, perçoit et le chômage et l'aide de sa famille. Le véritable problème c'est que ce statut d'intermittent laisse l'étudiant sans aucune perspective, il le réduit à ne vouloir qu'un boulot, à n'être qu'un consommateur d'enseignement.

Dans le même esprit si l'on veut garder le sens de nos valeurs, il faut inviter l'individu à étudier pour étudier, faire en sorte qu'étudier de moyen redevienne une fin. On parle de réduction du temps de travail, de la fin dramatique du plein emploi, comme si le travail était une fin humaine, faut-il rappeler que le citoyen grec ne travaillait pas, la finalité était de se cultiver, s'épanouir en recevant des enseignements, penser. Cet objectif certes utopique donne un sens et une perspective à la société aussi riche que nous sommes, la machine et le robot ayant heureusement remplacé l'esclavage et les pages les plus sombres de notre histoire.

Pour cela il faut revenir aujourd'hui à des choses qui soient cohérentes, premièrement *sortons la considération, la réflexion sur le statut de l'étudiant de l'université française, considérons que l'étudiant n'est pas qu'un simple consommateur mais qu'il est là pour vivre une partie de sa jeunesse et que demain, d'ailleurs il ne sera pas que jeune*. Autrement dit interrogeons-nous sur le passage du statut d'étudiant citoyen, à celui de citoyen-étudiant. L'étudiant citoyen aujourd'hui, doit avoir les moyens de subsistance, les moyens de s'impliquer dans la société, les moyens d'être reconnu par celle-ci. Cet apprentissage passe aussi par la participation dans toutes les instances démocratiques de la société, au premier rang desquelles celles qui gèrent leurs conditions de vie. *Préparons déjà le statut plus large de tout citoyen en formation*.

Vous avez parlé des CROUS, c'est une création d'associations étudiantes dans les années cinquante, mais lorsque toute la société s'est décentralisée la gestion des CROUS s'est faite plus administrative et centralisée. *Dès leur création, il y eu une cohabitation de fait entre l'aide sociale de l'Etat aux plus démunis, et le devoir sociétal d'aider tous les étudiants à être autonomes et à être des citoyens*, ce qui se traduisait au départ dans la double mission : aides indirectes pour tous et des aides directes pour les plus démunis. C'est leur difficulté, mais aussi leur force, et peut-être l'avant-garde pour le service public.

L'enjeu est pour demain la République, pour aujourd'hui la démocratie, parce que ceux qui veulent dévoyer la démocratie n'attendent que la démission individuelle et collective du rôle de citoyen, et parient sur la démobilisation de la jeunesse.

Commençons par inviter les étudiants à se réconcilier avec cette société, qu'elle leur reconnaisse un statut, pour que demain ils soient impliqués et reconnus comme un véritable investissement. Si nous ne faisons pas cela, ce sont des bruits de bottes qui nous rappelleront à la nécessité de travailler avec les jeunes, qu'ils soient ou non étudiants.

POURIA AMIRSHAHI

L'intervention de Christophe BORGEL a permis de rappeler que le syndicalisme étudiant ne se réduisait pas à son implication dans les enjeux de société plus globaux, mais qu'il a bien dans son essence dans une intervention quotidienne sur les conditions d'études et les cadres dans lesquels on étudie, ceci pour répondre dans l'immédiat à la préoccupation de réussite.

Deux éléments sur le déficit de participation et cette absence de cogestion. Il faut voir tout simplement les conséquences de cette situation dans les années 70 et la groupuscularisation, qui a amené une instrumentalisation de l'UNEF. Nous en avons nous la responsabilité, dans notre héritage de syndicalistes. L'éclatement de l'UNEF a ainsi favorisé un mouvement de déresponsabilisation des étudiants sur un certain nombre de leurs activités. Il y a effectivement là une responsabilité du mouvement étudiant.

Sur la participation elle-même, à défaut d'une cogestion, Guy ROMIER disait qu'il fallait sans doute privilégier l'intervention citoyenne. Les élections universitaires aujourd'hui existent et ne sont pas vides de sens. Les 7% de participation aux dernières élections aux CROUS, par exemple, correspondent au nombre d'étudiants qui, le seul jour des élections, passent à l'université, soit 20% des inscrits.

Si l'on veut garder le sens de nos valeurs, il faut inviter l'individu à étudier pour étudier.

Le nécessaire passage du statut d'étudiant-citoyen à celui de citoyen-étudiant.

L'éclatement de l'UNEF, son instrumentalisation à des fins politiques, sont en partie responsable du mouvement général de déresponsabilisation des étudiants.

Il y a donc un enjeu démocratique compris par les étudiants et les organisations étudiantes. Sur le fond de l'allocation étudiante, on entend dire en effet qu'il est impossible et injuste de la distribuer, par rapport à ceux qui ne sont pas étudiants et que c'est une manière d'inciter les étudiants à l'oisiveté. Quand il en était question dans les années 60, on donnait à l'étudiant une dimension historique, un rôle historique. Aujourd'hui la situation nécessite la prise en compte d'un statut social de l'étudiant. 800000 étudiants sont dans l'obligation d'effectuer des travaux précaires pour financer leurs études. De plus en plus de jeunes restent longtemps chez leurs parents, cela affecte le parcours affectif, matériel et universitaire de l'étudiant.

C'est bien, comme le rappelait Christophe BORGEL, le logement qui permet aujourd'hui de reconstruire un statut social de l'étudiant, avec l'aide au logement et la majorité sociale à 18 ans, ce qui permet une émancipation de l'étudiant. Ce sont sur des aspects concrets acquis qu'il faut nous appuyer pour obtenir des victoires.

Au-delà de la question financière, il faut voir comment l'allocation d'études répond à ce défi de l'indépendance. Elle y répond pour l'étudiant, parce que donner une allocation d'étude à l'étudiant, c'est le reconnaître comme indépendant, donc comme un adulte à part entière et un actif indépendant. Pourtant, hormis dans les travaux de l'OVE, nous sommes deux millions d'étudiants... et absents des statistiques ! D'autre part, cela répond aussi à l'ensemble de la jeunesse, parce que quand l'État offre la possibilité à un jeune de faire des études en les aidant financièrement, il donne un élément de réponse à cet objectif de massification qui n'est jamais fini.

Mais au-delà encore, cela peut répondre à plusieurs éléments de crise sociale et économique, avec un vrai système de protection sociale entendu au sens large du terme afin de protéger, quels que soient les risques et les obstacles, les personnes pour un seul objectif, la réalisation de leur propre personne, leur émancipation et leur épanouissement. On peut alors maintenir l'étudiant sous un régime de protection sociale étudiante, jusqu'à son premier emploi.

On peut aussi être plus ambitieux et répondre pour partie au défi de la retraite dont personne ne parle. Ce qui nous attend, c'est après le délitement du lien social, son explosion. En l'état actuel des choses, en sortant à 25 ans de l'université, un étudiant qui ne travaillera pas sans discontinuer ensuite, n'obtiendra ses 40 annuités qu'à plus de 70 ans. Si avec une allocation d'étude conséquente et majorée, un peu sur le système du salaire différé, on permettait à l'étudiant de cotiser pour la retraite de tous mais aussi pour la sienne, on donnerait une vision dynamique du statut social de l'étudiant. On dépasse ainsi la vision d'assistantat, de prise en compte à partir d'une situation misérabiliste pour impliquer l'étudiant réellement et le responsabiliser en revendiquant légitimement des droits. Mais encore une fois, cela repose sur du concret.

Si l'on obtient l'allocation d'étude, je suis d'accord pour établir, avec l'aide d'associations déjà existantes, un lien entre les jeunes, ce qui donnerait une nouvelle dimension historique au mouvement étudiant. S'il devait y avoir un acte fondateur, aujourd'hui, je crois que ce serait celui-là.

JEAN-JACQUES HAZAN

Ancien membre du Bureau National de l'UNEF-ID

J'ai été membre de l'UNEF-ID de 1975, au moment de la grève sur les seconds cycles, à 1986, peu avant le grand mouvement que l'on a évoqué. Responsable de l'UNEF, successivement dénommée *Unité syndicale*, puis *UNEF ID*, à Jussieu, j'ai eu en charge, au sein du Bureau National les questions universitaires, de 1982 à 1986. Je souhaitais revenir sur la question de l'aide directe et indirecte, qui pose deux catégories d'enjeu : le premier étant la massification et le développement de l'université, le second étant l'objectif de réussite.

A mon époque, on mettait «tout le paquet» sur l'aide indirecte et on estimait que ce qui était important, c'était que l'étudiant soit autonome. En fait, nous poursuivions sur la défense et le développement des oeuvres universitaires, ce qui a été largement repris dans les rapport Blondel et Domenach.

Nous avons visé un développement de l'université et la massification, sans nous focaliser sur de petites revendications corporatives basiques.

Parce que l'on a toujours cherché à ce que les étudiants puissent continuer le plus longtemps possible leurs études pour obtenir une capacité professionnelle au plus haut niveau, on a mis l'accent sur les équivalences et donc sur l'entrée en second cycle des étudiants des IUT. Nous avons également cherché à obtenir de réels développements sur des disciplines nouvelles comme l'informatique : il s'agissait aussi d'attirer le public des grandes écoles. De ce point de vue, Taillandier a notamment largement participé au développement des concours des voies universitaires pour l'entrée dans les écoles supérieures en agronomie. Cela a permis de valoriser les études universitaire par rapport aux grandes écoles.

A partir du moment où l'on cherchait une augmentation du nombre d'étudiants en informatique, (on est ainsi passé rapidement de 500 à 2000), il était évident que l'étudiant devait être autonome. Aujourd'hui on se retrouve dans une situation différente où les problèmes sont liés à la réussite et à la sortie.

On a du fait de la massification à l'université, des problèmes équivalents à ceux que l'on rencontre au collège.

Est-ce qu'il ne serait pas temps de réfléchir à une discrimination positive, auquel cas on a besoin de plus d'aide directe, ou bien est-ce qu'il faut continuer à réfléchir uniquement par rapport à l'autonomie et au statut du jeune, c'est-à-dire à se focaliser sur l'aide indirecte.

ROBY MORDER

Chercheur, Président du G.E.R.M.E.

Ancien syndicaliste étudiant au Mouvement d'Action Syndicale, et actuellement syndicaliste enseignant du supérieur. Pour réagir à la discussion, on parle d'une permanence des questions, hormis le problème quantitatif, surtout si l'on y pense non seulement pour les étudiants, mais aussi d'un point de vue social en général avec des conséquences, par exemple, sur le travail des syndicats de salariés.

La massification des étudiants aujourd'hui, change le rapport du monde étudiant à la société et réciproquement. Cela fait quatre ou cinq ans qu'il y a dans chaque famille un chômeur et un étudiant. Cela signifie qu'il ne peut y avoir de relégation des étudiants dans un ghetto. Les étudiants sont issus de toutes les couches sociales de la société. Cela change la place du syndicalisme étudiant, son rôle, parce que si l'enseignement supérieur c'est 60% d'une génération, alors on ne forme plus uniquement des cadres. La Charte de Grenoble, qui parle de préparer les futurs cadres de la nation, nécessite une nouvelle interprétation.

Sur la question de la citoyenneté étudiante, je voudrais mettre un bémol à la faible participation des étudiants aux élections qui est traditionnelle. Les meilleurs chiffres, depuis 1948, pour la MNEF atteignent les 25% quand il y a de gros enjeux, et au lendemain de l'instauration de la loi Faure, après mai 1968, avec près de 50% de votants, mais en règle générale il n'y a pas de baisse de la participation. De même qu'il n'y a pas de désintérêt, parce que depuis que la majorité est à 18 ans, la majorité des étudiants vote avec des taux variables aux élections municipales, législatives... mais à plus de 60%. Le véritable problème posé et qui rejoint la question du statut de l'étudiant qui effectivement n'est pas simplement une question financière ou sociale ou juridique, c'est effectivement de *savoir si l'université constitue un lieu de citoyenneté légitime pour ceux qui y sont.*

En réalité la participation à la cogestion concernait essentiellement les militants tandis que l'implication plus massive des étudiants se retrouve dans les diverses mobilisations.

La définition du statut de l'étudiant ne correspond pas à une réalité objective, c'est un enjeu de combat où chacun a son point de vue et le défend.

Du temps de l'UNEF et de l'UGE, il y avait l'étudiant en université et l'étudiant des Grandes Écoles, et le modèle étudiant qui fut celui du sorbonnard ou du carabin, pour le juriste, qu'est-il devenu ? Il ne s'agit pas de sociologie mais de construction de projets d'organisations qui gagnent ou qui perdent. Il faut l'avoir en tête surtout quand on parle de syndicalisme, où il n'est pas question d'avoir une photographie et où il s'agit de comprendre qu'il y a des dynamiques qui ne sont pas simplement spontanées mais qu'elles naissent d'efforts, d'orientations, et de conflits.

La massification des étudiants change le rapport du monde étudiant à la société et réciproquement.

Il y a dans chaque famille un chômeur et un étudiant.

SYLVAIN TRANOY

Vice-Président de la FAGE

Sur la question du volet de participation-citoyenneté, qui est essentiel dans le statut étudiant et un réel enjeu démocratie, il n'y a pas les moyens en conséquence. Il est vrai aussi qu'il y a un problème de fond, en ceci que les étudiants se considèrent plus comme de simples usagers du service public de l'enseignement supérieur que comme des membres à part entière de la communauté universitaire. D'ailleurs les enseignants-chercheurs ne les considèrent pas non plus toujours comme tels. Un ensemble de mesures comme l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants, le développement des vices-présidents étudiants, la participation des étudiants au gouvernement des universités, la cogestion des oeuvres... peut faire comprendre à l'étudiant qu'il n'est pas simplement un usager mais qu'il a toute sa place comme membre de la communauté universitaire au sein des établissements.

L'évolution des mentalités ne se fait pas en un jour. Mais il doit être possible d'y parvenir et conjointement avec des moyens mis pour le développement de la démocratie dans les établissements, puisque la démocratie a un coût, on devrait pouvoir augmenter les taux de participation de façon convaincante.

Sur l'allocation sociale d'étude telle qu'elle a été retenue par le Ministre, elle ne correspond pas à celle que nous avons proposée, mais elle est très différente du pré-salaire. Cette mesure de pré-salaire, appliquée de nos jours, serait une sorte de revenu minimum strictement indépendant de l'apport financier que peuvent apporter les parents, et représenterait des enveloppes financières énormes. L'allocation sociale d'étude est à la fois plus pragmatique et révolutionnaire : on prend 6,5 milliards des bourses, 4 milliards de l'ALS et on essaie de mettre en place une aide sociale unique donc à la fois plus juste et qui a en même temps pour but de favoriser l'accès à l'autonomie. Mais ce ne sera pas facile à mettre en place, la mode n'étant pas à l'augmentation des impôts et vouloir aider l'étudiant un peu plus directement et un peu moins sa famille ne sera pas aisé à faire passer. D'autres points méritent d'être fixés, et notamment la mesure de l'aide des familles aux étudiants, les organisations n'ont pas toujours les mêmes points de vue.

Il est intéressant de rappeler l'existence des aides indirectes, qui avaient été éclipsées par les aides directes, notamment dans l'autonomie apportée aux étudiants en focalisant sur l'ALS, puis sur L'ALE et en considérant que l'aide directe était un peu la véritable source à l'autonomie.

On peut se satisfaire du fait que L'ALE n'ait pas occulté les besoins en matière d'aide indirecte, et que plus que jamais il y a des objectifs importants en matière de construction de logements étudiants.

FRANÇOIS DUBIN

Je travaille sur le logement des jeunes défavorisés, dans le cadre de groupes de travail initiés par le Ministère des Affaires Sociales, celui du Logement et d'autres partenaires. Ce qui est frappant, c'est qu'il y a quarante ans, l'allocation d'études se fondait sur l'idée du jeune travailleur intellectuel, tandis que les autres jeunes étaient des travailleurs manuels qui trouvaient facilement une occupation dans la société des « Trente Glorieuses ». Actuellement il faut situer ce problème de l'allocation d'études par rapport à l'ensemble des jeunes, y compris des jeunes en stage. Cela me paraît fondamental, parce qu'avant 25 ans, les jeunes n'ont pas de statut sauf à être étudiant. De même pour le logement qu'il est très important d'intégrer à la cité.

MARIE-THÉRÈSE CHAPALAIN

A l'époque où je faisais mes études, nos professeurs de Droit en évoquant la mise en place du Welfare State, parlait du système d'allocations familiales fait dans l'esprit d'une aide à l'enfant. Nous situions nos revendications d'allocation d'études dans le même esprit, d'aide à l'étudiant. Nous savions que nous étions dans une certaine ambiguïté puisque le droit des successions ne

changeait pas, et que donner une allocation d'études aux étudiants c'était une sorte d'injustice sociale, mais on se taisait un peu là-dessus. Aujourd'hui il y a un débat et cela devient scandaleux de donner la même allocation à tous. Je pose la question aux représentants des UNEF, pour savoir s'ils pensent pouvoir mener leur projet d'allocation d'étude dans ce contexte où il y a une évolution en sens inverse. Il y a une autre contradiction me semble-t-il, que j'aimerais souligner, c'est au sujet du confort auquel les étudiants d'aujourd'hui ont été habitués et que nous ne réclamions pas. Cela pose des questions matérielles et financières contradictoires avec la société en crise d'aujourd'hui, pour savoir comment loger cette masse d'étudiants dont vous parliez.

CHRISTOPHE BORGEL

Deux précisions sur ce qui a été dit. L'une portait sur un chiffre publié par l'Observatoire de la vie étudiante, et qui a été utilisé : 800000 étudiants qui travaillent, soit 40% de la population étudiante qui travaille. Je compléterai en disant que ce qui est apparu dans l'enquête de l'observatoire c'est qu'il n'existe pas de corrélation entre le fait de travailler et l'origine sociale. Il semble qu'il y ait deux stratégies sur le travail étudiant, d'une part ceux qui le font effectivement parce que c'est indispensable en terme de ressources financières pour poursuivre leurs études et qu'il y en ait une moitié qu'il le fait avec une stratégie d'insertion professionnelle et qui vise à sortir à la fois avec un diplôme et avec un CV enrichi d'une expérience. On retrouve alors une corrélation entre l'origine sociale et la stratégie envisagée. Les premiers privilégient «moins de temps passé plus d'argent gagné», les seconds privilégient l'effet CV quelque soit la rémunération. Deuxième remarque sur la seule aide sociale aujourd'hui, qui soit dans l'esprit d'une aide à tous les étudiants en prenant en compte les ressources des étudiants, pour essayer de souligner un élément de complexité qui est intervenu dans le cadre des discussions de la Réforme Bayrou. L'Observatoire a été amené à rédiger une note sur la question de l'allocation au logement. Celle-ci fait apparaître une réalité assez complexe. Si l'on s'intéresse au nombre d'étudiants qui touchent l'allocation logement, on s'aperçoit que les étudiants les plus en difficulté sont les plus nombreux. Si l'on s'intéresse au montant des allocations on s'aperçoit que ce sont les étudiants les plus favorisés qui touchent les plus élevés. C'est lié au fait qu'ils payent les loyers les plus importants. Cette remarque ne vise pas à discréditer l'allocation au logement, j'essaie juste de souligner la complexité du statut social de l'étudiant.

GUY ROMIER

Cet élément est à approfondir mais nous n'avons pas le temps d'avoir des débats techniques. Si l'on pouvait avoir à l'intérieur des universités entre les responsables étudiants et les responsables universitaires, des dialogues aussi ouverts cela nous permettrait de progresser.

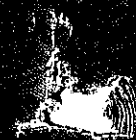
Il faut regarder le problème de la paupérisation de façon assez précise. J'ai regardé au cas par cas avec mes assistantes sociales les statistiques sociales de mon université. La plus grosse partie des situations en difficulté est liée à l'absence de l'année Joker. Le deuxième problème est dramatique, c'est celui des étudiants arrivant de l'étranger et qui ont été trompés par leur gouvernement d'origine. Ils perdent deux ans et malgré nos interventions auprès des préfectures nous n'arrivons pas à les en sortir et la charité gratuite est perdue. Ces gens là vivent avec une promesse de soutien financier qu'ils n'obtiennent pas, les services sociaux du CROUS, les organismes caritatifs bouchent des bouts de ficelles, quand l'argent arrive c'est trop tard, il a perdu un an, il perd l'année d'après et après il est largué. Il faut donc regarder les problèmes de cette nature.

Enfin sur les taux de représentation, je ne juge pas les élus à l'aune du taux de participation aux élections, il n'y a pas d'ambiguïté là-dessus. Ce qui m'inquiète en revanche, c'est la parité. Je voulais simplement dire que *la représentation ne suffit pas à créer le pouvoir*. Il ne suffit pas d'être représenté, même de façon paritaire pour arriver à se positionner en situation de décision face à une machine qui dispose de compétences, de connaissances..., dans les CROUS ou les universités. Il y a donc une réflexion à mener plus au fond de ce problème de représentation.

Il n'existe pas de corrélation entre le fait de travailler et l'origine sociale.

Les étudiants les plus favorisés touchent les allocations logement les plus élevées.

La représentation ne suffit pas à créer le pouvoir.



ISABELLE MARTIN

Deux remarques à la volée, pour reprendre que disait Marie-Thérèse CHAPALAIN. Les étudiants d'aujourd'hui sont devenus des consommateurs exigeants. Les délais de remboursement de la MNEF, qui étaient autrefois acceptés, ne le sont plus aujourd'hui. Les étudiants attendent une qualité de service irréprochable. Deuxième remarque sur la notion d'étudiant. Alors que la formation post-baccalauréat a tendance à se diversifier, nous restons sur une notion assez classique et universitaire de l'étudiant. *Il serait peut-être temps de s'interroger sur l'unité de tous les jeunes en formation, notamment pour les droits sociaux.* Il me semble que c'est un élément unificateur du statut, où le mutualisme étudiant peut tenir un rôle d'expertise.

JEAN-FRANCIS DAURIAC

Les choses ont changé. Guy ROMIER disait qu'il nous faudrait un dialogue plus libre dans l'enceinte de nos conseils respectifs, c'est ce que j'ai dans mon CROUS. Effectivement cela marche pas mal mais c'est presque déjà insuffisant et dépassé. Nous n'échapperons pas au fait que les services de la vie étudiante doivent sortir des seules réflexions ou du fonctionnement de l'enseignement supérieur.

Il faut que les étudiants s'approprient les services de la vie étudiante qui passent aussi par la vie dans la cité, par les connexions avec les jeunes non-étudiants, et dans la ville dans laquelle ils vivent. L'étudiant est un citoyen d'une ville, d'un département, de la Nation. Les vieux outils que sont les CROUS qui ont fait les preuves de leurs limites, de leurs avantages et de leurs inconvénients pourvu qu'on les regarde objectivement ne répondront aux enjeux et à l'attente des étudiants que s'ils sont bien repris par les étudiants, et si les pouvoirs publics leur en assignent clairement la mission. L'opacité des techniques administratives ne changera par exemple que si un usager cherche à comprendre comment cela se passe. Pour avoir expérimenté quelques formules de participation, je peux vous dire que ça marche. Il faut de la volonté et à tous les niveaux.

Le choix est politique, mais au sens grec et mendésiste de la politique, qui est l'affaire de tous et le devoir de chacun.

POURIA AMIRSHAHI

En ce qui concerne le fait évoqué par Christophe BORGEL sur l'ALS, et aussi utilisé par certains pour la mettre en cause, pour répartir l'enveloppe plutôt que de l'augmenter.

L'indépendance, qui s'incarne concrètement par le logement, n'est pas liée à la situation sociale de la famille mais doit être liée à une seule chose qui est le choix du jeune de rester chez ses parents ou non. *Nous préconisons justement qu'il y ait un forfait logement dans le cadre de l'allocation d'études, que la part du logement soit identifiable réellement pour garantir son indépendance.*

Guy Romier a posé la question de la contre-partie de l'allocation, à savoir l'augmentation des droits d'inscription, or il n'y a pas de contrepartie. L'État a une responsabilité envers sa jeunesse, de même que celui-ci a des devoirs envers la société, qu'il remplit en payant la retraite de tout le monde. Le Pacte social doit se baser certes sur une responsabilisation des étudiants mais je pense qu'elle ne se pose pas en des termes d'augmentation des droits d'inscription. Il faut savoir si l'État veille à ce que les choses fonctionnent, ou s'il intervient en amont pour obtenir une qualité de la formation de sa jeunesse.

S'il l'accepte, dans un même mouvement nous serons prêts à assumer nos devoirs. Mais nous ne saurions accepter d'abonder dans le sens de l'augmentation des frais d'inscriptions. L'université est un service public pas un supermarché.

JEUDI 15 MAI 1997

14h30 - 17h30

Table ronde n°5

**Le mouvement étudiant,
école de formation citoyenne**



BÉATRICE GURREY (LE MONDE)

modératrice

La formule «Le mouvement étudiant, école de formation citoyenne» me paraît avoir un peu vieilli. Je me demande si cela ne correspond pas à une réalité qui n'a plus cours aujourd'hui. Depuis le milieu des années 80, je me demande si ce n'est pas plutôt une école de formation politique, journalistique, gestionnaire pour un certain nombre d'étudiants au détriment peut-être de la citoyenneté au sens noble où il est entendu ici ?

D'autre part il me semble intéressant de nous interroger sur le paradoxe des outils de démocratie dont disposent les étudiants notamment avec la loi SAVARY, et dont ils se servent peu. Je ne sais pas ce qu'en pensent les nouvelles générations ? Enfin, j'aimerais connaître votre avis sur le renouveau du mouvement étudiant qui se passe dans les associations de filières, et si l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie ne se concentre pas dans ces lieux de vie locales et peut-être restreintes ?

CLAUDE ROSSIGNOL

Président de l'UNEF (1955-56) Médecin-conseil national de la Sécurité sociale

Pour ma part, le militantisme étudiant s'est arrêté dans les années 56-57, même si je me suis efforcé ensuite d'en suivre les péripéties.

A mon époque, le terme de citoyenneté n'existait pas. Le mouvement étudiant était sans doute citoyen sans le savoir. Il faut reconnaître que les dirigeants d'alors ne se posaient même pas la question. Mais il est bien évident que les actions menées à ce moment là pouvaient être considérées comme citoyennes puisqu'elles visaient de façon corporative sans doute, à améliorer les conditions de vie des étudiants. Il suffit de se souvenir des principales réalisations intervenues depuis la fin de la seconde guerre mondiale pour se convaincre de la place occupée par les étudiants et leurs associations au sein de la cité : création du BUS, du sport universitaire, du tourisme universitaire, de la Fondation Santé des Etudiants de France, de la Mutuelle Nationale des Etudiants de France etc. J'ai aussi le souvenir de meetings organisés en faveur de l'Allocation d'Etudes !!

Tout cela pour dire que déjà le mouvement étudiant était citoyen sans le savoir dans la mesure où l'on entend par citoyenneté, la volonté de s'intégrer dans la vie de la cité ou son pays. Pour ma part, j'ai toujours été frappé du brassage d'idées, des concepts au niveau des AGE et de l'UNEF. Je suis persuadé que cette dynamique fut source de progrès avec bien entendu les différences d'appréciation tout à fait légitimes. Il faut aussi dire que durant ces années, les échanges étaient facilités par le nombre relativement restreint d'étudiants : 150000 environ !! Les temps ont bien changé depuis.

La rupture de l'unité du mouvement étudiant est intervenue au moment de la guerre d'Algérie et son éclatement n'a cessé de s'intensifier. Le corporatisme a fait place ensuite à une véritable syndicalisation politique. Chacun a rejoint l'organisation qui lui paraissait la plus à même de rejoindre son courant de pensée. Je suis convaincu qu'alors le débat a perdu de son efficacité et de sa valeur. Le brassage d'idées était plus difficile voire impossible. Chacun se murait dans ses certitudes. Le mouvement étudiant perdait en originalité et la diversité n'était plus qu'une addition de divisions.

Il n'en demeure pas moins qu'il est exact que le mouvement étudiant a aussi offert à certains de ses membres des débouchés au moment de l'entrée dans la vie active. Certains ont fait de la politique, d'autres sont devenus journalistes ou se sont tournés vers des carrières sociales.

Sans doute ces choix ont été dictés en particulier par une certaine fidélité à leur engagement de jeunesse. Ce dernier avait le mérite, en dépit des convictions de chacun ou à cause d'elles, d'être totalement désintéressé. A cet égard, on peut très justement affirmer que le syndicalisme étudiant est une véritable école de citoyenneté.

**La formule
«Le mouvement
étudiant, école
de formation
citoyenne»
me paraît avoir
un peu vieilli.**

**Au milieu des
années 50,
le mouvement
étudiant
était sans
doute citoyen
sans le savoir.**

OLIVIER HINDERMEYER

Directeur Général de l'UCPA, Vice-Président délégué de l'UNEF en 1970

Béatrice GURREY vient de poser en introduction une question très provocatrice, qui m'entraîne sur un terrain d'une autre portée que le simple témoignage : parce que "la citoyenneté en France" n'est pas une formule vieillie. C'est au contraire un enjeu politique et social fondamental de cette fin de siècle.

Pour moi, la préparation des jeunes à la citoyenneté, demeure bien un enjeu social réellement important. Une des missions de l'UNEF, comme organisation étudiante, devrait être d'y contribuer, comme ce fût le cas dans les années 60, pendant la guerre d'Algérie, ou en Mai 1968.

Si certains doutent de l'utilité sociale ou du rôle formateur du mouvement étudiant d'aujourd'hui, cela veut dire que ce mouvement n'occupe plus une place suffisante dans la vie des étudiants, ou que la perception de sa légitimité n'est pas acquise. Si telle est la situation, il est urgent pour les élus de l'UNEF d'approfondir collectivement la réflexion sur ce problème.

Mais se poser la question du rôle du mouvement étudiant comme lieu d'apprentissage de la citoyenneté, nécessite de vérifier que le mouvement étudiant soit bien porteur d'un vrai projet de société, d'une vision de l'homme, et donc de la place des étudiants dans la jeunesse, et dans la société de demain. Pour cela, il faut arrêter de séparer, comme on le fait encore trop souvent, les étudiants du reste de la jeunesse car ils en font partie. Certes, ils peuvent avoir un mode d'intervention dans la jeunesse qui leur soit propre, mais en aucun cas ils sont indépendants des problèmes posés à l'ensemble des jeunes dont ils ne doivent pas perdre de vue les objectifs généraux.

De plus, si le mouvement étudiant s'est inscrit historiquement depuis son origine dans la défense de ses propres intérêts, il agissait aussi pour l'instauration d'un ordre social plus juste, et se positionnait comme un exemple de force de progrès social pour les jeunes.

Il semble que tout ceci ne soit plus articulé aujourd'hui entre les organisations étudiantes, notamment de l'UNEF, et les organisations de jeunesse. C'est de mon point de vue, une erreur.

Enfin, si le mouvement étudiant veut redonner un sens plus fort à son action, il faut que l'UNEF se réimplique réellement dans les institutions qui sont censées l'accueillir, les associations de jeunesse ou de "jeunes", les structures organisationnelles qui la représente pour la gestion sociale des différentes parties de son projet.

A ce sujet, et à titre d'exemple, c'est bien à l'UNEF de diriger la MNEF et non l'inverse. Car c'est l'UNEF qui est porteuse du projet au sens de l'enjeu social, alors que la MNEF n'est que l'outil de cette politique sociale. Certes elle dispose de ressources de gestion pour sa mise en oeuvre, mais ce n'est pas une garantie suffisante pour demeurer en conformité permanente avec le projet de l'UNEF.

Pour progresser dans cette voie, les élus étudiants doivent prendre des chemins probablement très différents de mon époque, car avec 2 millions d'étudiants dans la jeunesse française, il est clair que le mouvement étudiant doit être porteur de nouveaux projets pour relever le défi du nombre, conquérir de nouvelles responsabilités sociales, tout en conservant ses valeurs d'origine. C'est pour cela qu'il appartient bien aux dirigeants étudiants, que l'on a écouté ce matin, comme aux autres étudiants, de rédéfinir de nouveaux contenus d'intervention pour le futur, qui puisse concerner et impliquer le maximum de jeunes dans l'université, mais aussi en dehors du milieu universitaire.

Ne pas engager cet effort de réflexion et d'innovation, comme rompre avec certaines pratiques déviantes du passé, porte le risque de voir se reproduire les schémas anciens, ceux là même qui font penser que le mouvement étudiant tourne en rond, et qui étaient un peu dénoncés par Béatrice GURREY. Voilà ma réaction aux propos que je viens d'entendre.

En ce qui me concerne, le mouvement et le militantisme étudiant ont représenté quelque chose d'important.

C'est probablement du fait de mes activités d'élève étudiant que j'ai accepté par la suite, après l'université, de prendre des responsabilités assez rapidement dans la vie professionnelle (et à cette époque, militer à l'UNEF, ou être un dirigeant actif (ce que j'avais choisi), ne représentait pas un tremplin individuel pour qui que ce soit, en quoi que ce soit, et surtout pas en politique).

Mais de cette expérience collective, j'avais acquis une expérience personnelle. J'avais été préparé, sans en avoir vraiment conscience, par ces années de réflexion, d'actions et par la multiplication des confrontations aux problèmes sociaux à résoudre, à pouvoir prendre des responsabilités et surtout à les assumer.

Cette période fût une véritable école d'initiation à la vie sociale, d'une densité incroyable. C'est de façon étonnante, dans ces périodes parfois de forte radicalité étudiante (mai 68 et l'après mai) que j'ai appris la mesure et à développer un certain esprit critique, tout en visant un processus d'autonomie et d'intégration sociale très accélérée.

Il est clair que le mouvement étudiant est un bon terreau pour la formation de l'individu et pour développer sa capacité d'intégration. Si cette période ne m'inspire aucune nostalgie, je sais ce que je lui dois pour la construction de ma personnalité.

Dans cette période, dans les Bureaux Nationaux, comme Vice-Président de l'UNEF, ou plus tard comme Secrétaire Général de la MNEF, on vivait nos mandats électifs comme des missions à remplir et une véritable délégation ; cela nous donnait un sens fort des responsabilités pour appréhender les problèmes sociaux, les questions posées dans la gestion des oeuvres sociales, les relations avec les autres organisations de jeunes (comme la JEC), les BAPU, les loisirs étudiants etc. Avec le recul, toutes ces expériences étaient d'une richesse infinie et d'une grande variété.

A cet égard, la participation des étudiants à la gestion des oeuvres sociales est véritablement formatrice et responsabilisante. En disant cela, je ne pense pas qu'aux dirigeants nationaux, mais à l'ensemble des responsabilités prises par les étudiants, à tous les échelons, sous la bannière de l'UNEF. Par ailleurs, que fait-on aujourd'hui pour que les étudiants de l'UNEF soient bien intégrés au niveau local, régional ou international ?

Comment sont-ils reliés aux réalités du terrain, et aux autres organisations de jeunesse, d'éducation populaire, aux mouvements sportifs ou culturels, de manière à ce que l'UNEF soit vécu comme un partenaire actif de la vie des associations aux groupements qui structurent la jeunesse ?

Je constate un grand effacement ou une absence de la présence des organisations étudiantes dans tous ces champs de socialisation qui sont de véritables lieux de formation à la citoyenneté, ou de construction des identités sociales pour les jeunes.

Je pourrais probablement avoir la même analyse en ce qui concerne l'insertion de l'UNEF dans les problématiques de la solidarité ou de l'humanitaire.

C'est une faiblesse dramatique pour la reconnaissance de la légitimité du mouvement étudiant en dehors du "petit monde" universitaire. Il y a là, à mon sens, de nouvelles réponses à apporter pour crédibiliser l'UNEF aux yeux des jeunes et pour mobiliser les étudiants sur de nouvelles pistes porteuses de citoyenneté.

Il faut que, à court terme, le mouvement étudiant s'ouvre à la jeunesse pour être véritablement acteur des enjeux sociaux, et qu'à plus long terme, le mouvement étudiant soit un facteur clé de réussite du changement social et reconnu comme tel.

PIERRE LOUIS GHAVAM-NEJAD

Étudiant - chercheur, membre de l'UNEF

La question de Béatrice GURREY est tout à fait d'actualité. Il y a 2200000 étudiants en France, 35000 adhérents des associations étudiantes, de l'UNI jusqu'à l'UNEF et le taux de participation aux élections reste tout de même assez faible. On peut s'interroger sur l'apport de cette génération de militants à ses condisciples et au mouvement étudiant.

Le mouvement étudiant est un bon terreau pour la formation de l'individu et pour développer sa capacité d'intégration.

Une faiblesse dramatique des organisations étudiantes dans les lieux de socialisation : solidarité, humanitaire, champ sportif et culturel...

Si notre génération a perdu le pendant en matière d'idéologie, elle a gagné le fait d'établir le principe de réalité comme un principe déterminant de l'action publique. Ainsi elle a établi que le principe de négociation et de compromis collectif ou personnel était satisfaisant. Ce principe est constitutif d'un autre engagement concret que j'appelle le principe de cause limitée. Les causes sont limitées avec l'espoir de faire avancer les choses progressivement. Je pense aux Restos du coeur, au mouvement du Droit au logement, aux mouvements qui se posent les questions de la citoyenneté ou qui s'opposent au racisme, même si c'est plus ancien dans ce cas.

Aujourd'hui pourtant il y a un paradoxe, celui du rejet général d'une implication globale et les limites de l'engagement partiel. Les enseignements du mouvement de 1986 me semblent importants de ce point de vue. Je pense aux résultats probants et à l'efficacité de l'action publique. Aujourd'hui «mouvement étudiant-école de formation citoyenne», c'est aussi une école d'interpellation de tous ceux qui prennent des décisions engageant l'avenir. Pour cela il faut que le mouvement étudiant garde la force de gérer ses propres difficultés, l'avenir, mais aussi de pouvoir interpellier tous ceux qui sont en mesure de prendre des décisions.

LUC ROSENZWEIG

Journaliste, Secrétaire Général du CERS en 1965

Ayant été membre du Bureau National de la MNEF, chargé du Centre d'Études de Recherche Syndicale, je voudrais analyser la nécessité de ce mouvement tel qu'il est apparu à cette époque. Cette nécessité n'a pas été le fait d'une volonté explicite de ceux qui y ont milité mais plutôt le fait d'une conjonction de circonstances, d'événements, de situations sociologiques et politiques.

De 1959 à 1965, le mouvement étudiant a constitué une force politique et de formation d'un certain nombre de cadres de la nation, pour plusieurs raisons. Comme toutes les organisations syndicales, religieuses et politiques, il y avait nécessité de constituer un lieu de socialisation extra-familiale pour combler la rupture avec la famille qui était souvent géographique, mais aussi de mode de vie.

Il y avait nécessité, d'un point de vue de survie matérielle et morale, qu'il existât un tel type d'organisation où les éléments de solidarité amenaient à une réflexion en commun à la situation vécue sur le moment.

Sur la guerre d'Algérie, sur laquelle il faut insister, il n'y pas de rupture entre les étudiants et la jeunesse, puisque les positions étaient celles de tout un chacun à savoir d'être pour ou contre l'indépendance de l'Algérie, et d'être plus ou moins actif dans ce combat.

Rétrospectivement, le mouvement étudiant de ces années là paraît avoir tenu un rôle d'acteur politique aux côtés des autres forces, ce qu'il ne fait plus tout à fait maintenant. Ce mouvement a contribué pourtant à moderniser la société française dans son ensemble. Alors que l'université française comparée à celles des pays industrialisés était la plus sclérosée, la moins propice à intégrer de nouvelles idées, à être le laboratoire de la modernisation de la nation, au contraire elle avait pris du retard.

Le mouvement étudiant a joué alors un rôle important en donnant la parole à des courants épistémologiques, qui n'avaient pas de voix dans l'enseignement officiel, je pense à la psychanalyse, aux tentatives de rénovation du marxisme menée autour d'Althusser, à certaines formes de sociologie qui étaient des écoles marginales dans le contexte universitaire de l'époque. Ces lieux de publication, ces lieux de diffusion, c'étaient des pensées et des modes de fonctionnement, et des modes d'approches de la réalité française et de la réalité de la science qui étaient en marge des circuits officiels et qui ont prouvé leur audience et leur efficacité grâce à leur reprise au niveau de l'action, et des publications par ce mouvement étudiant de l'époque.

Les tendances différentes de ce que devait devenir le mouvement étudiant ont commencé à se mettre en place à la fin de la guerre d'Algérie.

Cela dit, à la lumière de cette expérience, il me semble que pour qu'un mouvement étudiant joue un rôle ou retrouve un rôle qu'il a eu à cette époque là, il faut qu'il trouve sa nécessité. Cette nécessité est d'être modernisée dans de nombreux aspects de la vie politique, du fonctionnement de l'université qui est devenue plus large dans ses divers courants de pensée mais qui les dilue en une indifférenciation telle qu'ils ne sont plus efficaces dans la vie sociale.

Donc pour exister, le mouvement étudiant doit moderniser l'université française. La droite française qui a gouverné jusqu'en 1981 doit une fière chandelle au mouvement étudiant qui a permis de moderniser en douceur quelques choses qui auraient pu faire tomber la France dans le déclin si les choses étaient restées en l'état.

BERNARD WOUTS

**Président Directeur Général du "Point"
Président du Bureau des élèves de l'Ecole Centrale de Lille (1962-63)**

Si je n'avais pas été militant pendant ma période étudiante, essentiellement à la JEC et accessoirement à l'UNEF, je n'aurais pas fait carrière dans la presse, ma formation d'ingénieur m'ouvrirait d'autres voies.

Je ne me sens pas concerné par le débat de la continuité du mouvement étudiant. Chaque époque relève d'un contexte donné et il est différent d'avoir été étudiant à une époque où il y avait 250000 étudiants quand il y en a 2000000 aujourd'hui, parce que le problème devient celui de toute la jeunesse et non plus simplement celui du monde étudiant.

Cette expérience a été une école de la relation sociale, et je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui, dans un monde très individualiste, avec des systèmes de groupuscules ou des phénomènes sociologiques de comportements très différents, on puisse encore aborder cette question là.

Cela a été pour moi un lieu privilégié de mixage culturel et idéologique. En effet, je crois que c'est très important d'être confronté à des gens d'un milieu ou d'une origine sociale différents, mais aussi à des idéologies ou engagements politiques différents.

La véritable école de la démocratie permet une confrontation et le droit à la différence quels que soient les conflits... Ce qui m'effraie aujourd'hui dans les universités et ailleurs ce serait plutôt le «politiquement correct», c'est-à-dire le fait de se sentir bien entre gens qui se ressemblent, alors que c'est très important avant d'avoir une situation sociale, de comprendre et de respecter ces différences.

Enfin, il convient de faire la différence entre praxis et théorie. En effet, il est nécessaire d'avoir une approche confrontée au principe de réalité, ne serait-ce que par respect des différentes formes d'intelligence (elles ne passent pas toutes par le même moule) et elles créent, selon moi, la diversité d'une société. Malheureusement les mécanismes de sélection et d'évaluation sont trop uniformes, et de ce point de vue là, la pratique (c'est-à-dire cette intelligence qui naît de l'expérience) est une chose à laquelle il faut prêter plus attention.

Il faut rester attentif à ce que ces genres d'engagement restent des lieux de créativité, de contestation et d'expression de différences.

J'ai été très impressionné en lisant le préambule d'introduction au débat de cette table-ronde :

«En ce sens le mouvement étudiant constitue tout autant un facteur de dynamisme pour la citoyenneté pour la jeunesse, qu'une pépinière de futurs responsables pour la Nation". Cette dimension est actuellement de plus en plus reconnue et valorisée par les responsables universitaires qui y voient un facteur positif d'intégration, de socialisation et d'apprentissage de travail collectif pour les étudiants».

Alors, à mon avis, j'ai trouvé une solution : c'est de rendre l'adhésion à un syndicat obligatoire et de faire un stage de mouvement étudiant chaque année ! Si c'est une ligne supplémentaire de C.V. qui doit faire la différence pour être embauché, où va t-on ?

**Pour exister,
le mouvement
étudiant
doit moderniser
l'université
française.**

**Une école de la
relation sociale**

**Il faut que
ces lieux
d'engagement
restent
des lieux
de créativité,
de contestation
et d'expression
des différences.**

Si une génération d'anciens que nous sommes dicte sa loi à une génération qui doit se bâtir elle-même, cela devient triste. Il est très important que cela reste un lieu de contestation et de création.

Il s'agit d'essayer de faire de l'utopie réaliste sans tomber dans l'utilitarisme total.

ROBI MONDER

Chercheur, Président du Groupe d'Etude et de Recherche sur les Mouvements Etudiants (G.E.R.M.E.)

Je suis un peu gêné de la tournure du débat. Les intervenants qui m'ont précédé débattent du mouvement étudiant comme instrument citoyen, mais ils traitent des mouvements actuels, alors que l'intitulé de la table-ronde : «le mouvement étudiant, école de formation citoyenne» me faisait présager qu'on aurait des témoignages des acteurs sur ce que leur expérience militante dans l'UNEF leur avait apporté de ce point de vue.

A ce sujet, on a présenté le mouvement étudiant comme un lieu de formation des «élites». Ainsi, le livre d'Hamon et Rotman, «Génération» dresse un catalogue des «soixante-huitards» qui ont «réussi», dans la politique, dans la haute administration, dans de grandes entreprises ou dans les médias. Mais cette vitrine de quelques dizaines de «célébrités» n'est pas le reflet fidèle de la trajectoire des milliers d'individus qui se sont engagés dans l'UNEF, dans le mouvement étudiant. Pour ceux-là aussi, cette expérience a été importante dans leur vie citoyenne, et ils constituent plutôt ceux qu'un sociologue comme Bernard Pudal appelle «les élites obscures», tous ces animateurs syndicaux à l'échelle locale, de dirigeants et militants associatifs, de conseillers municipaux, d'acteurs de l'économie sociale.

Mais se contenter de dire que l'UNEF a été une école de formation dans laquelle les gens apprennent à se débrouiller ensuite dans la vie politique ou professionnelle n'est pas suffisant. Ce n'est pas une découverte. Toutes les organisations de jeunes remplissent cette fonction «d'éducation» que ce soient les mouvements d'éducation populaire, les mouvements confessionnels, syndicaux ou politiques de jeunes. Par contre, ce qui est intéressant et qui doit être «creusé», c'est de savoir d'abord s'il y a une spécificité étudiante par rapport aux autres mouvements de jeunesse, et même ensuite s'il y a une spécificité de l'UNEF (ou du syndicalisme étudiant plus globalement) par rapport à d'autres organisations étudiantes, notamment politiques.

Le premier bilan que l'on peut faire à partir des listes que le GERME a dressé des membres du Bureau national de 1945 à 1970, c'est qu'il y a moins de 10% de ces dirigeants qui ont eu une «carrière politique» de parlementaires ou de ministres. Et à partir des premières données que nous avons sur quelques bureaux d'AG, le résultat sera encore plus mince. C'est en réalité dans les groupements politiques d'étudiants qu'on se prépare à une «carrière» politique. Par contre, le résultat est plus important dès que l'on se penche sur les lieux où on fait appel à des «compétences techniques», où il faut aboutir à des réalisations pratiques : les cabinets ministériels, les conseils municipaux ou bien dans les services et le secteur public. Le livre de Jean Yves Sabot «le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie» nous en donne une bonne image à partir des trajectoires des dirigeants des AGE de Grenoble et de Dijon de l'époque. D'ailleurs, ceci correspond beaucoup plus à la «culture» UNEF où les dirigeants et animateurs se soucient des réalisations (polys, coopératives, oeuvres, mutuelle...) autant que de l'amélioration du service public de l'enseignement supérieur. C'est une sorte de formation pratique et éthique qui se perpétue ensuite. On retrouve beaucoup d'anciens dans les syndicats et à la tête de leurs structures nationales ou locales, que ce soit dans le syndicalisme des salariés, des enseignants, comme dans celui des professions libérales. C'était le projet affirmé dans la revue Esprit en 1951 par Paul Bouchet qui voyait dans le syndicalisme étudiant une préparation au syndicalisme professionnel. Ce phénomène est toujours notable, même si les formes sont évidemment différentes après l'éclatement de l'UNEF en 1971. Beaucoup de dirigeants syndicaux d'entreprises ou de fédérations qui ont entre 40 et 50 ans aujourd'hui ont été animateurs des grèves et coordinations lycéennes ou étudiantes de 1973 et 1976.

Parmi les gens que j'ai connus dans les mouvements lycéens et étudiants de 1973, pour un Michel Field ou un Julien Dray, il y a des dizaines de personnes que je retrouve parmi des dirigeants CGT ou CFDT à Air France, SUD-PTT, dans la FEN. Et quand on regarde les manifestations et assemblées de grévistes du secteur public à l'hiver 1995, on trouve souvent comme «leaders» des «anciens» dirigeants locaux ou nationaux de la grève de 1986 contre la réforme Devaquet,

Il y a ainsi là - comme dans beaucoup d'autres éléments des mouvements étudiants - des données permanentes. Mais l'évolution de l'Université permet de repérer au delà de ces constantes, des nouveautés. La vieille université devait former «l'élite de la nation», et l'UNEF en participait d'une manière ou d'une autre, avec un rôle «citoyen». Aujourd'hui, l'Université de masse ne forme plus uniquement cette «élite», mais une partie de plus en plus importante de la main d'oeuvre qualifiée, cadre ou non cadre, techniciens ou employés. Pour en revenir aux grèves du secteur public en 1995, ce ne sont pas que des leaders, mais des milliers «d'étudiants de base» devenus dix ans plus tard des «grévistes de base» que l'on retrouve. Tout cela a renouvelé les pratiques des mouvements de salariés. Ce n'est pas un hasard s'il y a eu des assemblées générales, des coordinations dans les secteurs où la main d'oeuvre est plus diplômée : infirmières, instituteurs, administrations...

Cela change la donne pour le rôle des organisations étudiantes de type syndical. Ce n'est plus simplement une minorité qu'il faut former comme citoyens à des postes de responsabilité. L'enjeu, c'est de préparer la masse de plus en plus grande qui passe dans le supérieur à l'exercice d'une citoyenneté active, bref à la démocratie.

LAURENT FRAJERMANN

Bureau National de l'UNEF

Je voulais revenir sur le débat sur la réunification. C'est une question que nous avons abordé lors du dernier Congrès de l'UNEF. Si le débat reste un voeu pieux, que l'on se répète à chaque rencontre, cela lui confère un caractère stérile et figé, alors que les choses ont changé. Je pense aux deux syndicats étudiants qui avaient réussi en 1995 à appeler à une manifestation commune pour des revendications communes et cela n'était pas à l'initiative d'une coordination.

Maintenant il y a un paysage étudiant très éclaté du point de vue associatif, et il y a donc une réalité locale souvent très diversifiée qui empêche de réduire le débat à deux ou trois associations. C'est pourquoi nous proposons une démarche qui consiste à avancer concrètement et dépasser des positions figées. Nous avons appelé cela «réseaux», mais l'idée est que sur des grands thèmes, des organisations étudiantes investies dans la vie des campus sur la citoyenneté étudiante se rencontrent et fassent tomber des barrières.

La proposition de l'UNEF n'est pas à prendre comme un préalable, l'idée est de rester ouvert sur les formes de regroupement. C'est ce que la présidente de l'UNEF est venue dire récemment au Congrès de l'UNEF-ID.

En ce qui concerne le mouvement étudiant, je pense qu'en 1995, il a montré sur la question de citoyenneté qu'il pouvait à la fois rencontrer le mouvement social mais qu'il a aussi constaté les limites d'une telle démarche. Il y a une grande inquiétude sociale de la part des étudiants qui se traduit par l'engagement de ceux-ci dans beaucoup de domaines, tout en gardant une spécificité au mouvement étudiant.

La responsabilité des syndicats étudiants est de faire avancer les choses, même si nous n'avons jamais voulu à l'UNEF dissoudre le mouvement étudiant dans le mouvement social, car cela ne lui aurait rien rapporté. Il s'agit d'avoir des convergences avec le mouvement social et non d'aller vers une fusion.

Le titre de la Table ronde n'est pas le syndicalisme, mais le «mouvement étudiant comme école citoyenne». Or justement il y a à l'université aujourd'hui des groupes politiques, une myriade d'associations humanitaires... et notre démarche n'est pas d'absorber tous ces mouvements dans

**L'enjeu,
c'est de
préparer
la génération
de la
massification
à l'exercice
d'une
citoyenneté
active,
bref à la
démocratie.**

**Il s'agit
d'avoir des
convergences
avec le
mouvement
social et non
d'aller vers
une fusion.**

le syndicalisme étudiant et de s'en faire le porte-parole, mais au contraire de laisser un espace à ces formes d'engagement et d'exister de façon modeste mais non moins ambitieuse.

La pluralité a sa place à l'université, et si nous arrivons à défendre nos revendications dans le cadre du syndicalisme étudiant le pari sera déjà bien gagné.

Pour conclure je voudrais apporter une note personnelle au débat, comme cela a beaucoup été le cas dans ce colloque, en avouant que, et je m'en félicite, c'est dans le syndicalisme étudiant que j'ai appris à débattre et avoir tort. Apprendre à gérer la diversité en ayant un but commun c'est gagner un atout dans l'action en général.

OLIVIER REY

Directeur de publication d'Espace universitaire

J'ai rédigé les lignes que Bernard WOUTS a citées (NDLR : Cf intervention de Bernard Wouts, bas de page 95) et bien que je ne sois pas PDG du Point, en tant que petit PDG quand je dois embaucher quelqu'un, il est vrai que j'ai un a priori favorable pour un ancien militant qui est quelqu'un de polyvalent. C'est ce que j'entendais dans ces lignes que j'ai écrites.

Je voulais revenir sur l'aspect d'instrumentalisation politique, qui a été abordé à plusieurs reprises. Je crois avoir vécu un certain nombre d'années de militantisme syndical à l'université pendant lesquelles j'ai croisé des gens adhérents de partis politiques mais avec qui il n'a jamais été possible de comprendre les positions qu'ils ont adoptées dans le syndicalisme étudiant par rapport à leurs sympathies politiques.

En 1986, 80% du bureau national de l'UNEF ID était au parti socialiste, les 20% restant étaient à la LCR... Tous les journaux soulignaient les affinités qui rapprochaient les organisations étudiantes des partis politiques. Or il n'était pas possible de comprendre les positions de l'UNEF ID en 1986, qui ont été structurantes pour ce mouvement étudiant, à partir de sa proximité avec le parti socialiste. Si l'UNEF ID avait calqué sa position sur celle du PS, elle n'aurait jamais mobilisé contre ce projet, puisque le PS et notamment Jean-Pierre Chevènement qui s'en occupait à l'époque le trouvaient acceptable.

Cela indique bien que les positions que des étudiants ont été amenées à prendre dans une situation précise correspondent à leur position d'étudiants qui essaient de faire leur vie, de faire un mouvement qui n'était peut-être pas indépendant, mais qui leur appartenait avec des règles propres de fonctionnement. Les étudiants ne sont pas stupides et ils savent que s'ils calquent leur position sur celles d'un parti frère, ils ont toutes les chances d'échouer.

En revanche, certains peuvent être tentés d'utiliser leurs positions pour construire leur aventure politique.

Cela peut aboutir à des impasses et des réussites. Ce qui s'est passé autour des étudiants qui dirigeaient l'UNEF dans les années 50-60, autour de la JEC, autour du PSU n'est pas inintéressant. Il y a eu des bouillonnements d'idées qui sont passés dans la société et ont parfois un peu bousculé le cadre de l'UNEF. Ce n'était pas toujours à l'avantage de l'UNEF, mais c'était relativement positif. S'il y a une critique à faire sur l'aspect des rapports des étudiants et de la politique à titre professionnel, c'est peut-être en quoi l'anticipation de l'aventure politique que l'on veut faire peut avoir des conséquences sur ce que l'on fait de l'UNEF ou d'une association étudiante car cela peut amener à lui faire prendre des tours qui ne sont pas bons. En revanche je pense que ce serait une profonde erreur de penser que parce que tel ou tel responsable étudiant est dans telle ou telle organisation politique, c'est cette dernière qui lui commanderait ses orientations.

Dans la revue que je dirige, je suis amené à indiquer à mon tour les liens qui peuvent exister entre les organisations et les partis et je n'ai moi-même pas résolu le problème, parce qu'il y a aussi une demande, mais fondamentalement cela ne veut rien dire.

Peut-être faudrait-il trouver une formule du type «membre de» pour chaque individu (ou bien «animé notamment par des membres du parti X») que de parler de «syndicat proche de» tel ou tel parti. Pourquoi d'ailleurs en parler toujours ? La presse ne dit pas que FO est «proche de», de même pour la CGC ou la CFDT, alors que beaucoup de dirigeants de ces syndicats ont des appartenances, ou affinités partisans. Beaucoup de gens, et d'étudiants, ont, quand on leur parle de l'UNEF ID ou de l'UNEF, l'impression que c'est le PS ou le PCF qui les dirige. Ceci est plutôt faux, mais cette «impression» est une réalité avec laquelle il faut compter. Dans les années 50, groupant un étudiant sur deux ou trois, l'adhésion est presque «naturelle» et l'étudiant adhère par intérêt : intérêt qu'il porte à la chose publique, intérêt individuel vis à vis des services offerts, car l'UNEF couvre tous les terrains. Aujourd'hui, avec un syndicalisme divisé et minoritaire, l'adhésion implique déjà une connaissance, soit par expérience propre acquise dans des mouvements lycéens, ou dans une organisation de jeunes, soit par les valeurs transmises dans le cadre familial.

Evidemment, l'adhésion à un syndicat étudiant n'est pas un acte neutre. L'enquête que je mène dans les congrès des deux UNEF montre ainsi que les délégués (ceux qui exercent des responsabilités) sont dans leur grande majorité issus de familles où un des parents est (ou a été) membre d'un parti, d'un syndicat, d'une association, et souvent ces étudiants ont déjà été au lycée des délégués de classe. Pour d'autres, l'adhésion s'est faite à des moments particuliers, de luttes locales ou nationales. Mais il est évident que la division entre des syndicats étudiants qui défendent en réalité à peu près la même chose, utilisant le même type d'actions, a de quoi déboussoler, alors que les avantages matériels peuvent être de plus en plus fournis par l'Etat, les Universités ou même le secteur commercial. Il devient donc plus simple pour «l'étudiant moyen» de comprendre la division syndicale comme étant une division politique, ce qui mérite d'être largement nuancé.

Evidemment, la question qui peut se poser est celle de la «courroie de transmission». Mais dans quel sens fonctionne t'elle ? Est-on sûr que les militants socialistes ou communistes ou trotskystes qui sont à la direction de syndicats étudiants transmettent les consignes de leurs partis dans le syndicat, ou bien ne défendent t'ils pas au sein de leurs partis les intérêts spécifiques de leur syndicat ? Si l'on prend l'exemple de l'UNEF ID entre 1982 et 1986, on voit bien que c'est à partir de ce qu'ils considéraient comme une logique syndicale que la majorité du bureau national adhère au parti socialiste, quand ils ont estimé (à tort ou à raison, ce n'est pas ici le problème) que leur appartenance ancienne était un handicap pour le développement de l'UNEF.

Comme dans tout syndicat d'ailleurs, même des individus appartenant à un même parti pouvaient privilégier plutôt leur intérêt pour la politique (et les intérêts des appareils politiques), tandis que d'autres étaient plus intéressés d'abord par les pratiques syndicales. Tantôt les uns dominent, tantôt les autres selon les époques.

J'entends également beaucoup d'appréciations négatives sur le bilan des mouvements étudiants des années 70. Ils auraient été trop «idéologiques», trop «politiques». Mais ce n'est pas parce que la presse (et les organisations) n'ont mis en avant que la dimension «contestataire» que le mouvement étudiant s'est réduit à cela. En 68, il y avait les barricades, qu'on voyait à la «une», mais il y avait aussi ce qu'on montrait moins : les commissions sur la réforme de l'Université. Dans les années 70, le journal Le Monde a, pour parler des mouvements étudiants, une rubrique «agitation». Mais la plupart des grèves ont pour objet des revendications universitaires : médecine contre la sélection en 1970, ou 1979 entre autres. En lettres, ce sera en 1969 sur la suppression de la 2e langue au bac et en 1972 sur les centres de formation des maîtres. On aura des grèves généralisées sur les DEUG et les sursis en 1973, sur la réforme du 2nd cycle en 1976. On a également les grèves en IUT tous les mois de février sur la reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives. On a de nombreuses actions locales sur les conditions d'études. On est loin d'un mouvement purement «idéologique», même s'ils provoquent parfois des crises politiques, comme en 1986. Mais la plupart restent sur le terrain universitaire. Les années 70 permettent aussi de renouveler le «répertoire d'action collective».

Il est plus simple pour «l'étudiant moyen» de voir dans la division syndicale la traduction d'une division politique.

En 68, les barricades étaient en Une... il y avait aussi des commissions sur la réforme de l'université.

Le mouvement
étudiant, les
années 70
et 80

Puisque le syndicat unique n'existe plus, et que les différentes branches sont très faibles, les mouvements s'organisent en coordinations de délégués élus par des assemblées générales. Au début, les syndicats s'y opposent, y voient une concurrence. Mais finalement, une synthèse s'opère puisque les syndicats acceptent de renouveler leur répertoire en utilisant la coordination comme un moyen d'organisation des luttes, et en retour les courants d'extrême-gauche qui animaient ces coordinations et étaient sortis de l'UNEF en 68/69 sont revenus dans le syndicalisme étudiant. Evidemment, ces mouvements des années 70 semblent refuser la négociation, se contentant de rejeter les réformes sans en proposer d'autres. C'est l'héritage de l'ostracisme dont le gouvernement a fait preuve vis à vis de l'UNEF en 1961, refusant de négocier avec elle. Cela a donné pour les générations suivantes une «culture» non plus de gestion et conquêtes, mais de défense des acquis puis contestation. On voit bien la manière dont la coordination de 1976 refuse la négociation : elle adopte une plate-forme, mais qui ne doit pas être négociée, mais «popularisée»... Cela apparaît effectivement un peu bizarre pour un syndicaliste. Mais même à l'époque les UNEF et le Mouvement d'Action Syndicale ne refusent pas par principe la négociation. Des rencontres ont lieu, des choses se discutent, sont obtenues. Sur cette question aussi, dans les années 80, ces diverses traditions vont, sinon fusionner, du moins se mélanger. La gauche au pouvoir après 1981 va réouvrir le terrain de la négociation : concertations, consultations des étudiants sont à nouveau possibles. Alors, le problème ne sera plus «pour ou contre» la négociation, mais comment, dans quel contexte, avec quel rapport de forces. Ce n'est pas non plus dans les années 70 qu'on invente les «manoeuvres» (ou les «magouilles»), ni les longues séances de nuit dans les congrès et coordinations étudiants. On ne me fera pas croire que les débats des années 50 étaient purement idéologiques, programmatiques. J'ai lu les procès-verbaux des congrès de l'époque, j'ai interrogé des acteurs : il y avait aussi contestation des cartes, invalidations de mandats, longues séances pour trouver des compromis en matière d'élections des directions. Sur le fond, il y a - comme vis à vis de l'extérieur - apprentissage de la négociation interne, de la gestion des conflits à l'intérieur de l'organisation. C'est justement quand il n'y a plus pluralisme interne, et que les adhérents n'ont plus le choix entre plusieurs orientations que tout est réglé d'avance, alors que l'apparent «désordre» est en fait le signe qu'un véritable débat a lieu, que les résultats d'un congrès, d'une coordination ne sont pas obtenus d'avance.

Ainsi, il ne faut ni mythifier, ni dénigrer ces années 70. Il faut les étudier.

Pour conclure, je voudrais citer de mémoire ce que Jiri Pelikan avait dit dans les rencontres du GERME en 1996 sur ce que lui avait apporté l'expérience du mouvement étudiant international. Pour lui, comme pour tous ceux des pays de l'Est, qui voyageaient, assistaient aux congrès de l'UNEF, c'était l'exemple même qu'il pouvait exister des débats dans une organisation d'étudiants regroupant plusieurs courants, sensibilités. Il y a nécessité de cohabiter, et il y a nécessité d'argumenter, de contre-argumenter, ce qui existe beaucoup moins au sein d'une organisation politique où le programme est bien délimité.

JEAN-JACQUES HOCQUARD

Une remarque sur la connotation qu'apporte la formule des journalistes, «proche de». A notre époque, les gens étaient autant engagés politiquement qu'aujourd'hui, mais nulle part il était mentionné que nous étions «proche de» tel groupe politique. Peut-être que si les deux UNEF, dont le sigle les distingue pourtant entre elles, étaient aujourd'hui plus fortes, la presse ne se le permettrait-elle pas ?

LAURENT FRAJERMANN

Le problème du lien qui peut exister entre les militants des syndicats étudiants et les partis politiques est juste si l'analyse du lien est faite au sommet mais aussi à la base. Parce que si l'on démontre que tous les militants d'une organisation étudiante sont adhérents du même parti alors effectivement je pense qu'elle est inutile et qu'il vaut mieux créer un parti politique.

NICOLAS GUELMAN

Secrétaire Général de l'UNEF (1954-55)

Que me reste-t-il à dire après les brillants intervenants qui se sont succédé à cette tribune durant ce colloque, et après que Paul Bouchet hier a déjà conclu par deux fois ?

A mes yeux, ce colloque est une grande réussite parce que c'est la première fois que des dizaines d'intervenants ont apporté des contributions que je pense être nouvelles et importantes. Des points d'histoire ignorés ont été éclairés, des analyses nouvelles ont permis, pour certains d'entre nous, de mieux comprendre tel problème que nous avons vécu, ou tel phénomène que nous avons cotoyé.

Pour la première fois se sont réunis des intervenants très différents ce qui rompt un peu avec les pratiques des Anciens de l'UNEF, il faut bien le dire, différents mais pas opposés, et complémentaires en général, les Tables rondes l'ont bien prouvé.

Différents par leur époque, les intervenants l'ont été aussi par leur parcours étudiant d'abord puis professionnel ensuite, différents par leurs conviction. Ceci a été pour moi et je l'espère pour vous un grand enrichissement personnel et cela a contribué aussi à enrichir le mouvement étudiant.

Quelques points me paraissent contribuer au succès de ce colloque. J'ai constaté que ces échanges permettaient de relativiser voire de détruire ce que j'appellerais des mythes simplificateurs qui avaient tendance à masquer la réalité. On a arrêté de faire référence à des découpages historiques artificiels, à des critères trop souvent simplistes et trop souvent employés que l'on commence à réviser. Le panorama complet de l'histoire du mouvement étudiant depuis non pas 1907, mais 1878 semble-t-il, et la remarquable contribution de l'UNEF depuis sa fondation à la construction d'un certain nombre d'idées, au maniement de certaines d'idées.

Enfin, nous avons tous été frappé de la permanence de la problématique qui se pose au mouvement étudiant. Ce qui ne veut pas dire que les problèmes restent parce qu'ils n'ont pas été résolus. Mais les données d'environnement changeant, elles nécessitent des ajustements, voire des révisions. C'est à cause des ces révisions nécessaires et de ces permanences, qu'il me paraît de plus en plus important aujourd'hui, d'avoir sur le mouvement étudiant, cette vision diachronique que nous avons aujourd'hui. Ce colloque qui s'appelait «Passé/Présent» semble pouvoir s'appeler ce soir «Passé/Présent et Futur». Il ne m'appartient pas, ni à l'Association des Anciens de l'UNEF, de dicter leurs devoirs ou leurs missions à ceux que j'appellerai nos jeunes camarades, ils n'ont pas besoin de nous pour cela.

Je voudrais émettre cependant une idée personnelle. Plus que jamais dans le monde étudiant, comme dans le monde contemporain, nous devons nous comporter de moins en moins comme sujet, mais de plus en plus comme auteur. Auteur d'idées qui paraissent être des pistes pour les mouvements étudiants demain, par une relecture de la Charte de Grenoble, la réflexion, voire par la création d'un nouvel acte fondateur non seulement du monde étudiant mais de la jeunesse dans son ensemble. Des prises de position doctrinales fortes sur le rapport à l'étudiant, sur le problème de l'insertion au sens le plus large qu'a évoqué Jean-Claude Roure, le problème de l'autonomie des universités, le problème de la démocratisation réelle, car les statistiques prouvent que cela patine un peu, le problème du militantisme local ou régional et du rôle des universités dans les régions ou dans les cités, autant de problèmes évoqués hier et aujourd'hui.

Une seule réserve c'est le regret que nous n'ayons pas été plus nombreux à bénéficier de ces apports et de ces réflexions. On me dit que c'est la période électorale et il est tout à fait regrettable que le Président de la République ait choisi une date qui gêne le monde étudiant : voilà un très grave recul du pouvoir du Bureau de l'UNEF par rapport à celui que j'ai vécu !

Ce colloque atteindra pleinement ses objectifs s'il ne s'arrête pas ce soir et qu'il ne faut pas attendre le centenaire de l'UNEF, pour continuer à arroser ce que nous avons semé aujourd'hui, et à ceux qui veulent bien me répondre je dis à bientôt et merci.

La Confiance Mutuelle

Les 6 preuves à l'appui



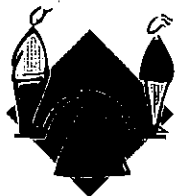
Un accès au logement plus abordable

La MUL par son système de cotisation unique, en lieu et place des 2 mois de loyer habituellement demandés en dépôt de garantie, fait réaliser aux étudiants une économie substantielle à l'entrée dans les lieux.



Une solution en cas de difficultés financières

Sur simple demande de l'adhérent et après examen rapide de son dossier, la MUL règle les loyers au propriétaire. Cette aide gratuite constitue une avance remboursable selon un échéancier négocié avec l'adhérent.



Un service Médiation MUL

Ce service peut être consulté sur tous les sujets concernant les rapports locataires/propriétaires. La MUL peut diriger l'adhérent vers un conseil professionnel et servir de médiateur entre le propriétaire et le locataire en rappelant à chacun ses droits et ses obligations.



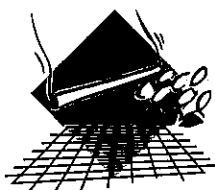
Une assistance à domicile

Cette assistance à domicile est offerte à tous les adhérents. L'adhérent peut en bénéficier 24H/24 en cas d'incident ou d'accident survenu à son domicile (incendie, dégâts des eaux, cambriolage, dépannage serrurerie, surveillance du domicile).



Une aide à la fin du bail

En fin de bail, la MUL verse, sur le compte de l'adhérent chez son propriétaire, une Allocation Mutualiste d'Insertion qui lui permet de régler les petits problèmes liés à sa sortie de l'appartement et d'envisager plus tranquillement l'accès à un autre logement.



Une garantie de paiement des loyers pour les propriétaires

Elle facilite l'accès au logement en rassurant le propriétaire. La MUL avance jusqu'à 12 mensualités en cas d'impayés de loyers et jusqu'à 2 mois de loyers hors charges pour les dégradations.



MUL - Service adhérents - Immeuble AGORA
1 rue Victor Hugo - 44400 REZE - Tél. 02 40 32 37 41